

### Servitudes d'Utilité Publique sur le territoire de : Châteauponsac

### ENCIS Environnement Projet de parc Eolien

Date :  
VISA de l'autorité  
compétente  
en matière d'urbanisme

Avertissement :  
Cette cartographie présente les servitudes d'utilité publique  
affectant l'utilisation des sols dont le DDT a connaissance.  
En tout état de cause, les gestionnaires des servitudes  
concernées doivent être consultés, lors de l'instruction des  
autorisations d'urbanisme.

Échelle : 1/15 000

© IGN - BD-TOP25 - Scan 2E  
Niveau de données : SPT DDT Haute-Vienne  
Réalisation : DDT Haute-Vienne / SET / MCAE

Versión : septembre 2018

- #### SERVITUDES GERÉES PAR LA DDT37
- PM1-Plan de Prévention du Risque Inondation
  - PM2-Servitudes concernant d'anciens décharges
  - PM3-Servitudes résultant de l'établissement de Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)
- #### AUTRES SERVITUDES
- AS-Servitudes liées au passage de canalisations publiques d'assainissement en terrain privé
  - AC1-Périphérie de protection autour des monuments historiques (monuments inscrits/classés à l'inventaire des M.H.)
  - AC2-Servitudes de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)
  - AC3-Périphérie de protection autour des réserves naturelles
  - ACA-Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager
  - EL7-Voies frappées d'alignement
  - I2-Servitudes de submersion
  - I4A-Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques des titulaires d'autorisations d'exploitation
  - I5-Servitudes concernant les mines et carrières établies au profit des titulaires d'autorisations d'exploitation
  - INT1-Zone de servitudes au voisinage des cimetières
  - P31-Zone de servitudes de protection des installations sportives
  - PT1-Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques
    - zone de garde radioélectrique
    - zone de protection radioélectrique
  - PT2-Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
    - zone primaire de dégagement
    - zone secondaire de dégagement
    - zone spéciale de dégagement
  - PT3-Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
  - T1-Servitudes relatives aux chemins de fer / emprise S.N.C.F.
  - T3-Servitudes relatives aux aéroports:
    - zones de dégagement contre les obstacles
  - T5-Servitudes relatives aux aéroports:
    - protection contre les perturbations radioélectriques
      - zone primaire
      - zone secondaire





## Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4<sup>ème</sup> partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

### Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT  
conjointe

**Dénomination :** Chassagne Laure  
Complément / Service : \_\_\_\_\_  
Numéro / Voie : 21 rue Columbia  
Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_  
Code Postal / Commune : 87068 Limoges  
Pays : \_\_\_\_\_

N° consultation du téléservice : 2018080901438TZ7  
Référence de l'exploitant : AGUR-100818-093903  
N° d'affaire du déclarant : 2740282  
Personne à contacter (déclarant) : Chassagne Laure  
Date de réception de la déclaration : 10 / 08 / 2018  
Commune principale des travaux : BALLEDENT  
Adresse des travaux prévus : \_\_\_\_\_

### Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : AGUR - AGENCE SUD AQUITAINE  
Personne à contacter : \_\_\_\_\_  
Numéro / Voie : 5 RUE DE LA FEUILLEE  
Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_  
Code Postal / Commune : 64100 BAYONNE  
Tél. : 0969394000 Fax : 0559525689

### Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_  
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m  
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EA EU (voir liste des catégories au verso)

### Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_  
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.  
Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

### Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : 15528145\_1742 Echelle<sup>(1)</sup> : 1/10000 Date d'édition<sup>(1)</sup> : 10 / 08 / 2018 Sensible :  Prof. règl. mini<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ cm  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. \_\_\_\_\_ cm  
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_ h  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_)  
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.  
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.  
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.  
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

### Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : \_\_\_\_\_  
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_  
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est :  possible  impossible  
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : \_\_\_\_\_

**Dispositifs importants pour la sécurité :** Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint

### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

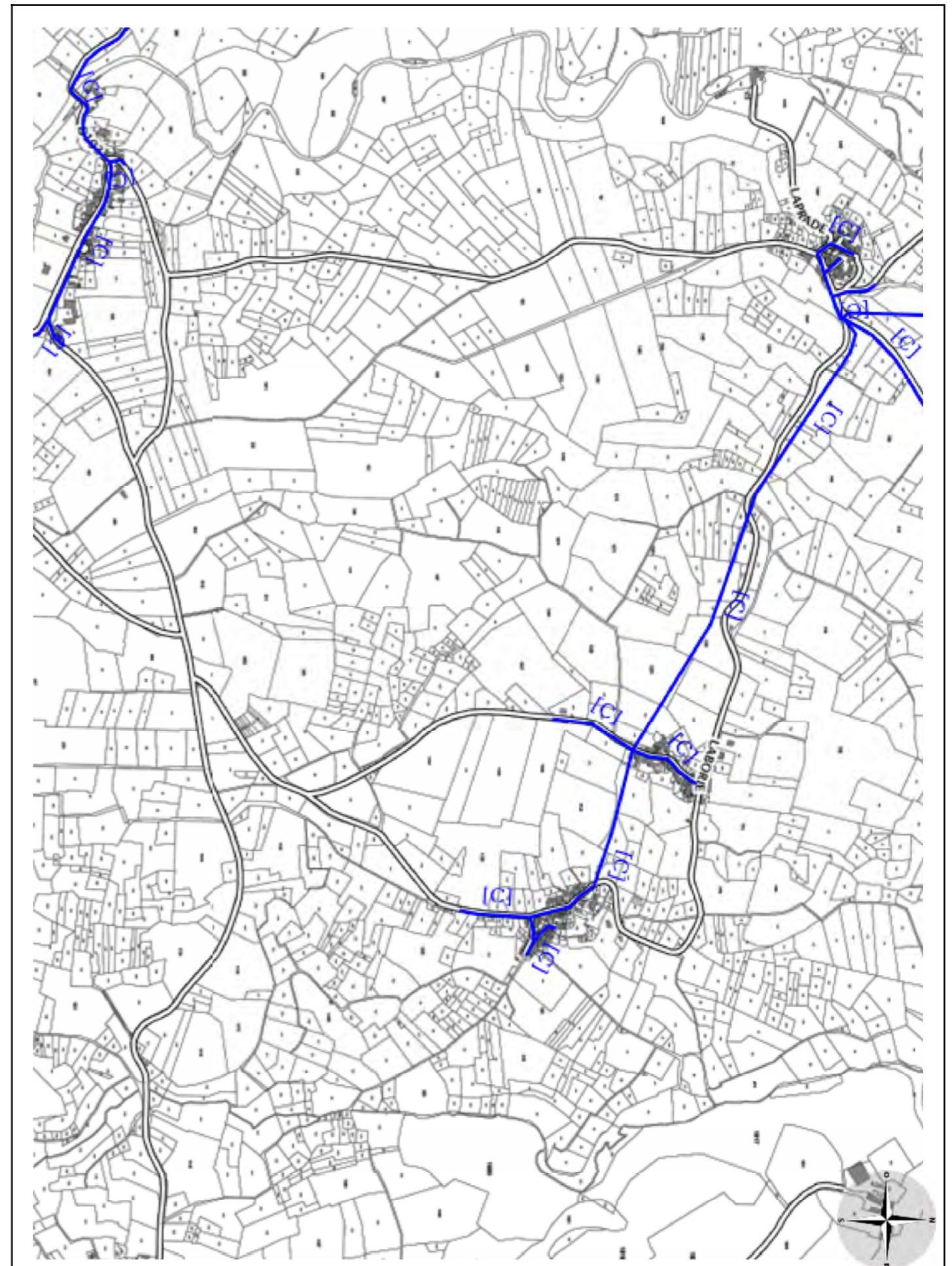
En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0969394000  
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : \_\_\_\_\_

### Responsable du dossier

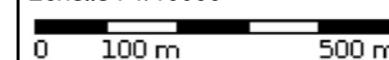
Nom : GUILSOU  
Désignation du service : \_\_\_\_\_  
Tél. : 0820027057

### Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : SYLVAIN GUILSOU  
Signature : Signé électroniquement sur [www.dictservices.fr](http://www.dictservices.fr)  
Date : 10 / 08 / 2018 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1



Echelle : 1/10000



Référence: 15528145\_17425818  
AGUR - AGENCE SUD AQUITAINE



Adresse:  
87290 BALLEDEMENT

Chantier:2740282

reseaux\_agur  
(Date de modification 2018-01-18)  
[A] classe de précision A  
[B] classe de précision B  
[C] classe de précision C  
AEP  
EU



Ministère chargé  
de l'écologie

## Récépissé de DT Récépissé de DICT



N° 14435\*03

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

### Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT  
conjointe

Dénomination  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

Chassagne Laure  
21 rue Columbia  
87068 Limoges  
France

N° consultation du téléservice : 2018080901438TZ7  
Référence de l'exploitant : 1832052520.183201RDT02  
N° d'affaire du déclarant :  
Personne à contacter (déclarant) : Laure Chassagne  
Date de réception de la déclaration : 10/08/2018  
Commune principale des travaux : 87290 BALLEDEMENT  
Adresse des travaux prévus :

### Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ENEDIS-DRLIM-LIMOUSIN  
Personne à contacter :  
Numéro / Voie : 19 BIS AVENUE DE LA REVOLUTION  
Lieu-dit / BP : BP 406  
Code Postal / Commune : 87012 LIMOGES CEDEX 1  
Tél. : +33555442115 Fax : +33555083868

### Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :  
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m  
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL (voir liste des catégories au verso)

### Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_  
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.  
Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

### Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Echelle(1) : Date d'édition(1) : Sensible : Prof. règl. mini(1) : Matériau réseau(1) :  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. Voir plan \_\_\_\_\_ 65 cm \_\_\_\_\_  
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)  
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.  
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.  
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.  
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

### Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :  
**Des branchements sans affleurant ou (et) aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise Travaux**  
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Voir chapitre 3.1 du guide d'application (Fascicule 2)  
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible  
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Vous devrez avant le début des travaux évaluer les distances d'approche au réseau, le cas échéant merci de vous reporter aux recommandations techniques.

### Dispositifs importants pour la sécurité :

### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701  
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Haute Vienne 0555128000

### Responsable du dossier

Nom : SERIN Marie  
Désignation du service : ENEDIS DICT  
Tél. : +33 555442087

### Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : SERIN Marie  
Signature :  
Date : 16/08/2018 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 2

**TRAVAUX A PROXIMITE DE LIGNES  
CANALISATIONS ET OUVRAGES ELECTRIQUES  
RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET DE SECURITE**

**Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages Electriques**

Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques lorsque :

- ils sont situés à moins de **3 mètres** de lignes électriques aériennes de tension inférieure à 50 000 volts ;
- ils sont situés à moins de **1,5 mètre** de lignes électriques souterraines, quelle que soit la tension.

**ATTENTION**

Pour la détermination des distances entre les " travaux " et l'ouvrage électrique, il doit être tenu compte :

- des mouvements, déplacements, balancements, fouettements (notamment en cas de rupture éventuelle d'un organe) ;
- des engins ou de chutes possibles des engins utilisés pour les travaux ;
- des mouvements, mêmes accidentels, des charges manipulées et de leur encombrement ;
- des mouvements, déplacements et balancements des câbles des lignes aériennes.

**Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques**

Si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques, comme précisé ci-dessus, vous devez respecter les prescriptions **des articles R 4534-107 à R 4534-130 du code du travail**.

1- Compte tenu qu'Enedis est placé dans l'obligation impérieuse de limiter les mises hors tension aux cas indispensables pour assurer la continuité de l'alimentation électrique, compte tenu également du nombre important de travaux effectués à proximité des ouvrages électriques et de leur durée, votre chantier pourra se dérouler en présence de câbles sous tension. Dans ce cas, **en accord avec le chargé d'exploitation avant le début des travaux**, vous mettrez en œuvre l'une ou plusieurs des mesures de sécurité suivantes :

- avoir dégagé l'ouvrage exclusivement par sondage manuel ;
- avoir balisé la canalisation souterraine et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir balisé les emplacements à occuper, les itinéraires à suivre pour les engins de terrassement, de transport, de levage ou de manutention ;
- avoir délimité matériellement la zone de travail dans tous les plans par une signalisation très visible et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir placé des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors d'atteinte ;
- avoir fait procéder à une isolation efficace des parties sous tension par le chargé d'exploitation ou par une entreprise qualifiée en accord avec le chargé d'exploitation ;
- avoir protégé contre le rayonnement solaire les réseaux souterrains mis à l'air libre et faire en sorte de ne pas les déplacer, ni de marcher dessus ;
- appliquer des prescriptions spécifiques données par le chargé d'exploitation.

2- Si toutefois après échange avec l'Exploitant vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des réseaux, nous procéderons à une étude complémentaire et éventuellement à la mise en œuvre de la solution trouvée (sous réserve que cela n'impacte pas le réseau et les clients). Vous devrez par ailleurs avoir obtenu du chargé d'exploitation un Certificat pour Tiers pour l'ouvrage concerné avant de débiter vos travaux.






**En cas de dommages aux ouvrages appelez le 01 76 61 47 01 et uniquement dans ce cas  
NE JAMAIS APPROCHER UN OUVRAGE ENDOMMAGE**

**Recommandation par rapport aux distances d'approche**

Pour des raisons impérieuses de sécurité liées à la continuité de service la mise hors tension conformément à la réglementation n'est pas souhaitable.

Merci de vous référer au(x) plan(s) de masse pour identifier les réseaux en présence afin d'adapter la mise en œuvre de vos travaux par rapport aux distances d'approche et suivant les recommandations ci-dessous.

**! \ Mesures de sécurité à mettre en œuvre ! \**

Nature	Niveau de tension	Symbologie	Recommandation
Souterrain	HTA		Certains de nos ouvrages souterrains ne sont pas alertés par un grillage avertisseur qui ne saurait constituer à lui seul un facteur d'alerte de proximité. Vous devrez approcher l'ouvrage exclusivement par sondage manuel sans le toucher.
	BT		
Aérien	BT Nu		Nous devons procéder à une protection du réseau basse tension, nous vous ferons parvenir un devis et les délais de mise en œuvre.
	BT Torsadé		Vous devez veillez à ne pas toucher les canalisations aériennes isolées qui sont dans l'emprise de votre chantier.
	HTA Nu HTA Torsadé		Votre chantier ne peut pas se dérouler dans les conditions que vous aviez envisagées, les distances indiquées dans votre déclaration ne sont pas compatibles avec la sécurité des intervenants.

# Représentation des principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités

## Légende du Plan de Masse

### Réseau électrique

BT

- Aérien
- Torsadé
- Souterrain

BT ABAN

- Aérien
- Torsadé
- Souterrain

BT BRCHT

HTA

- Aérien
- Torsadé
- Souterrain
- Galerie

HTA ABAN

- Aérien
- Torsadé
- Souterrain
- Galerie

### Poste électrique

Poste Source

Poste DP

Poste Client HTA

Poste DP Client HTA

Poste de Répartition

Poste de Production

Poste DP Client-Production

Poste Client Production

Poste DP Production

Poste de transformation HTA/HTA

### Coffret BT

Coupure

Fausse Coupure

Sectionnement

Coupure rapide

ADC

Boîte de coupure

Boîte de coupure 3D

Boîte de coupure 4D

Boîte coupe circuit

RM BT

Non normalisé

### Client BT

Tarif jaune C4

Tarif bleu C5

Client MHRV

Producteur BT

### Appareil de coupure aérien

Interrupteur non télécommandé

Interrupteur télécommandé

Interrupteur non télécommandé avec ouverture à creux de tension

### Connexion-jonction

Connexion Aérienne Chgt Sec.

Jonction Chgt Sec.

Jonction Etoilement

Jonction Extrémité

Poteau remontée Aéro

### Armoire HTA

Armoire à Coupure Manuelle

Armoire à Coupure télécommandée

### Zone en projet

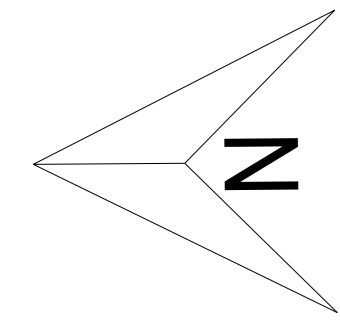
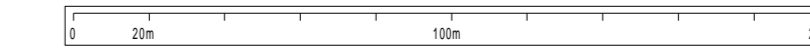
N° AFFAIRE

## Légende du Plan de détail

BT	HTA
Réseau et branchement	
Réseau nappe niveau supérieur	Réseau nappe niveau supérieur
Réseau nappe niveau inférieur	Réseau nappe niveau inférieur
Réseau abandonné	Réseau abandonné
Branchement	
Branchement abandonné	

Fourreau


Accessoires	Symboles et description	
Coffret électrique		Coffret réseau et branchement
		Coffret type REMBT
Armoire électrique		Armoire de comptage BT
		Armoire HTA
Boîte BT sous trottoir		Réseau
		Branchement
Jonction		BT
		HTA
Dérivation		BT
		HTA
Bout perdu		BT
		HTA
Remontée aérienne		RAS BT
		RAS HTA
Noeud topologique		BT pénétrant dans un bâtiment
		HTA pénétrant dans un bâtiment
Mise à la terre		



**ATTENTION – NOS PLANS ONT UNE DUREE DE VALIDITE DE  
90 JOURS A PARTIR DE LA DATE D'EDITION.  
AU-DELA, UNE NOUVELLE DEMANDE DOIT ETRE FAITE.**

2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.  
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).  
Édité le : 16-08-2018 - Tous droits réservés - reproduction interdite

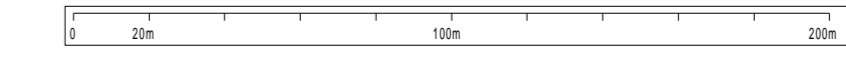
Enedis  
Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.  
Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).  
1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.



Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

Réf. point	Latitude	Longitude	Point d'appui :
PR1 :	46,1083296	1,2131948	
PR2 :	46,12716792	1,21406115	
PR3 :	46,11864299	1,20116268	

L'ouvrage est en classe C sauf s'il est représenté dans les plans de détail où il faudra se baser sur la classification indiquée dans les plans de détail



2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.


3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).

Édité le : 16-08-2018 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis  
 Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.

Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).

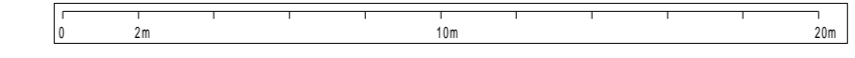
1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.



Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

Réf. point	Latitude	Longitude	Point d'appui :
PR1 :	46,12738152	1,23563416	Ⓧ
PR2 :	46,12039983	1,21921021	

L'ouvrage est en classe C sauf s'il est représenté dans les plans de détail où il faudra se baser sur la classification indiquée dans les plans de détail




2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.

3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).

Édité le : 16-08-2018 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis  
 Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploitées par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.  
 Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).

1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.





Service qui délivre le document

ENEDIS-DRLIM-LIMOUSIN  
ENEDIS DICT

19 BIS AVENUE DE LA REVOLUTION  
BP 406  
87012 LIMOGES CEDEX 1  
France

Tél: +33555442115 Fax: +33344625402  
drlimousin-dtdict@enedis-grdf.fr

COMMENTAIRES IMPORTANTS  
ASSOCIES AU DOCUMENT N°  
1832052520.183201RDT02



**Récépissé de DT**  
**Récépissé de DICT**  
Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)



**Destinataire**

- Récépissé de DT
- Récépissé de DICT
- Récépissé de DT/DICT  
conjointe

Dénomination  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

Chassagne Laure  
21 rue Columbia  
87068 Limoges  
France

**Veillez prendre en compte les commentaires suivants :**

ATTENTION : les documents pdf qui vous sont adressés sont multi formats. Les formats d'impression sont indiqués sur chaque page, pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format.

N° consultation du téléservice : 2018080901444TOI  
Référence de l'exploitant : 1832052659.183201RDT02  
N° d'affaire du déclarant :  
Personne à contacter (déclarant) : Laure Chassagne  
Date de réception de la déclaration : 10/08/2018  
Commune principale des travaux : 87290 BALLEDEMENT  
Adresse des travaux prévus :

**Coordonnées de l'exploitant :**

Raison sociale : ENEDIS-DRLIM-LIMOUSIN  
Personne à contacter :  
Numéro / Voie : 19 BIS AVENUE DE LA REVOLUTION  
Lieu-dit / BP : BP 406  
Code Postal / Commune : 87012 LIMOGES CEDEX 1  
Tél. : +33555442115 Fax : +33555083868

**Éléments généraux de réponse**

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL (voir liste des catégories au verso)

**Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages**

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_  
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.  
Veillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

**Emplacement de nos réseaux / ouvrages**

Plans joints : Références : Voir plan Echelle(1) : \_\_\_\_\_ Date d'édition(1) : \_\_\_\_\_ Sensible :  Prof. règl. mini(1) : 65 cm Matériau réseau(1) : \_\_\_\_\_  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.  
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)  
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.  
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.  
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.  
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

**Recommandations de sécurité**

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :  
**Des branchements sans affleurant ou (et) aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise Travaux**  
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Voir chapitre 3.1 du guide d'application (Fascicule 2)  
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible  
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Vous devrez avant le début des travaux évaluer les distances d'approche au réseau, le cas échéant merci de vous reporter aux recommandations techniques.

**Dispositifs importants pour la sécurité :**

**Cas de dégradation d'un de nos ouvrages**

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701  
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Haute Vienne 0555128000

**Responsable du dossier**

Nom : SERIN Marie  
Désignation du service : ENEDIS DICT  
Tél : +33 555442087

**Signature de l'exploitant ou de son représentant**

Nom : SERIN Marie  
Signature :  
Date : 16/08/2018 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 2

Responsable : SERIN Marie  
Tél : +33555442087  
Date : 16/08/2018  
Signature :

(Commentaires\_V5.3\_V1.0)

**TRAVAUX A PROXIMITE DE LIGNES  
CANALISATIONS ET OUVRAGES ELECTRIQUES  
RECOMMANDATIONS TECHNIQUES ET DE SECURITE**

**Conditions pour déterminer si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages Electriques**

Pour Enedis, les travaux sont considérés à proximité d'ouvrages électriques lorsque :

- ils sont situés à moins de **3 mètres** de lignes électriques aériennes de tension inférieure à 50 000 volts ;
- ils sont situés à moins de **1,5 mètre** de lignes électriques souterraines, quelle que soit la tension.

**ATTENTION**

Pour la détermination des distances entre les " travaux " et l'ouvrage électrique, il doit être tenu compte :

- des mouvements, déplacements, balancements, fouettlements (notamment en cas de rupture éventuelle d'un organe) ;
- des engins ou de chutes possibles des engins utilisés pour les travaux ;
- des mouvements, mêmes accidentels, des charges manipulées et de leur encombrement ;
- des mouvements, déplacements et balancements des câbles des lignes aériennes.

**Principes de prévention des travaux à proximité d'ouvrages électriques**

Si les travaux sont situés à proximité d'ouvrages électriques, comme précisé ci-dessus, vous devez respecter les prescriptions **des articles R 4534-107 à R 4534-130 du code du travail**.

1- Compte tenu qu'Enedis est placé dans l'obligation impérieuse de limiter les mises hors tension aux cas indispensables pour assurer la continuité de l'alimentation électrique, compte tenu également du nombre important de travaux effectués à proximité des ouvrages électriques et de leur durée, votre chantier pourra se dérouler en présence de câbles sous tension. Dans ce cas, **en accord avec le chargé d'exploitation avant le début des travaux**, vous mettrez en œuvre l'une ou plusieurs des mesures de sécurité suivantes :

- avoir dégagé l'ouvrage exclusivement par sondage manuel ;
- avoir balisé la canalisation souterraine et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir balisé les emplacements à occuper, les itinéraires à suivre pour les engins de terrassement, de transport, de levage ou de manutention ;
- avoir délimité matériellement la zone de travail dans tous les plans par une signalisation très visible et fait surveiller le personnel par une personne compétente ;
- avoir placé des obstacles efficaces pour mettre l'installation hors d'atteinte ;
- avoir fait procéder à une isolation efficace des parties sous tension par le chargé d'exploitation ou par une entreprise qualifiée en accord avec le chargé d'exploitation ;
- avoir protégé contre le rayonnement solaire les réseaux souterrains mis à l'air libre et faire en sorte de ne pas les déplacer, ni de marcher dessus ;
- appliquer des prescriptions spécifiques données par le chargé d'exploitation.

2- Si toutefois après échange avec l'Exploitant vos travaux sont incompatibles avec le maintien sous tension des réseaux, nous procéderons à une étude complémentaire et éventuellement à la mise en œuvre de la solution trouvée (sous réserve que cela n'impacte pas le réseau et les clients). Vous devrez par ailleurs avoir obtenu du chargé d'exploitation un Certificat pour Tiers pour l'ouvrage concerné avant de débiter vos travaux.






**En cas de dommages aux ouvrages appelez le 01 76 61 47 01 et uniquement dans ce cas  
NE JAMAIS APPROCHER UN OUVRAGE ENDOMMAGE**

**Recommandation par rapport aux distances d'approche**

Pour des raisons impérieuses de sécurité liées à la continuité de service la mise hors tension conformément à la réglementation n'est pas souhaitable.

Merci de vous référer au(x) plan(s) de masse pour identifier les réseaux en présence afin d'adapter la mise en œuvre de vos travaux par rapport aux distances d'approche et suivant les recommandations ci-dessous.

**! \ Mesures de sécurité à mettre en œuvre ! \**

Nature	Niveau de tension	Symbologie	Recommandation
Souterrain	HTA		Certains de nos ouvrages souterrains ne sont pas alertés par un grillage avertisseur qui ne saurait constituer à lui seul un facteur d'alerte de proximité. Vous devrez approcher l'ouvrage exclusivement par sondage manuel sans le toucher.
	BT		
Aérien	BT Nu		Nous devons procéder à une protection du réseau basse tension, nous vous ferons parvenir un devis et les délais de mise en œuvre.
	BT Torsadé		Vous devez veillez à ne pas toucher les canalisations aériennes isolées qui sont dans l'emprise de votre chantier.
	HTA Nu HTA Torsadé		Votre chantier ne peut pas se dérouler dans les conditions que vous aviez envisagées, les distances indiquées dans votre déclaration ne sont pas compatibles avec la sécurité des intervenants.

# Représentation des principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités

## Légende du Plan de Masse

### Réseau électrique

BT	—	Aérien
	- - -	Torsadé
	- - -	Souterrain
BT ABAN	—	Aérien
	- - -	Torsadé
	- - -	Souterrain
BT BRCHT	—	Aérien
HTA	—	Aérien
	- - -	Torsadé
	- - -	Souterrain
	- - -	Galerie
HTA ABAN	—	Aérien
	- - -	Torsadé
	- - -	Souterrain
	- - -	Galerie

### Poste électrique

Poste Source	
Poste DP	
Poste Client HTA	
Poste DP Client HTA	
Poste de Répartition	
Poste de Production	
Poste DP Client-Production	
Poste Client Production	
Poste DP Production	
Poste de transformation HTA/HTA	

### Coffret BT

Coupure	
Fausse Coupure	
Sectionnement	
Coupure rapide	
ADC	
Boite de coupure	
Boite de coupure 3D	
Boite de coupure 4D	
Boite coupe circuit	
RM BT	
Non normalisé	

### Client BT

Tarif jaune C4	
Tarif bleu C5	
Client MHRV	
Producteur BT	

### Armoire HTA

Armoire à Coupure Manuelle	
Armoire à Coupure télécommandée	

### Zone en projet

N° AFFAIRE

### Appareil de coupure aérien

Interrupteur non télécommandé	
Interrupteur télécommandé	
Interrupteur non télécommandé avec ouverture à creux de tension	

### Connexion-jonction

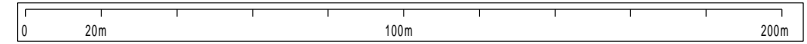
Connexion Aérienne Chgt Sec.	
Jonction Chgt Sec.	
Jonction Etoilement	
Jonction Extrémité	
Poteau remontée Aéro	

## Légende du Plan de détail

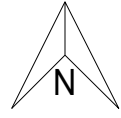
BT	HTA
<u>Réseau nappe niveau supérieur</u>	<u>Réseau nappe niveau supérieur</u>
<u>Réseau nappe niveau inférieur</u>	<u>Réseau nappe niveau inférieur</u>
Réseau abandonné	Réseau abandonné
<u>Branchement</u>	
Branchement abandonné	

Fourreau

Accessoires	Symboles et description	
Coffret électrique		Coffret réseau et branchement
		Coffret type REMBT
Armoire électrique		Armoire de comptage BT
		Armoire HTA
Boîte BT sous trottoir		Réseau
		Branchement
Jonction		BT
		HTA
Dérivation		BT
		HTA
Bout perdu		BT
		HTA
Remontée aérienne		RAS BT
		RAS HTA
Noeud topologique		BT pénétrant dans un bâtiment
		HTA pénétrant dans un bâtiment
Mise à la terre		

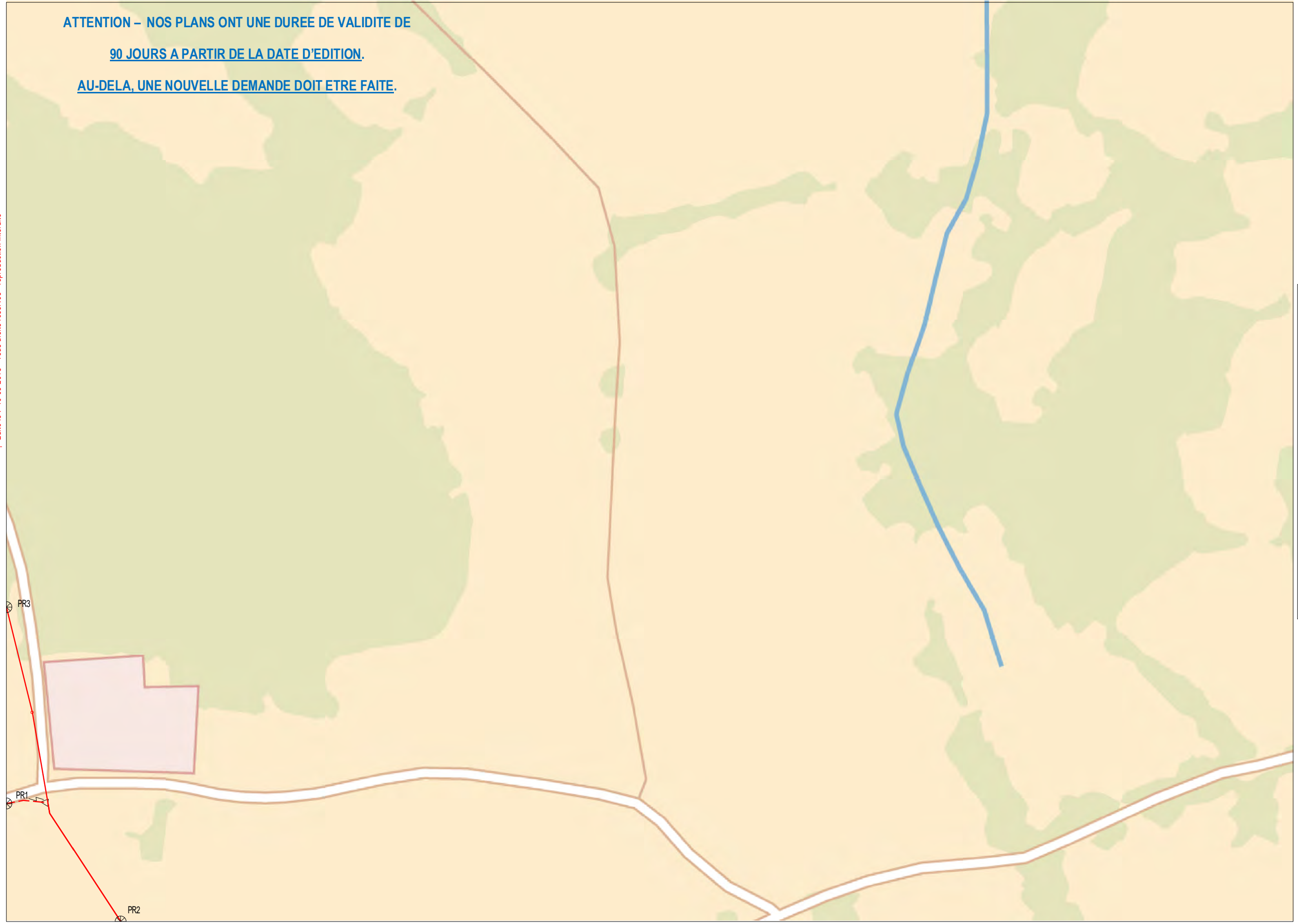


**ATTENTION – NOS PLANS ONT UNE DUREE DE VALIDITE DE  
90 JOURS A PARTIR DE LA DATE D'EDITION.  
AU-DELA, UNE NOUVELLE DEMANDE DOIT ETRE FAITE.**



2- A titre indicatif le saut moyen de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.  
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).  
Echéé le : 10-08-2018 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis  
Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.  
Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).  
1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.



L'ouvrage est en classe C sauf s'il est représenté dans les plans de détail où il faudra se baser sur la classification indiquée dans les plans de détail

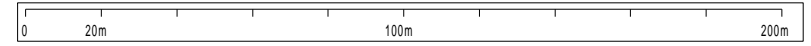
Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

Réf. point	Latitude	Longitude	Point d'appui :
PR1 :	46,11215659	1,21024379	⊕
PR2 :	46,11159122	1,2110671	
PR3 :	46,1131788	1,21021245	

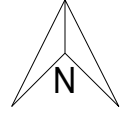
PROTYSIT 1832052659-1832018102 - BÂTIMENT-87290

5 / 14





ATTENTION – NOS PLANS ONT UNE DUREE DE VALIDITE DE  
90 JOURS A PARTIR DE LA DATE D'EDITION.  
AU-DELA, UNE NOUVELLE DEMANDE DOIT ETRE FAITE.



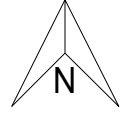
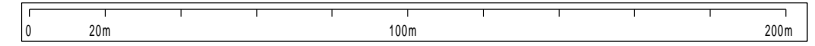
Les Quatre  
Chemins

2- A titre indicatif et sans mention expresse, les ouvrages situés à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.  
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).  
Éché le : 10-08-2018 - Tous droits réservés - reproduction interdite

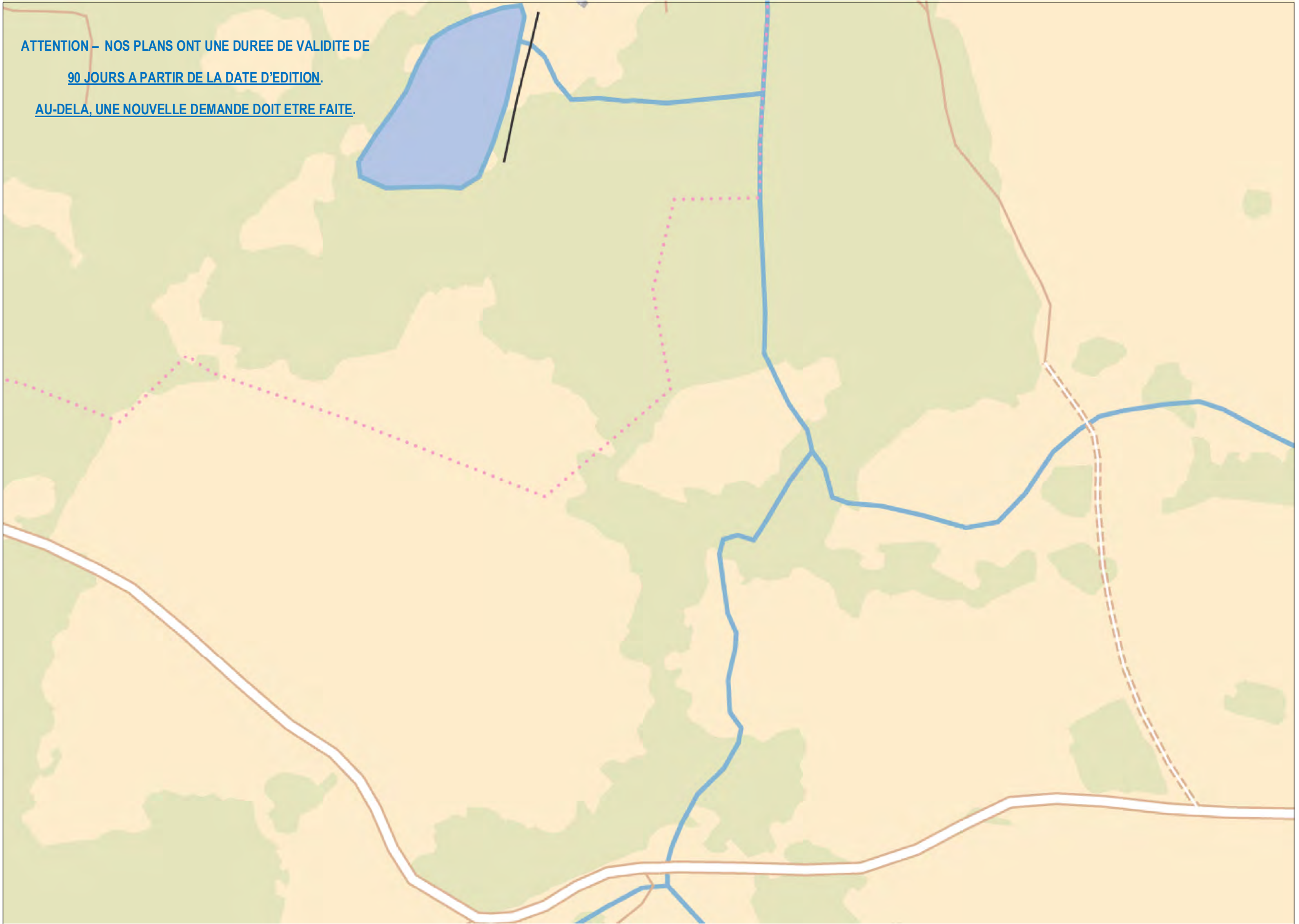
Enedis  
Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.  
Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).  
1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.



L'ouvrage est en classe C sauf s'il est représenté dans les plans de détail où il faudra se baser sur la classification indiquée dans les plans de détail



**ATTENTION – NOS PLANS ONT UNE DUREE DE VALIDITE DE  
 90 JOURS A PARTIR DE LA DATE D'EDITION.  
 AU-DELA, UNE NOUVELLE DEMANDE DOIT ETRE FAITE.**



2- A titre indicatif et sans préjudice de la responsabilité de l'exploitant, les ouvrages de profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée, Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.  
 3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).  
 Eché le : 10-08-2018 - Tous droits réservés - reproduction interdite

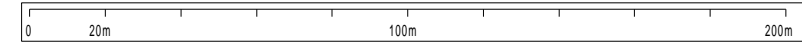
Enedis  
 Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans le cadre des travaux indiqués par le déclarant.  
 Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).  
 1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.



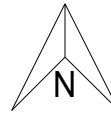
L'ouvrage est en classe C sauf s'il est représenté dans les plans de détail où il faudra se baser sur la classification indiquée dans les plans de détail

PROTYST 1832052659 - 183201RDT02 - BATTEMENT - 87290

7/14



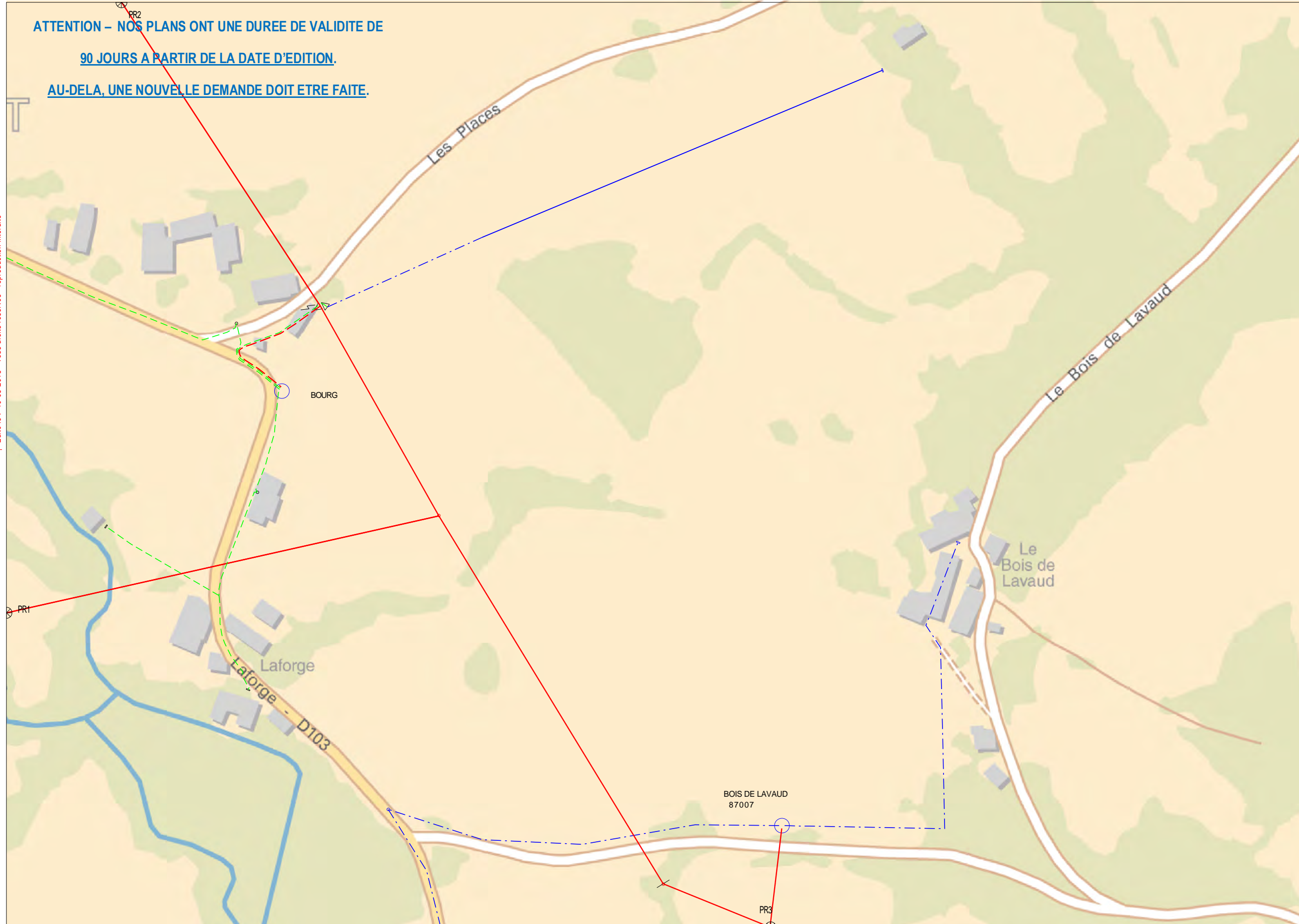
PROTYST 1832052659-183201RDT02 - BÂTIMENT-87290



**ATTENTION – NOS PLANS ONT UNE DUREE DE VALIDITE DE  
90 JOURS A PARTIR DE LA DATE D'EDITION.  
AU-DELA, UNE NOUVELLE DEMANDE DOIT ETRE FAITE.**

2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains sont à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.  
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).  
Échéé le : 10-08-2018 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis  
Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.  
Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).  
1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.

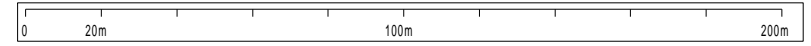


Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

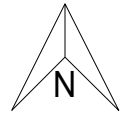
Réf. point	Latitude	Longitude	Point d'appui :
PR1 :	46,10860786	1,21035945	⊕
PR2 :	46,11159122	1,2110871	
PR3 :	46,10716139	1,21575426	

L'ouvrage est en classe C sauf s'il est représenté dans les plans de détail où il faudra se baser sur la classification indiquée dans les plans de détail





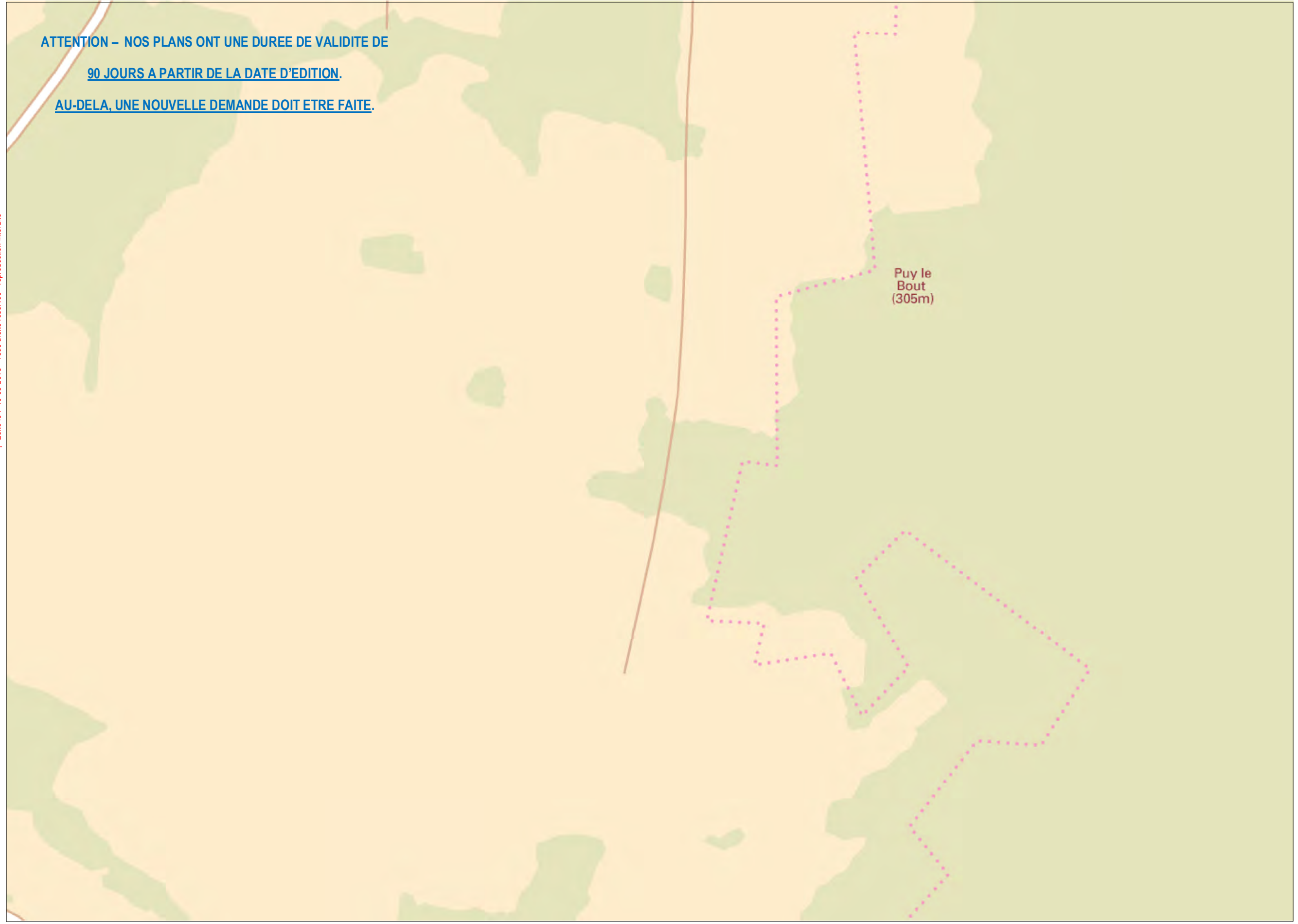
PROTYSIT 1832052659 - 183201RDT02 - BÂTIMENT - 87290



**ATTENTION – NOS PLANS ONT UNE DUREE DE VALIDITE DE  
90 JOURS A PARTIR DE LA DATE D'EDITION.  
AU-DELA, UNE NOUVELLE DEMANDE DOIT ETRE FAITE.**

2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains sont réalisés à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.  
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).  
Échéé le : 10-08-2018 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis  
Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.  
Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).  
1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.

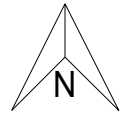
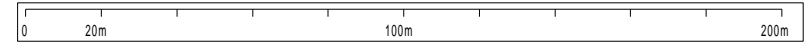


Puy le Bout (305m)



L'ouvrage est en classe C sauf s'il est représenté dans les plans de détail où il faudra se baser sur la classification indiquée dans les plans de détail

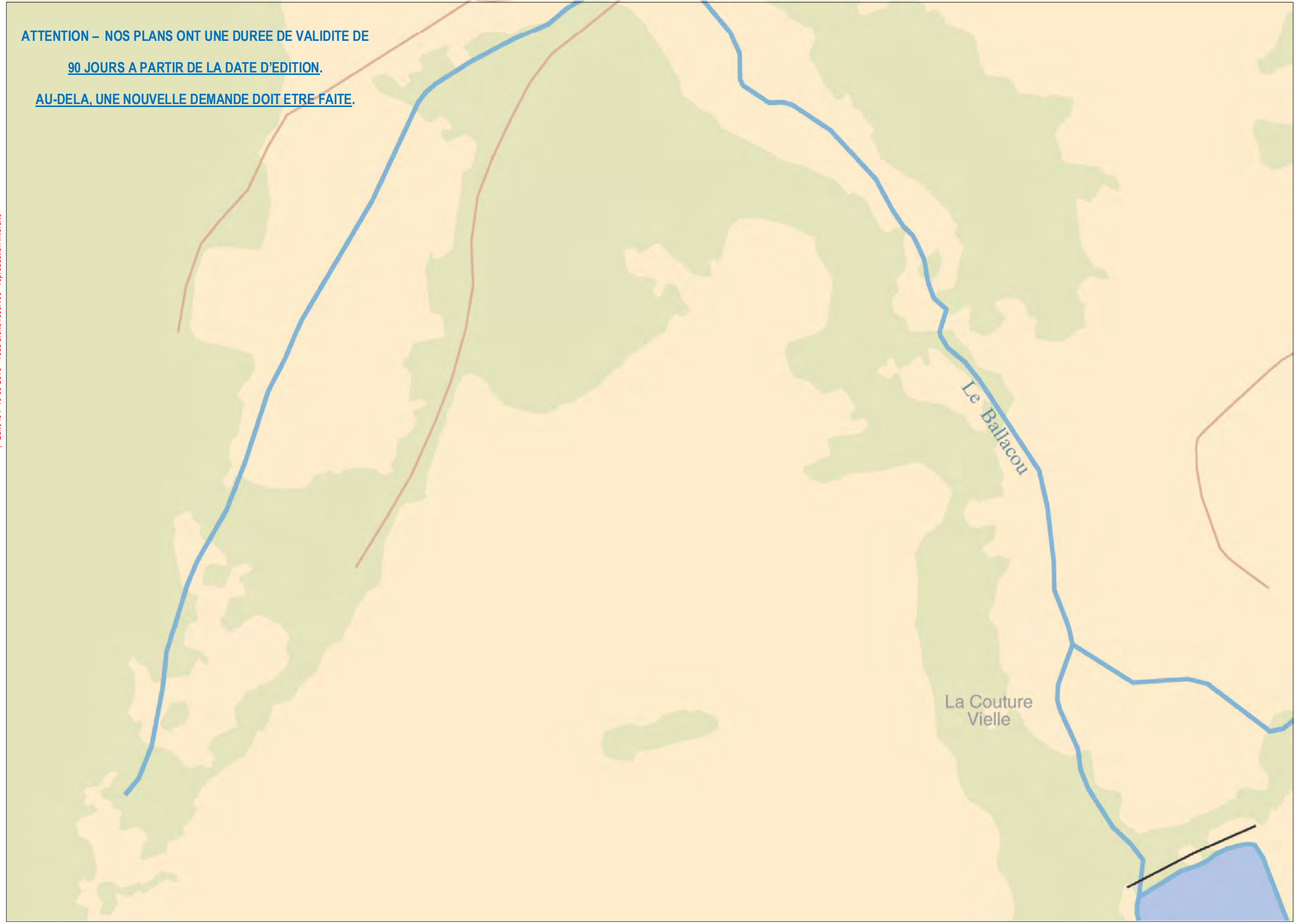




**ATTENTION – NOS PLANS ONT UNE DUREE DE VALIDITE DE  
90 JOURS A PARTIR DE LA DATE D'EDITION.  
AU-DELA, UNE NOUVELLE DEMANDE DOIT ETRE FAITE.**

2- A titre indicatif et sans préjudice de la responsabilité de l'exploitant, les ouvrages de profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée, Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.  
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).  
Eché le : 10-08-2018 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis  
Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.  
Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).  
1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.

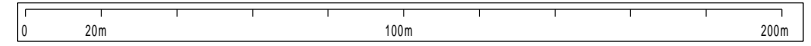


L'ouvrage est en classe C sauf s'il est représenté dans les plans de détail où il faudra se baser sur la classification indiquée dans les plans de détail

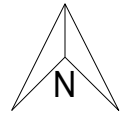


PROTYSIT 1832052659-183201RDT02 - BÂTIMENT- 87290

10/14



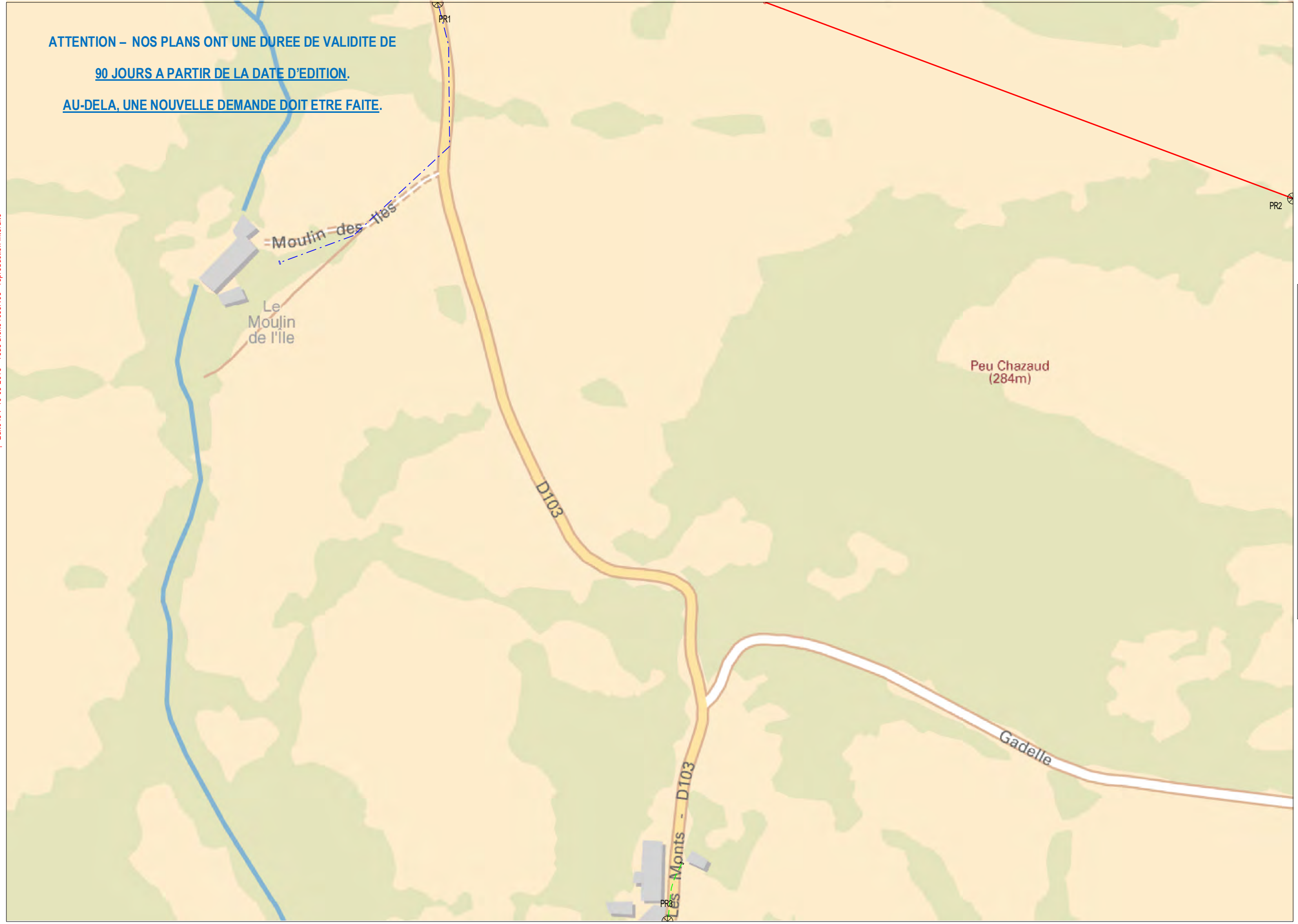
PROTYSIT 1832052659-183201RDT02 - BÂTIMENT- 87290



**ATTENTION – NOS PLANS ONT UNE DUREE DE VALIDITE DE  
90 JOURS A PARTIR DE LA DATE D'EDITION.  
AU-DELA, UNE NOUVELLE DEMANDE DOIT ETRE FAITE.**

2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains sont réalisés à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.  
 3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).  
 Eché le : 10-08-2018 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis  
 Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans le cadre des travaux indiqués par le déclarant.  
 Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).  
 1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.

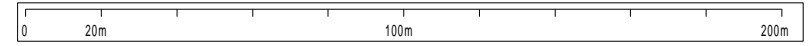


Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

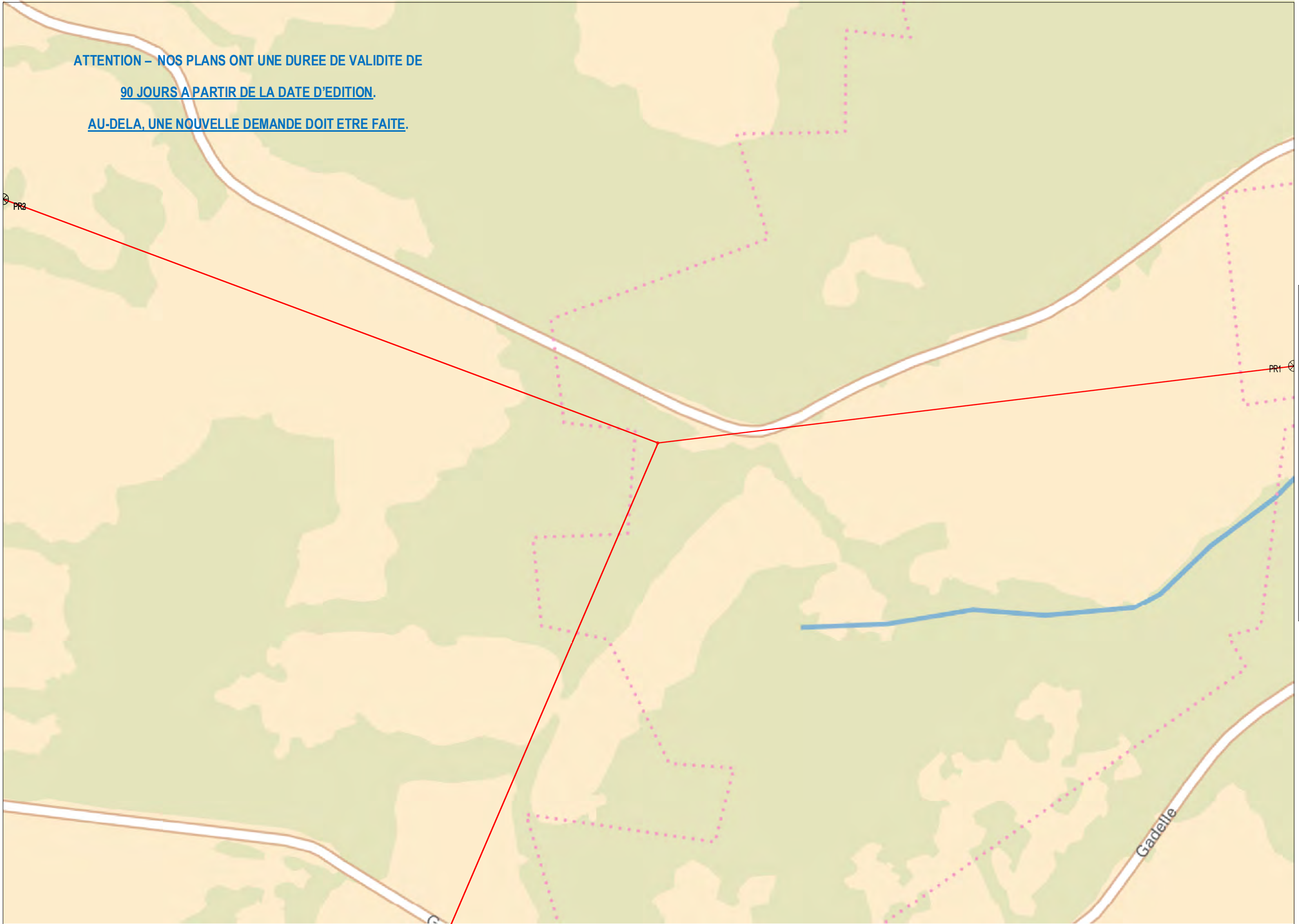
Réf. point	Latitude	Longitude	Point d'appui :
PR1 :	46,10712509	1,21344666	⊕
PR2 :	46,1062587	1,21950032	
PR3 :	46,10264925	1,21521044	

L'ouvrage est en classe C sauf s'il est représenté dans les plans de détail où il faudra se baser sur la classification indiquée dans les plans de détail





**ATTENTION – NOS PLANS ONT UNE DUREE DE VALIDITE DE  
90 JOURS A PARTIR DE LA DATE D'EDITION.  
AU-DELA, UNE NOUVELLE DEMANDE DOIT ETRE FAITE.**



2- A titre indicatif le saut moyen de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'entoussement d'un ouvrage construit selon ces règles.  
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).  
Échéé le : 10-08-2018 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis  
Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.  
Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).  
1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.

Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

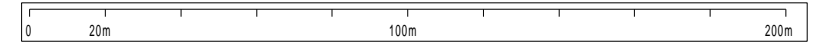
Réf. point	Latitude	Longitude	Point d'appui :
PR1 :	46,10558653	1,22858628	⊕
PR2 :	46,1062587	1,21950032	
PR3 :	46,1062587	1,21950032	

L'ouvrage est en classe C sauf s'il est représenté dans les plans de détail où il faudra se baser sur la classification indiquée dans les plans de détail

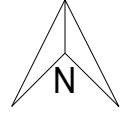


PROTYSIT 1832052659 - 183201RDT02 - BÂTIMENT - 87290

12/14



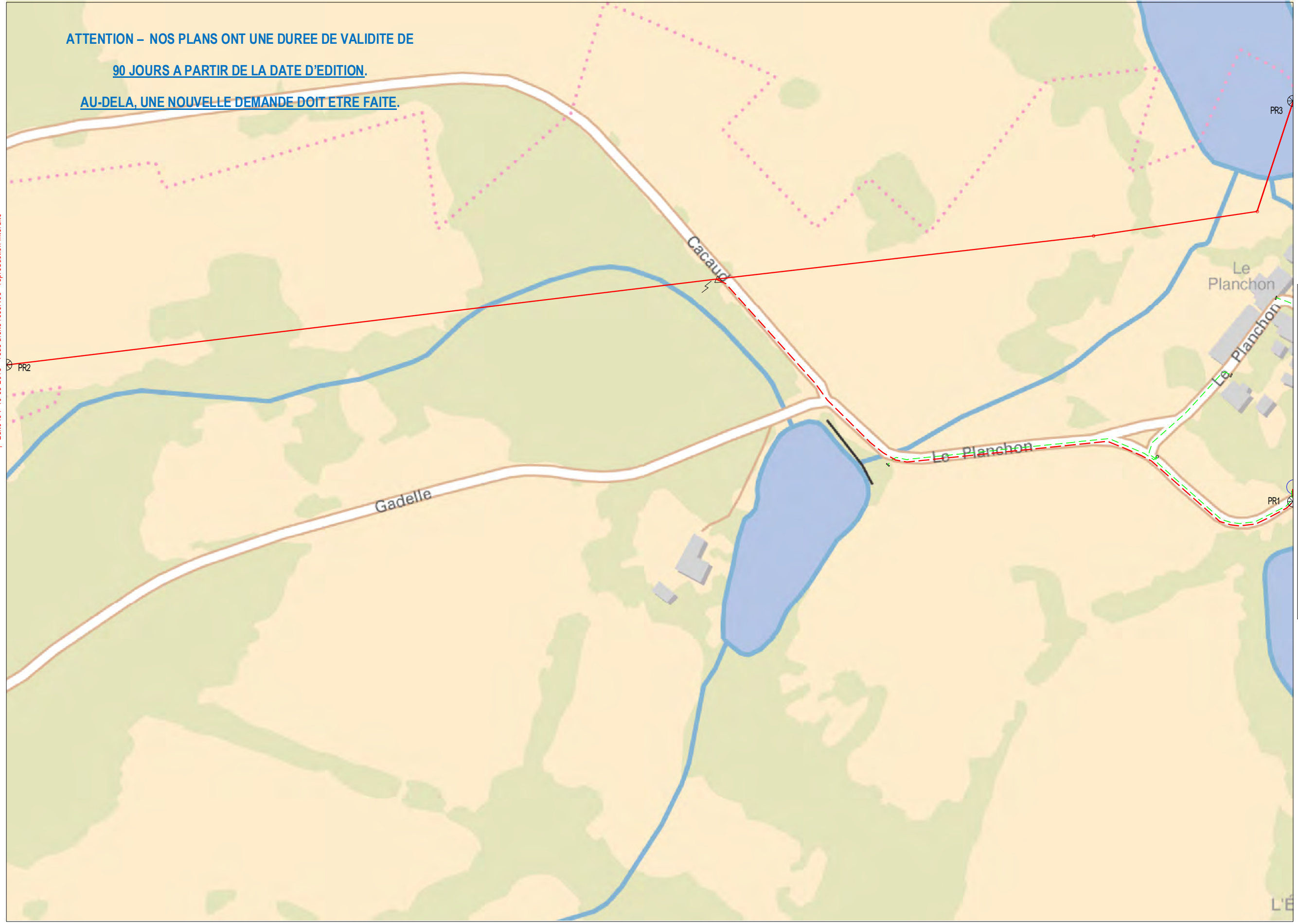
**ATTENTION – NOS PLANS ONT UNE DUREE DE VALIDITE DE  
90 JOURS A PARTIR DE LA DATE D'EDITION.  
AU-DELA, UNE NOUVELLE DEMANDE DOIT ETRE FAITE.**



PROTYST 1832052659-183201RDT02 - BÂTIMENT- 87290

2- A titre indicatif le sol est représenté par une couleur verte ou orange. Les contours de la carte sont à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.  
3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affluents (coffrets, poteaux, ...).  
Éché le : 10-08-2018 - Tous droits réservés - reproduction interdite

Enedis  
Au titre de ce plan, il est entendu qu'Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement, exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant.  
Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité, ...).  
1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés.



Coordonnées en degrés exprimées dans le Système géodésique WGS84

Réf. point	Latitude	Longitude	Point d'appui :
PR1 :	46,10505785	1,2376674	⊕
PR2 :	46,10558653	1,22858628	
PR3 :	46,10701917	1,23760446	

L'ouvrage est en classe C sauf s'il est représenté dans les plans de détail où il faudra se baser sur la classification indiquée dans les plans de détail



Service qui délivre le document

ENEDIS-DRLIM-LIMOUSIN  
ENEDIS DICT

19 BIS AVENUE DE LA REVOLUTION  
BP 406  
87012 LIMOGES CEDEX 1  
France

Tél: +33555442115 Fax: +33344625402  
drlimousin-dtdict@enedis-grdf.fr

COMMENTAIRES IMPORTANTS  
ASSOCIES AU DOCUMENT N°  
1832052659.183201RDT02

**Veillez prendre en compte les commentaires suivants :**

ATTENTION : les documents pdf qui vous sont adressés sont multi formats. Les formats d'impression sont indiqués sur chaque page, pour conserver les échelles et avoir une bonne lecture des 1/200ème, il vous faut imprimer chaque page au bon format.

Responsable : SERIN Marie  
Tél: +33555442087  
Date : 16/08/2018  
Signature :

(Commentaires\_V5.3\_V1.0)



Ministère chargé de l'écologie

**Récépissé de DT  
Récépissé de DICT**

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)



N° 14435\*03

**Destinataire**

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination  
Numéro / Voie  
Code postal / Commune  
Pays

Chassagne Laure  
21 rue Columbia  
87068 Limoges  
France

N° consultation du téléservice : 2018092101019TXV  
Référence de l'exploitant : 1838088441.183801RDT02  
N° d'affaire du déclarant :  
Personne à contacter (déclarant) : Laure Chassagne  
Date de réception de la déclaration : 21/09/2018  
Commune principale des travaux : 87290 BALLEDEMENT  
Adresse des travaux prévus :

**Coordonnées de l'exploitant :**

Raison sociale : ORANGE LENS  
Personne à contacter : PAGNIEZ Nathalie  
Numéro / Voie : TSA 70011  
Lieu-dit / BP :  
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX  
Tél. : +33328300450 Fax :

**Éléments généraux de réponse**

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :  
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m  
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL (voir liste des catégories au verso)

**Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages**

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_  
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.  
Veillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

**Emplacement de nos réseaux / ouvrages**

Plans joints : Références : Echelle (1) : Date d'édition (1) : Sensible : Prof. règl. mini (1) : Matériau réseau (1) :  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.  
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)  
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.  
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.  
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.  
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

**Recommandations de sécurité**

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :  
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_  
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible  
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : pdc.s.alo@orange.com

**Dispositifs importants pour la sécurité :**

**Cas de dégradation d'un de nos ouvrages**

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111  
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

**Responsable du dossier**

Nom : PAGNIEZ Nathalie  
Désignation du service : POLE RDT/RDICT  
Tél : +33 328300450

**Signature de l'exploitant ou de son représentant**

Nom : PAGNIEZ Nathalie  
Signature :  
Date : 24/09/2018 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 8

orange  
 POLE RDTR/DICT  
 n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111  
 Système : WGS 84 Mercator  
 Echelle : 1/4000  
 © Orange

Propriétaires	Orange	Autres
Conduite allégée	Conduite enrobée	Artère pleine terre
Artère aérienne appuis Orange	Artère aérienne appuis ERDF	Planis topographique

Classe de précision ouvrages (A,B,C)  
 Planis topographique



orange  
 POLE RDTRDICT  
 n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111  
 Système : WGS 84 Mercator  
 Echelle : 1/1000  
 Référence : 1 / 7

Orange	Propriétaires
Conduite allégée	Autres
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	

Classe de précision ouvrages : (A,B,C)  
 Pointe topographique

© Orange



Les Tuilleries

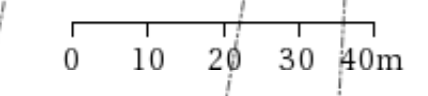
No. 1

BALLEDENT - 007

BALLEDENT

C.R.

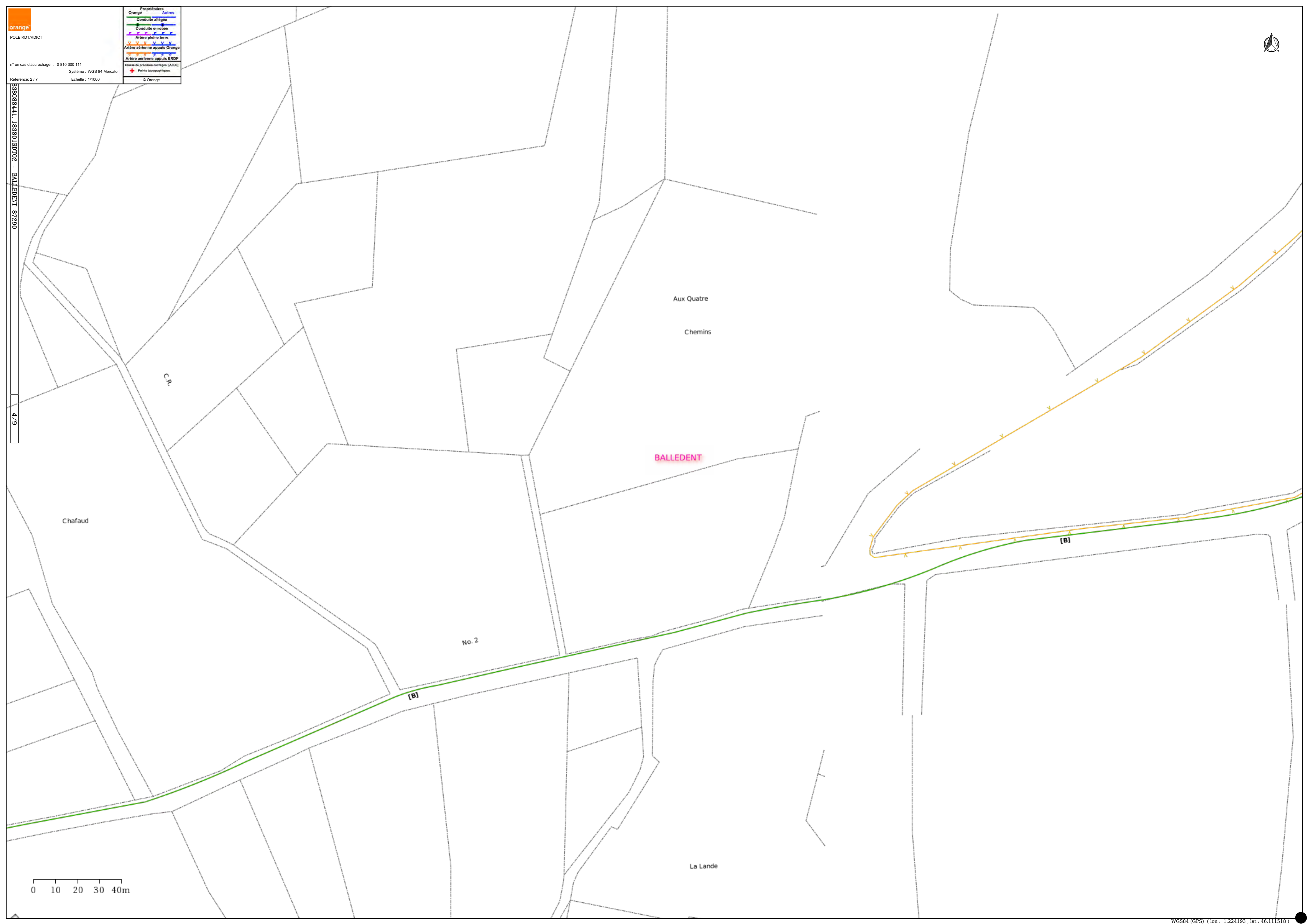
No. 1



V.C.



3308841.183010102 - BALLEDEMENT 87290  
4/9





orange  
 POLE RDTR/DICT  
 n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111  
 Système : WGS 84 Mercator  
 Référence: 3 / 7  
 Echelle : 1/1000  
 © Orange

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	Conduite enrobée
Artère pleine terre	Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF	

Classe de précision ouvrages: (A,B,C)  
 Pointe topographique



33088441.183801RD102 - BALLEDEMENT 87290  
 5/9



orange  
 POLE RDT/RDICT  
 n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111  
 Système : WGS 84 Mercator  
 Echelle : 1/1000  
 Référence: 4 / 7

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	

Classe de protection ouvrages (A,B,C)  
 Pointe topographique  
 © Orange

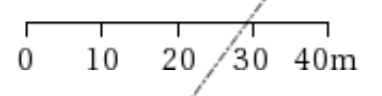


33088441.18380 RDICT - BALLEDENT - 87290  
 6/9

BALLEDENT

CHATEAUPONSAC

(B)



**orange**  
POLE RDTRDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111  
Système : WGS 84 Mercator  
Référence : 5 / 7  
Echelle : 1/1000  
© Orange

**Propriétaires**  
Orange  
Autres

**Conduite allégée**  
Conduite enrobée

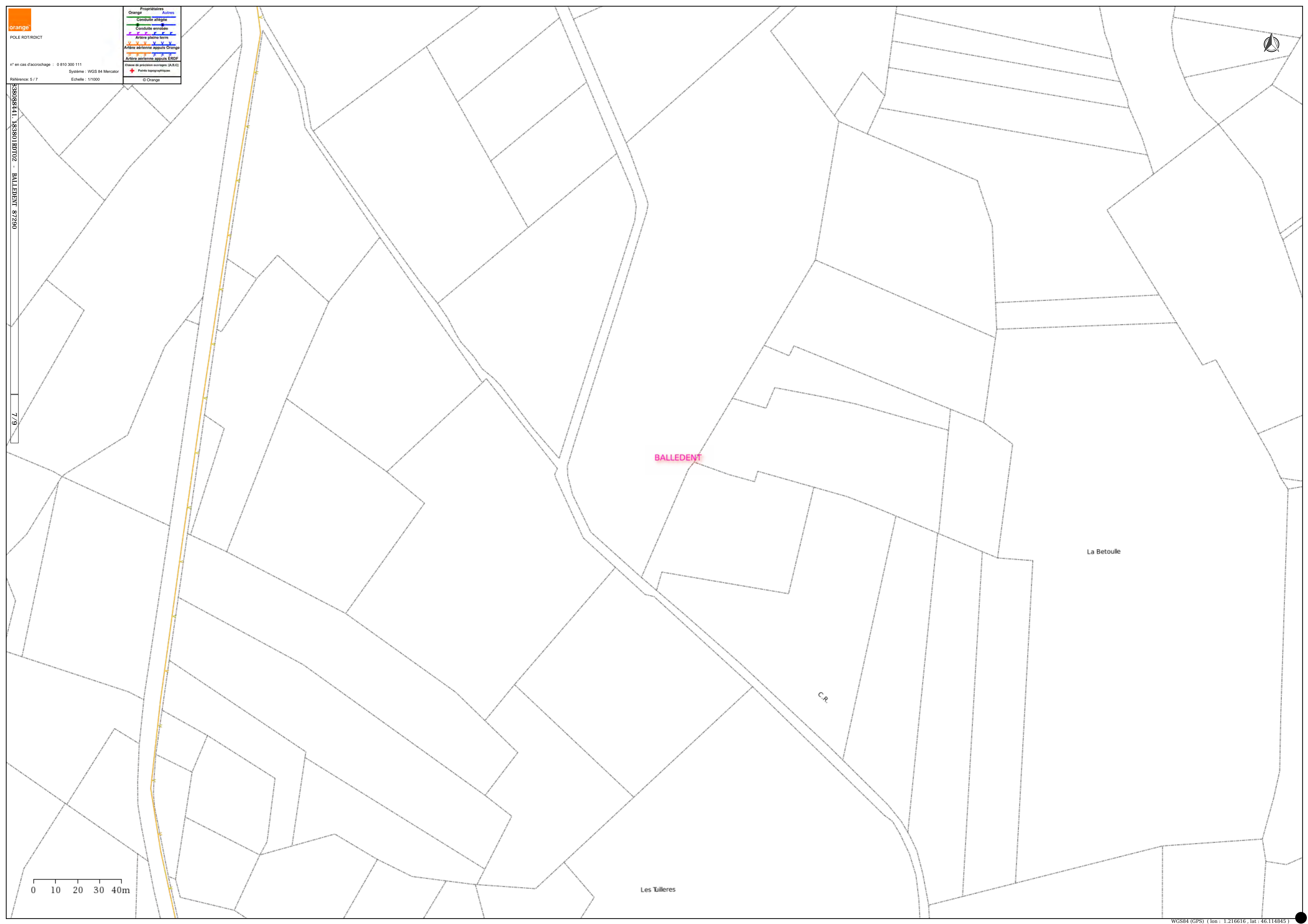
**Artère pleine terre**  
Artère aérienne appuis Orange

**Artère aérienne appuis ERDF**

Classe de protection ouvrages (A,B,C)  
Pavés topographiques



330308411\_18380 RD102 - BALLEDENT 87290  
7/9

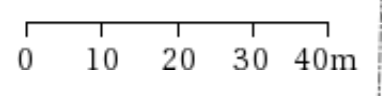


BALLEDENT

La Betouille

C.R.

Les Tuilleres



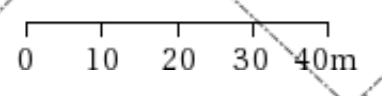
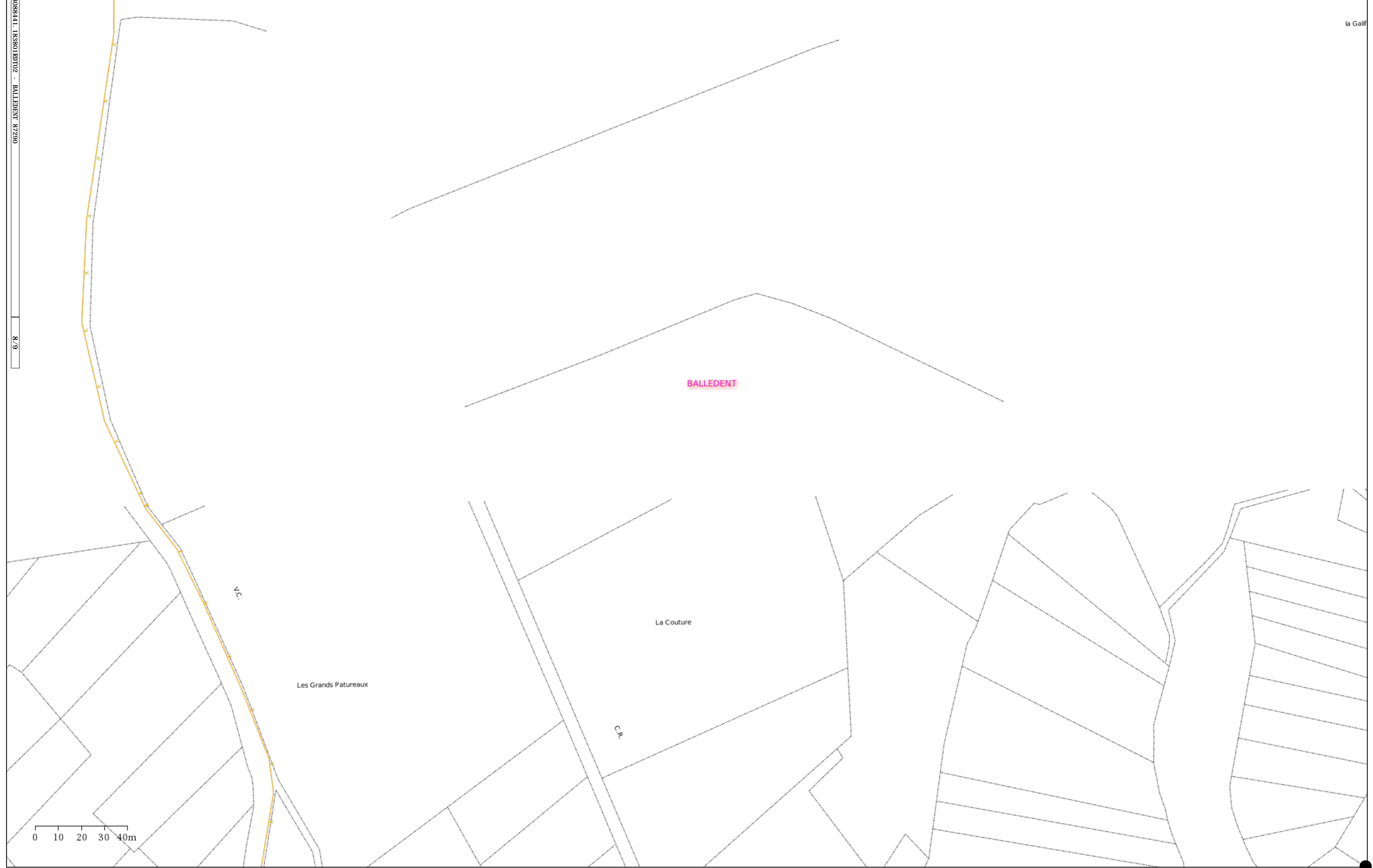
Propriétaires  
Orange  
Autres  
Conduite allégée  
Conduite enrobée  
Artère pleine terre  
Artère aérienne appuis Orange  
Artère aérienne appuis ERDF  
Classe de précision ouvrages (A,B,C)  
Pointe topographique  
© Orange

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111  
Système : WGS 84 Mercator  
Référence: 6 / 7  
Echelle : 1/1000



330808441\_183801RD102 - BALLEDENT - 87290  
6/9

la Galif



Propriétaires  
Orange  
Autres  
Conduite allégée  
Conduite enrobée  
Artère pleine terre  
Artère aérienne appuis Orange  
Artère aérienne appuis ERDF  
Classe de protection ouvrages (A,B,C)  
Points topographiques  
© Orange

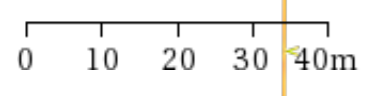
n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111  
Système : WGS 84 Mercator  
Référence: 7 / 7  
Echelle : 1/1000



838  
8441 - 8380 RD102 - BALLEDENT 87290  
9/9

Laprade

BALLEDENT



## Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

### Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT  
conjointe

Dénomination : Chassagne Laure  
Numéro / Voie : 21 rue Columbia  
Code postal / Commune : 87068 Limoges  
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2018092101023TCG

Référence de l'exploitant : 1838088580.183801RDT02

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) : Laure Chassagne

Date de réception de la déclaration : 21/09/2018

Commune principale des travaux : 87290 BALLEDEMENT

Adresse des travaux prévus :

### Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE LENS

Personne à contacter : PAGNIEZ Nathalie

Numéro / Voie : TSA 70011

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX

Tél. : +33328300450

Fax :

### Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL (voir liste des catégories au verso)

### Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

### Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : \_\_\_\_\_ Echelle<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ Date d'édition<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ Sensible :  Prof. règl. mini<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ Matériau réseau<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. \_\_\_\_\_ cm  
\_\_\_\_\_ cm

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

### Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : [pdcs.alo@orange.com](mailto:pdcs.alo@orange.com)

### Dispositifs importants pour la sécurité :

### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

### Responsable du dossier

Nom : PAGNIEZ Nathalie

Désignation du service : POLE RDT/RDICT

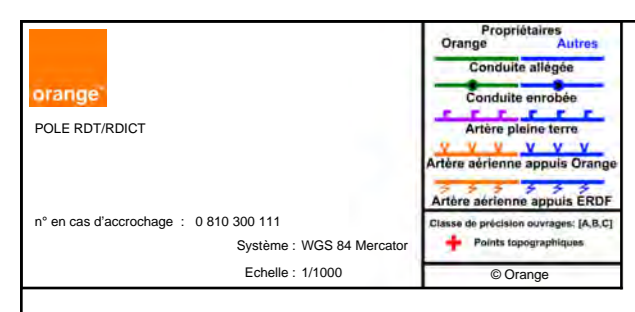
Tél : +33 328300450


### Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : PAGNIEZ Nathalie

Signature :

Date : 24/09/2018 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 1


 Legend for map symbols including various colored lines and shapes representing different types of infrastructure or boundaries.



## Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

### Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT  
conjointe

Dénomination : Chassagne Laure  
Numéro / Voie : 21 rue Columbia  
Code postal / Commune : 87068 Limoges  
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2018092101028TGR

Référence de l'exploitant : 1838088715.183801RDT02

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) : Laure Chassagne

Date de réception de la déclaration : 21/09/2018

Commune principale des travaux : 87290 BALLEDEMENT

Adresse des travaux prévus :

### Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE LENS

Personne à contacter : PAGNIEZ Nathalie

Numéro / Voie : TSA 70011

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX

Tél. : +33328300450

Fax :

### Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL (voir liste des catégories au verso)

### Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

- Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

### Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : \_\_\_\_\_ Echelle<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ Date d'édition<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ Sensible :  Prof. règl. mini<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ Matériau réseau<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

- Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

### Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : [pdcs.alo@orange.com](mailto:pdcs.alo@orange.com)

Dispositifs importants pour la sécurité :

### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

### Responsable du dossier

Nom : PAGNIEZ Nathalie

Désignation du service : POLE RDT/RDICT

Tél : +33 328300450

### Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : PAGNIEZ Nathalie

Signature :

Date : 24/09/2018 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 7

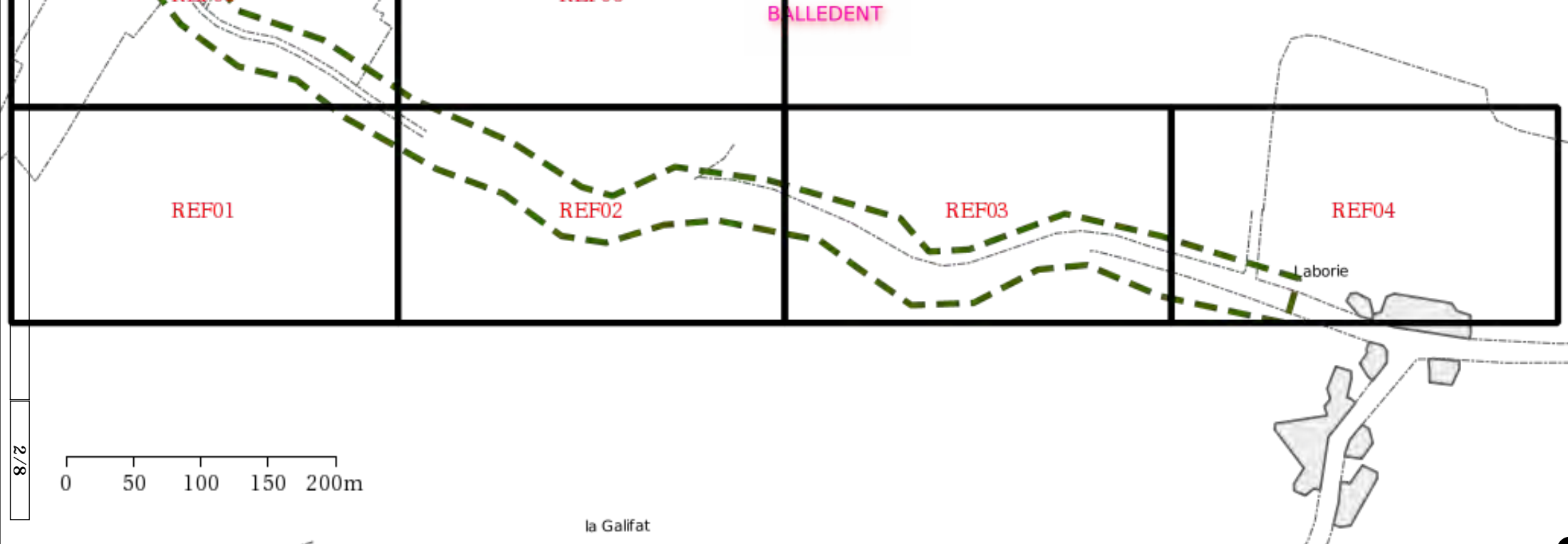


**orange**  
 POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111  
 Système : WGS 84 Mercator  
 Echelle : 1/4000

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages : (A,B,C)	
+ Points topographiques	
© Orange	

838088715.183801RDT02 - BALLEDEMENT 872290



2/8



POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 1 / 6

Echelle: 1/1000

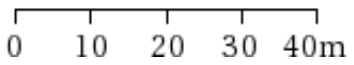
Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	



838088715.183801RDT02 - BALLEDEDENT 87290

BALLEDEDENT

3/8





POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 2 / 6

Echelle : 1/1000

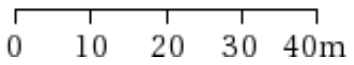
Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	



838088715.183801RDT02 - BALLEDEMENT 87290

BALLEDEMENT

4/8





POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 3 / 6

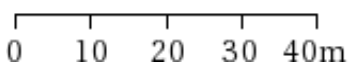
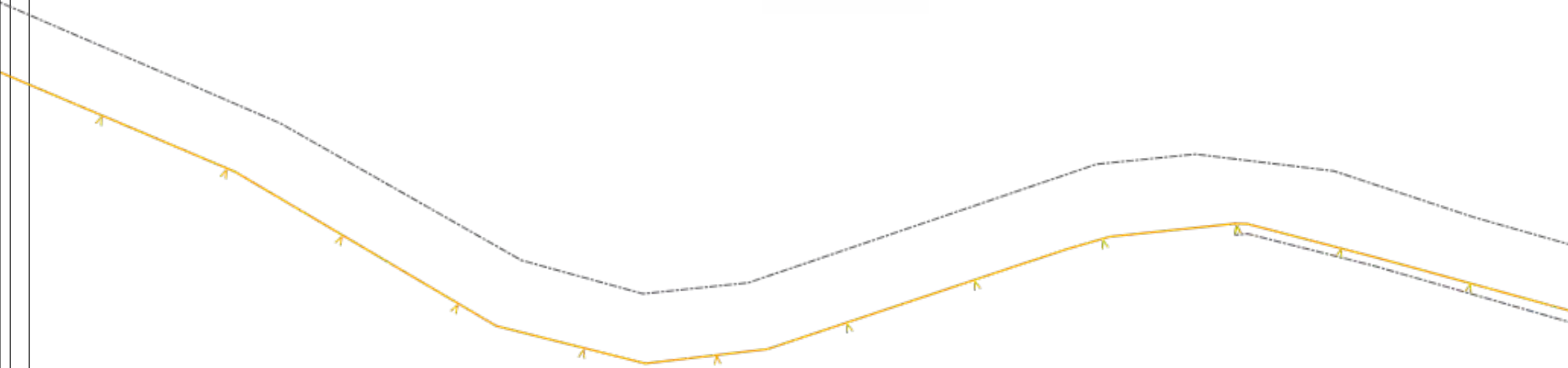
Echelle: 1/1000

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	



838088715.183801RDT02 - BALLEDEMENT 87290

BALLEDEMENT



5 / 8



POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 4 / 6

Echelle: 1/1000

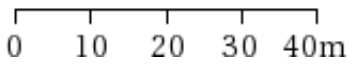
Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	



838088715.183801RDT02 - BALLEDEMENT 87290

BALLEDEMENT

Laborie



6 / 8



POLE RDT/RDICT

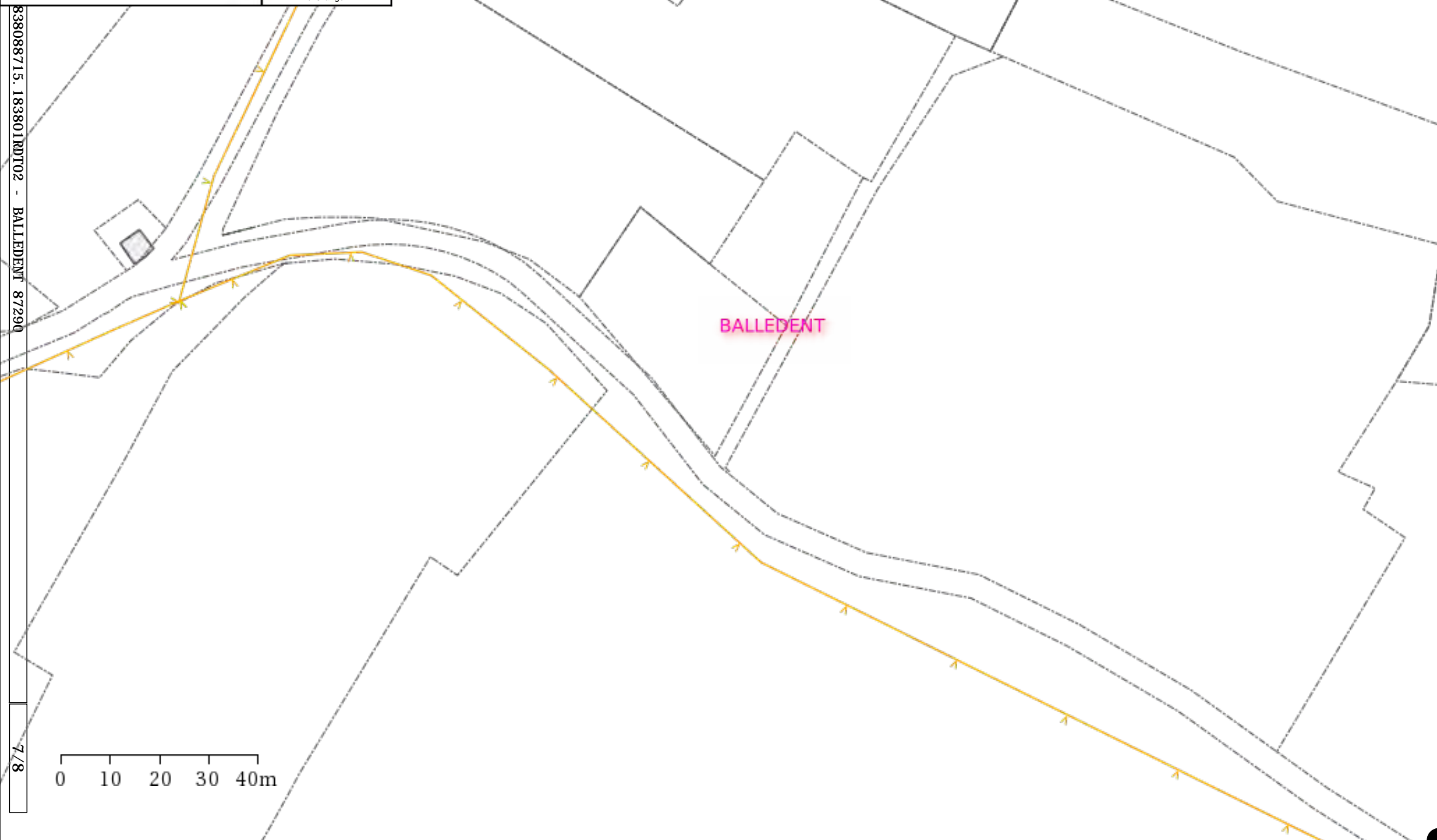
n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 5 / 6

Echelle : 1/1000

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	





POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 6 / 6

Echelle: 1/1000

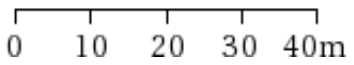
Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	



838088715.183801RDT02 - BALLEDENT-87290

BALLEDENT

8/8



## Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

### Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT  
conjointe

Dénomination : Chassagne Laure  
Numéro / Voie : 21 rue Columbia  
Code postal / Commune : 87068 Limoges  
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2018092101031TTP  
Référence de l'exploitant : 1838088749.183801RDT02  
N° d'affaire du déclarant :  
Personne à contacter (déclarant) : Laure Chassagne  
Date de réception de la déclaration : 21/09/2018  
Commune principale des travaux : 87290 BALLEDEMENT  
Adresse des travaux prévus :

### Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : ORANGE LENS  
Personne à contacter : PAGNIEZ Nathalie  
Numéro / Voie : TSA 70011  
Lieu-dit / BP :  
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX  
Tél. : +33328300450 Fax :

### Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :  
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m  
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL (voir liste des catégories au verso)

### Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :  
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.  
Veuillez contacter notre représentant : Tél. :  
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

### Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Echelle (1) : Date d'édition (1) : Sensible : Prof. règl. mini (1) : Matériau réseau (1) :  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.  
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : à  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : )  
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.  
 (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.  
 Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.  
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

### Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)  
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :  
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :  
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est :  possible  impossible  
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 : si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : [pdcs.alo@orange.com](mailto:pdcs.alo@orange.com)

### Dispositifs importants pour la sécurité :

### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0810300111  
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

### Responsable du dossier

Nom : PAGNIEZ Nathalie  
Désignation du service : POLE RDT/RDICT  
Tél : +33 328300450

### Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : PAGNIEZ Nathalie  
Signature :  
Date : 24/09/2018 Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 7





POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111  
Système : WGS 84 Mercator  
Echelle : 1/4000

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	Conduite enrobée
Artère pleine terre	Artère aérienne appuis Orange
Artère aérienne appuis ERDF	Points topographiques
Classe de précision ouvrages : (A,B,C)	
© Orange	



338088749 - 183801RDT02 - BALLEDEMENT - 87290

2/8

0103

BALLEDEMENT-007

Aux Quatre Chemins

Chaufaud

REF06  
No. 2

La Lande

REF05

BALLEDEMENT

Bois de Lavaud

CHATEAUPONSAC

Puy le Bout

REF04

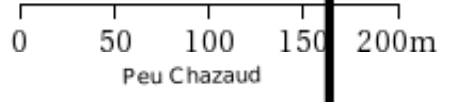
La Couture Vieille

REF01

REF02

REF03

Le Planchon





POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 1 / 6

Echelle : 1/1000

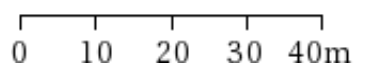
Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages : [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	



338088749 - 183801RDT02 - BALLEDEMENT 87290

3/8

BALLEDEMENT





POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 2 / 6

Echelle : 1/1000

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages : [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	

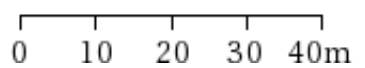


838088749 - 183801RDT02 - BALLEDENT 87290

4/8

BALLEDENT

CHATEAUPONSAC





POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 3 / 6

Echelle : 1/1000

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	

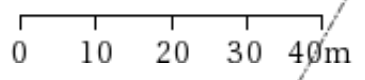


338088749 - 183801RDT02 - BALLEDEMENT 87290

5/8

CHATEAUPONSAC

BALLEDEMENT





POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 4 / 6

Echelle : 1/1000

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	Conduite enrobée
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages : [A,B,C]	
+ Points topographiques	

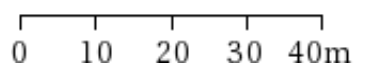
© Orange



338088749 - 183801RDT02 - BALLEDEMENT 87290

6/8

BALLEDEMENT





POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Système : WGS 84 Mercator

Référence: 5 / 6

Echelle : 1/1000

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	
Conduite enrobée	
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: (A,B,C)	
+ Points topographiques	
© Orange	



838088749 - 183801RDT02 - BALLEDEMENT 87290

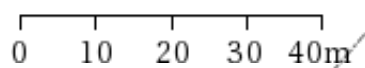
7/8

La Lande

C.R.

C.R.

BALLEDEMENT





POLE RDT/RDICT

n° en cas d'accrochage : 0 810 300 111

Référence: 6 / 6

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	Conduite enrobée
Artère pleine terre	
Artère aérienne appuis Orange	
Artère aérienne appuis ERDF	
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+ Points topographiques	
© Orange	

Système : WGS 84 Mercator

Echelle : 1/1000



838088749 - 183801RDT02 - BALLEDEMENT 87290

8/8

Aux Quatre

Chemins

C.R.

Chafaud

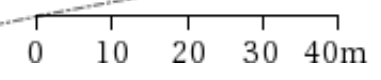
BALLEDEMENT

No. 2

[B]

[B]

La Lande



## Recommandations techniques et consignes de sécurité Travaux à proximité d'ouvrages d'assainissement et de distribution d'eau.

Tous travaux commencés avant d'avoir reçu une réponse à votre DICT engage votre responsabilité exclusive.

Les plans mis à votre disposition en réponse à votre DICT font apparaître des ouvrages (ci- après : « les ouvrages ») dans la zone d'influence de vos travaux. Il vous revient de prendre toutes initiatives pour garantir leur préservation, ainsi que la sécurité des personnes et la protection de l'environnement compte tenu des dangers présentés par un endommagement des ouvrages (pression interne pouvant dépasser 7 bars dans les canalisations d'eau potable, effluents nocifs dans les ouvrages d'assainissement,...).

En votre qualité d'entreprise spécialisée en charge de la réalisation de travaux de terrassement ou de forage il vous appartient de prendre les dispositions commandées par les règles de l'art.

### Repérage préalable des ouvrages

Tous les renseignements qui vous sont fournis, et en particulier ceux portés sur les plans, ne le sont qu'à titre indicatif, des modifications de la voirie (assiette, profil, repère) ayant pu intervenir postérieurement à l'établissement des plans de récolement des canalisations et ouvrages. En outre, les branchements n'apparaissent la plupart du temps pas sur ces plans.

Les accessoires de surface (regards, bouches à clef, tampons, plaques, ...) donnent des indications sur la localisation des ouvrages enterrés. Il vous appartient de les prendre en compte. Toutefois ces accessoires peuvent avoir été déplacés ou dissimulés sans que l'information ait été portée à la connaissance du gestionnaire du réseau.

La position, la profondeur, la géométrie, et la nature des ouvrages doivent être confirmées sous votre responsabilité exclusive par des sondages manuels suffisamment rapprochés et appropriés à la nature et la profondeur des travaux projetés.

Certains de nos anciens ouvrages ne sont pas protégés par un grillage avertisseur, qui ne saurait constituer à lui seul un facteur d'alerte de proximité. Si cette signalisation existe, elle sera soigneusement remise en place.

Pour assurer toutes les garanties de sécurité, vous devez procéder à un marquage ou piquetage au sol permettant, pendant toute la durée du chantier, de signaler le tracé de l'ouvrage et le cas échéant la localisation des points singuliers (affleurants, changements de direction, ...).

### Précaution pendant les travaux

Pendant toute la durée des travaux, l'accès à nos canalisations et aux accessoires de surface doit être maintenu libre de jour comme de nuit.

Dans l'hypothèse où des accessoires de surface devraient être déplacés, vous devez en informer le gestionnaire qui vous informera des précautions à prendre. Leur repositionnement convenable et leur mise à la cote sera réalisé à vos frais.

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art sans entraîner de contraintes excessives sur les ouvrages ni générer d'interactions susceptibles de nuire à leur bonne conservation.

### Attitude en cas de sinistre

En cas de dégradation des ouvrages, imputable à vos travaux, il vous appartient d'avertir le gestionnaire dans les meilleurs délais et de favoriser la réalisation des opérations de réparations qui s'imposent. Le gestionnaire est seul habilité à intervenir sur ses propres ouvrages.

**Le non respect de ces consignes engage totalement votre responsabilité en cas de sinistre.** Nous vous rappelons en outre qu'aux termes de l'article L1324-4 du Code de la santé publique :

*« Le fait de dégrader des ouvrages publics destinés à recevoir ou à conduire des eaux d'alimentation ou de laisser introduire des matières susceptibles de nuire à la salubrité, dans l'eau [...] servant à l'alimentation publique. est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende ».*

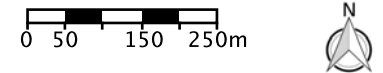




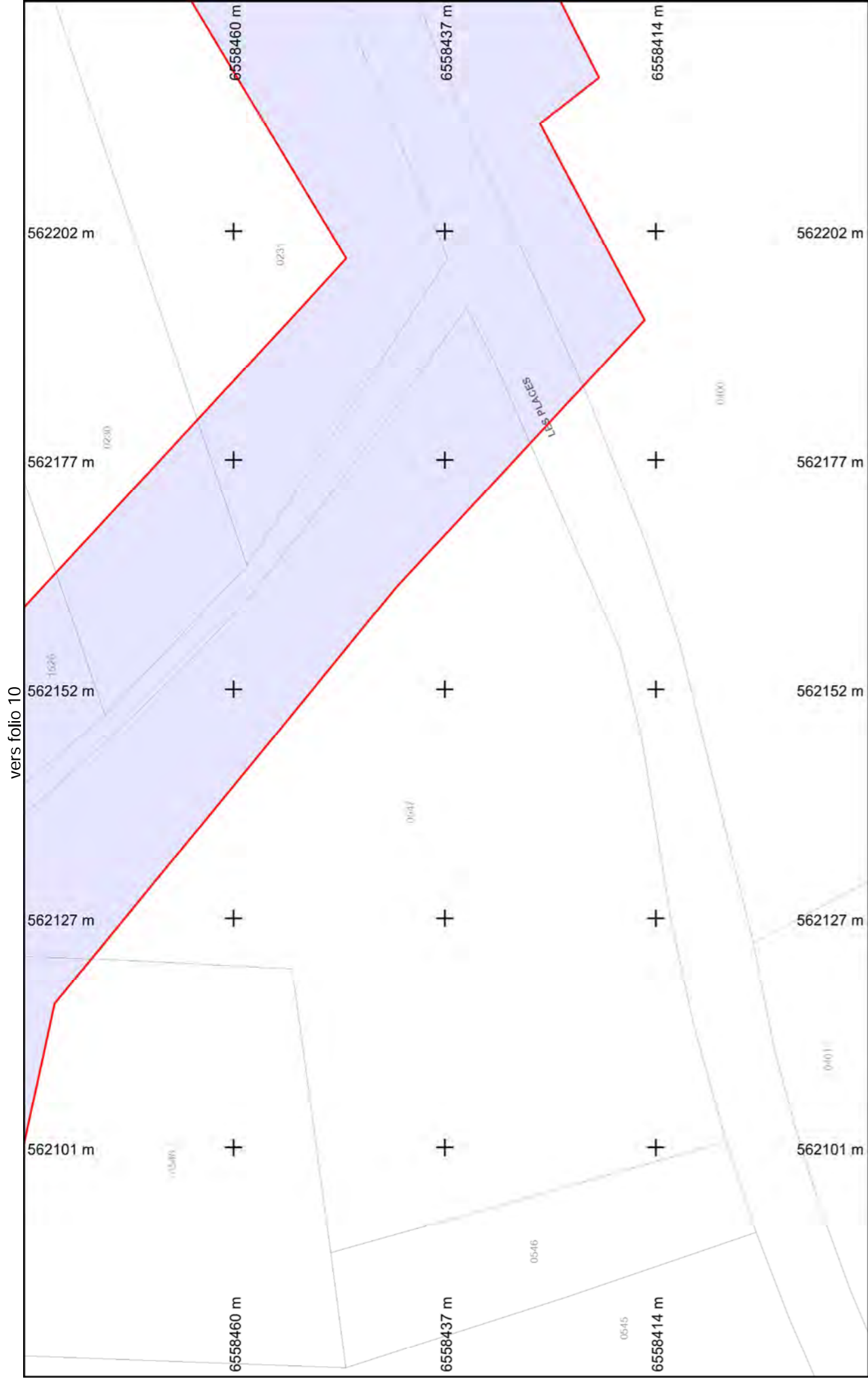
**Légende :**  
**Voir page annexe**

Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Échelle : 1:10000 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:43  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT  
 Plan d'ensemble



vers folio 1



Légende :

[Voir page annexe](#)

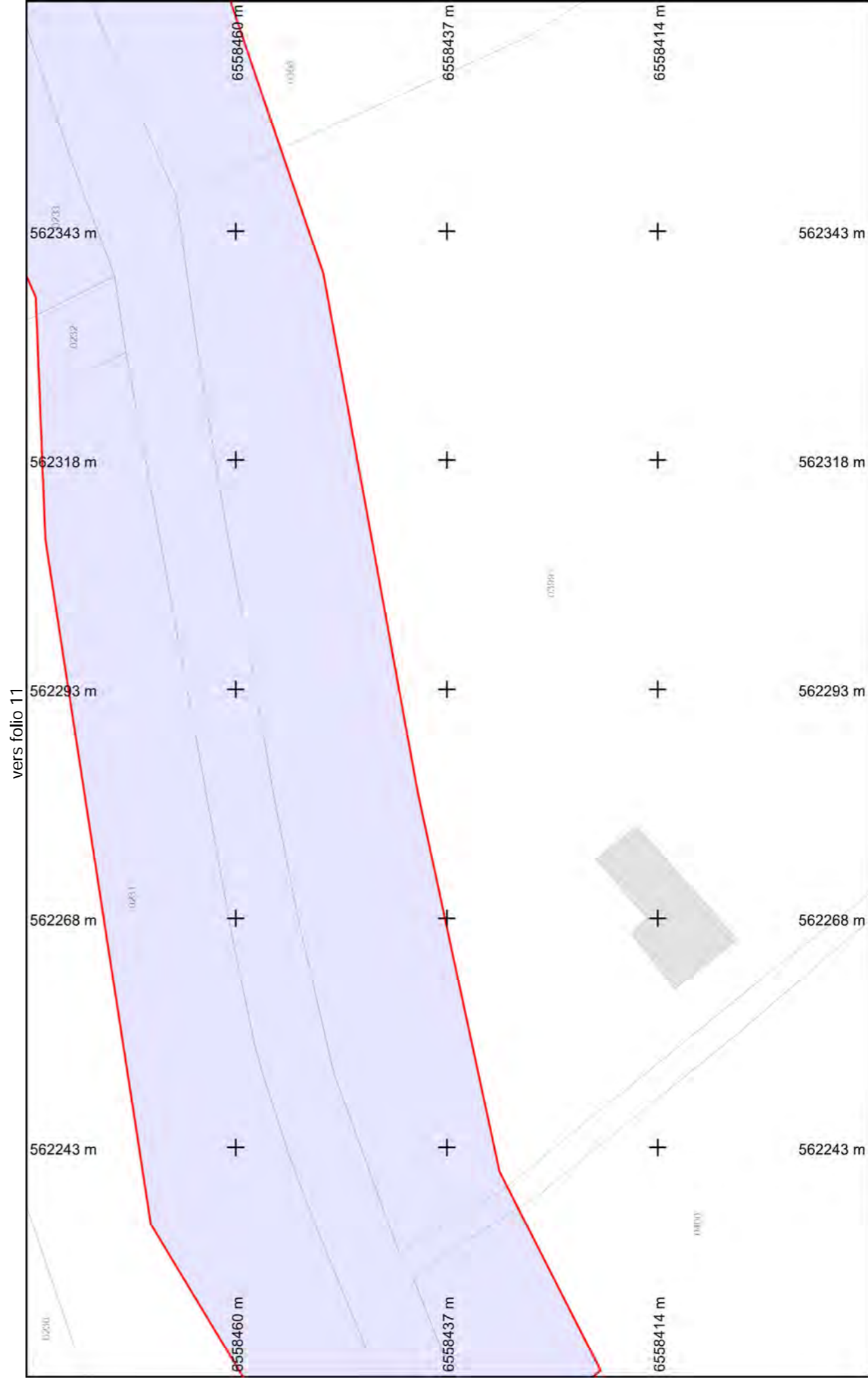
Format d'impression : A4 Paysage  
Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Folio n° : 0

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:43  
Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
Adresse : NR 87290 BALLEDENT

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)

vers folio 2



Légende :

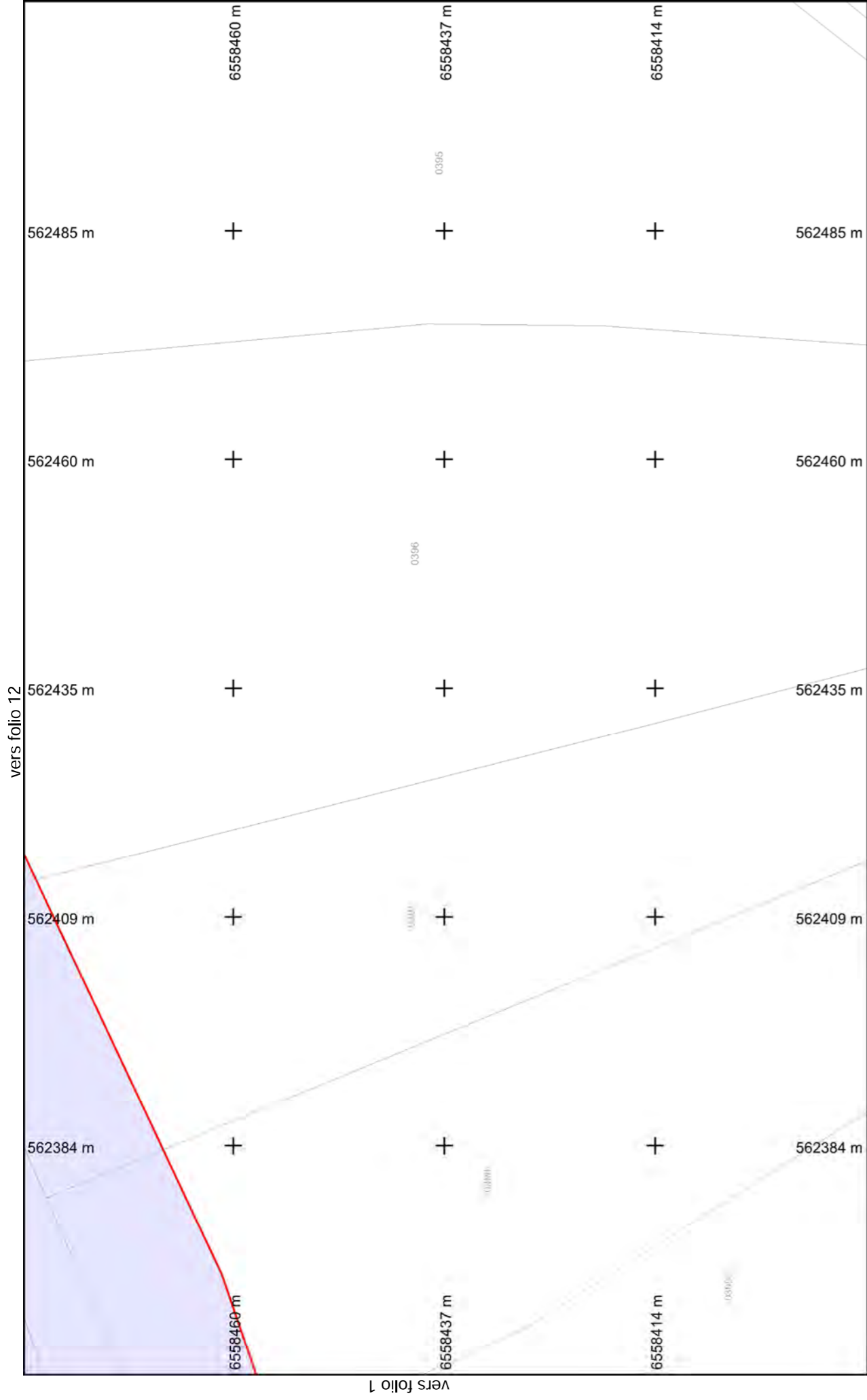
[Voir page annexe](#)

Format d'impression : A4 Paysage  
Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Folio n° : 1

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:43  
Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
Adresse : NR 87290 BALLEDENT

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



vers folio 1

vers folio 12



**Légende :**

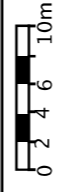
[Voir page annexe](#)

Format d'impression : A4 Paysage

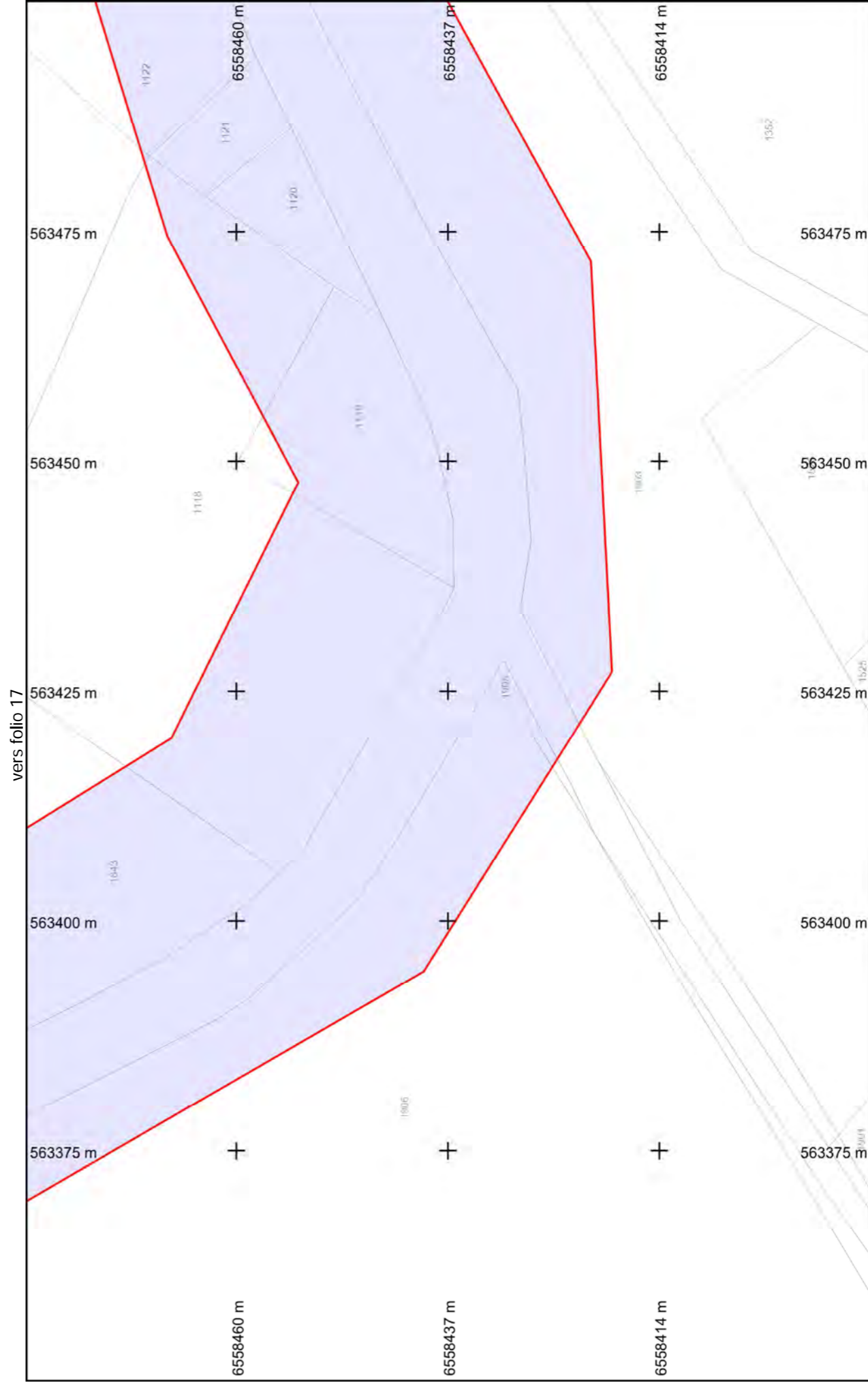
Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

**Folio n° : 2**

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:43  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT



BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



vers folio 17

vers folio 4



**Légende :**

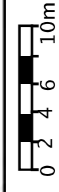
[Voir page annexe](#)

Format d'impression : A4 Paysage

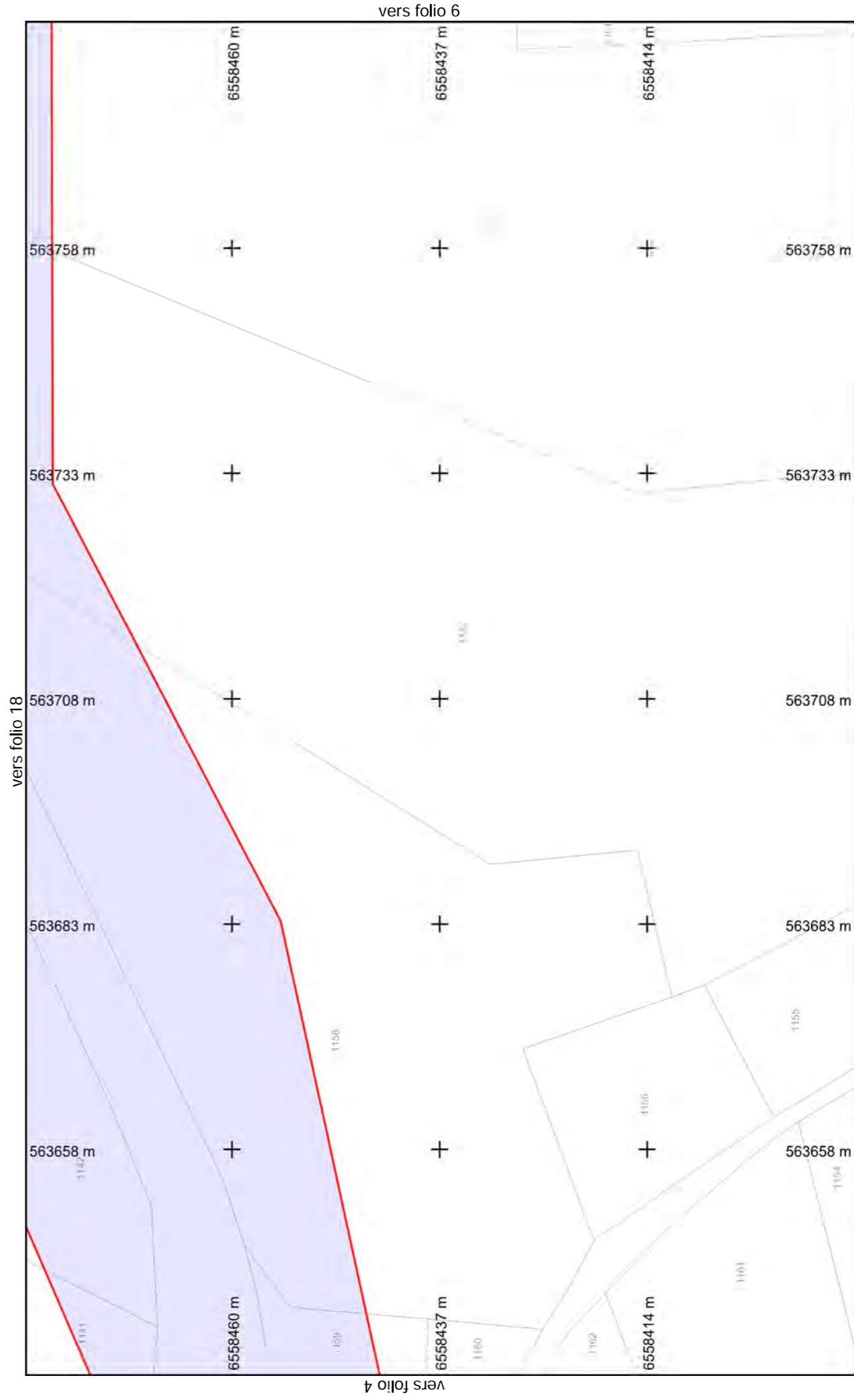
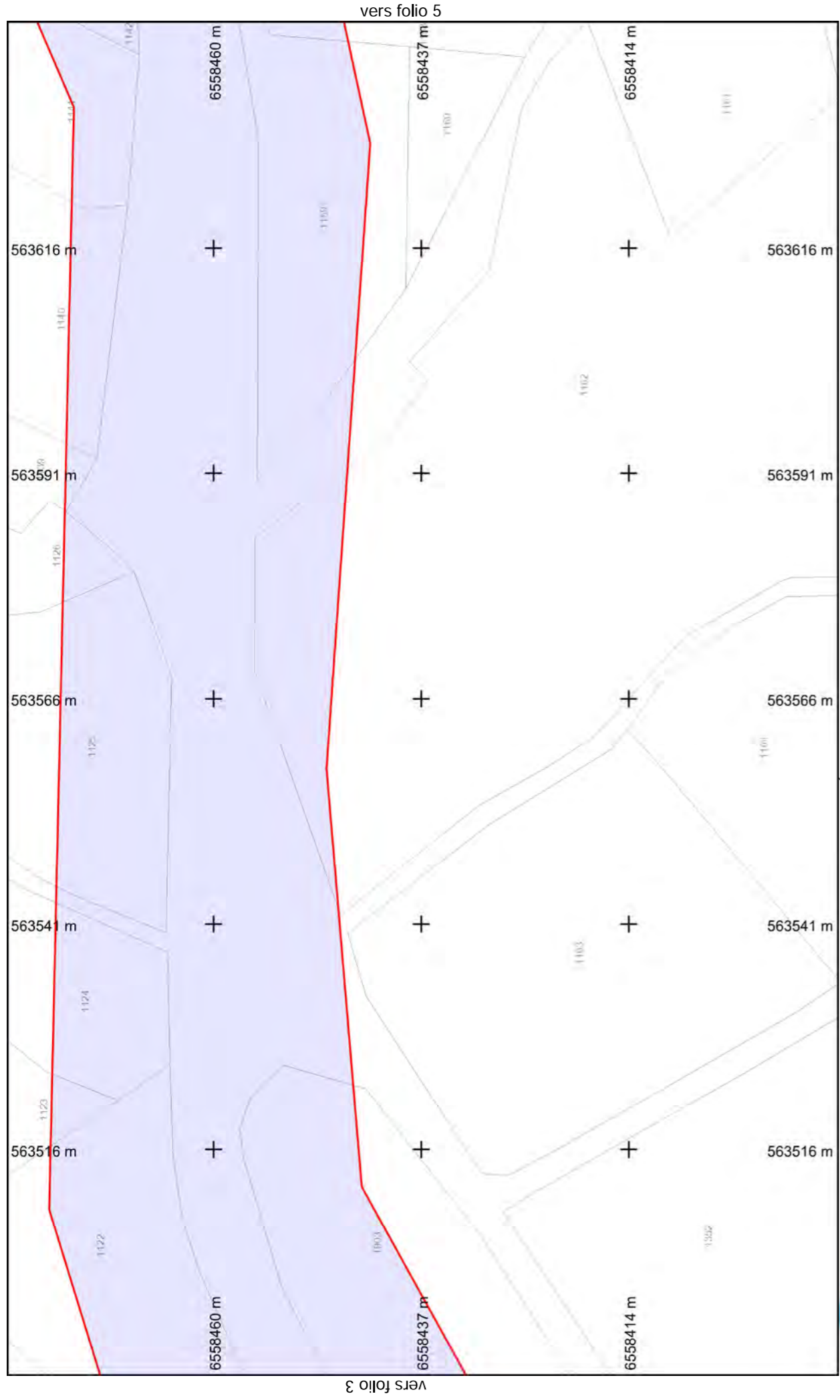
Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

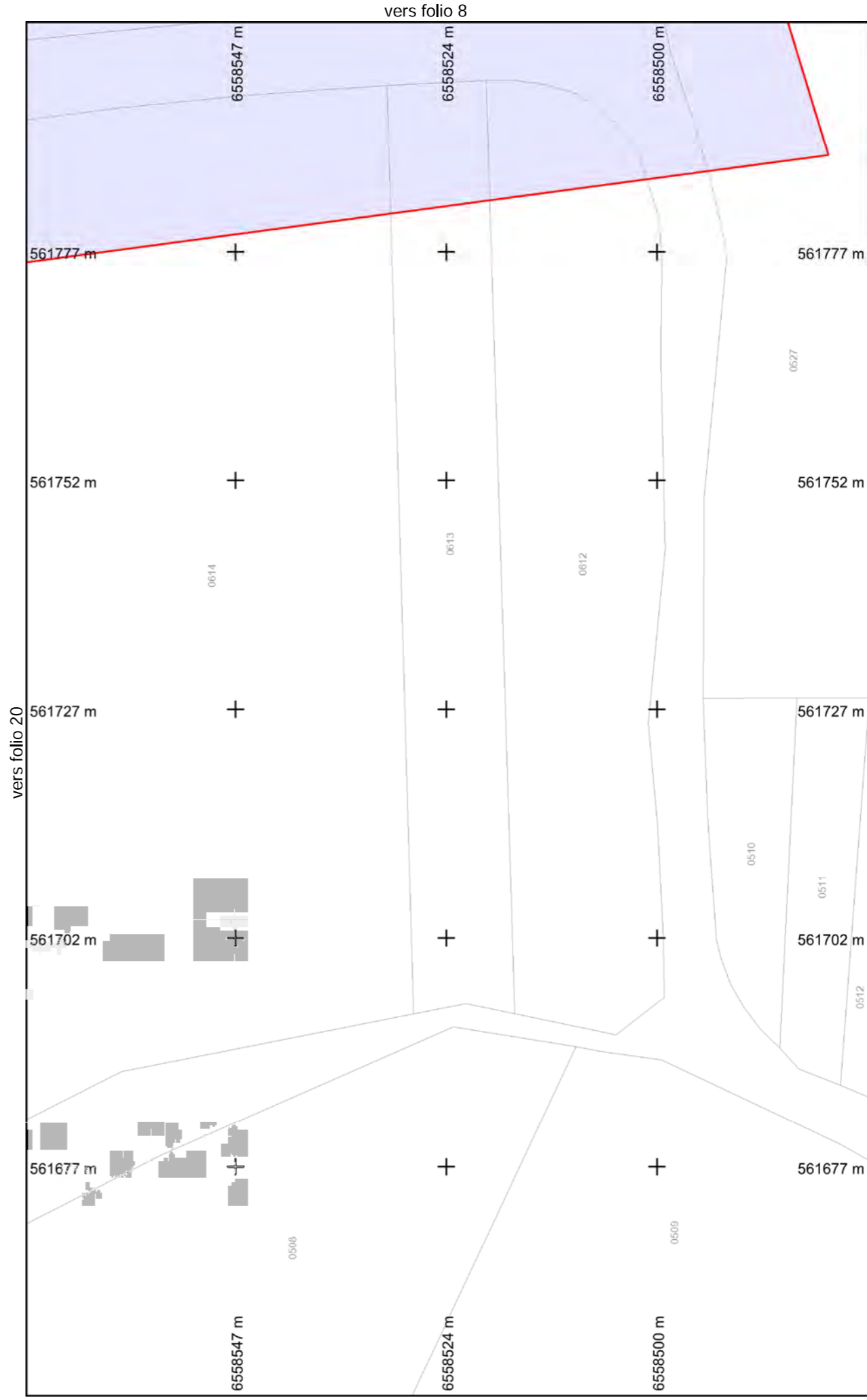
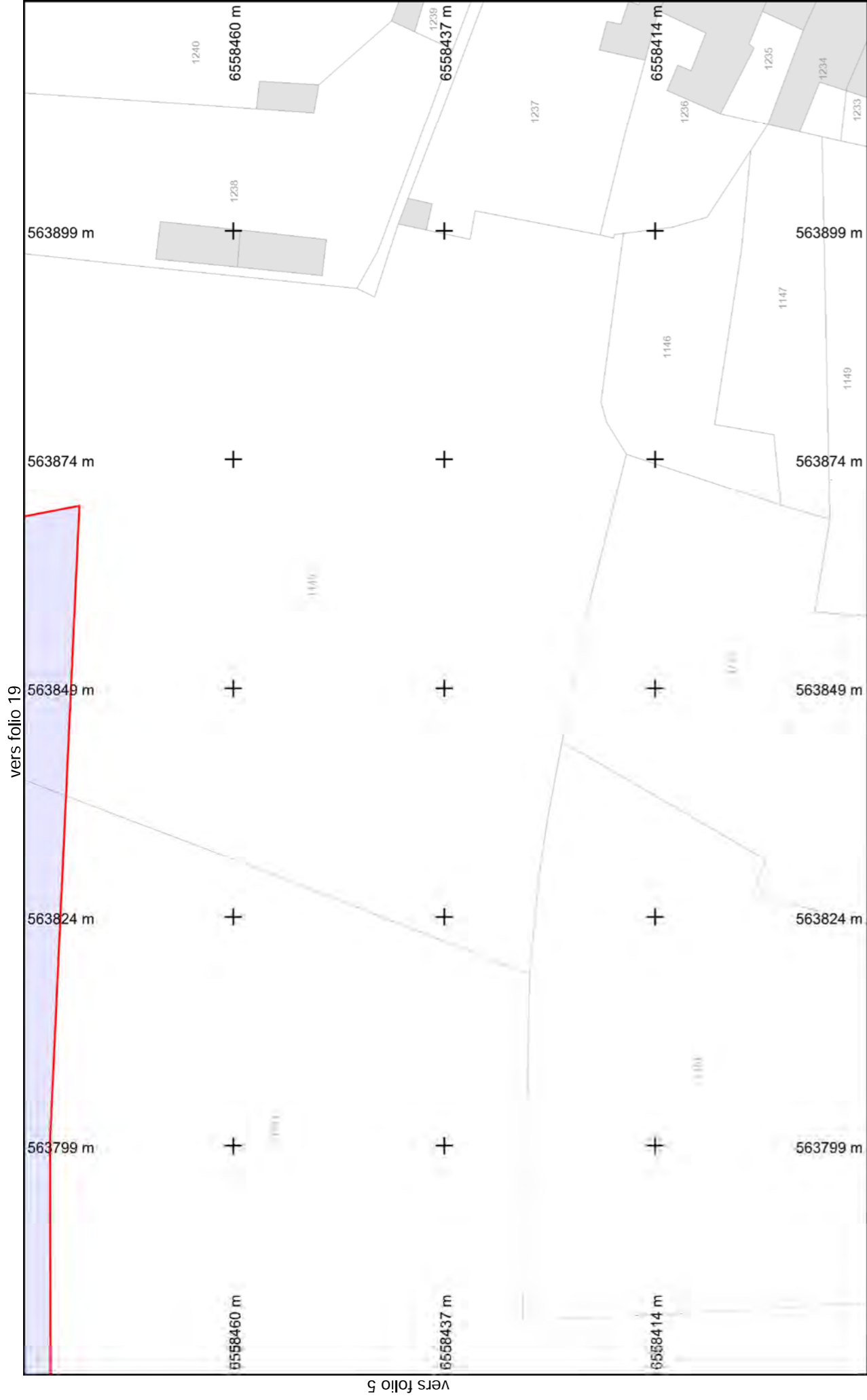
**Folio n° : 3**

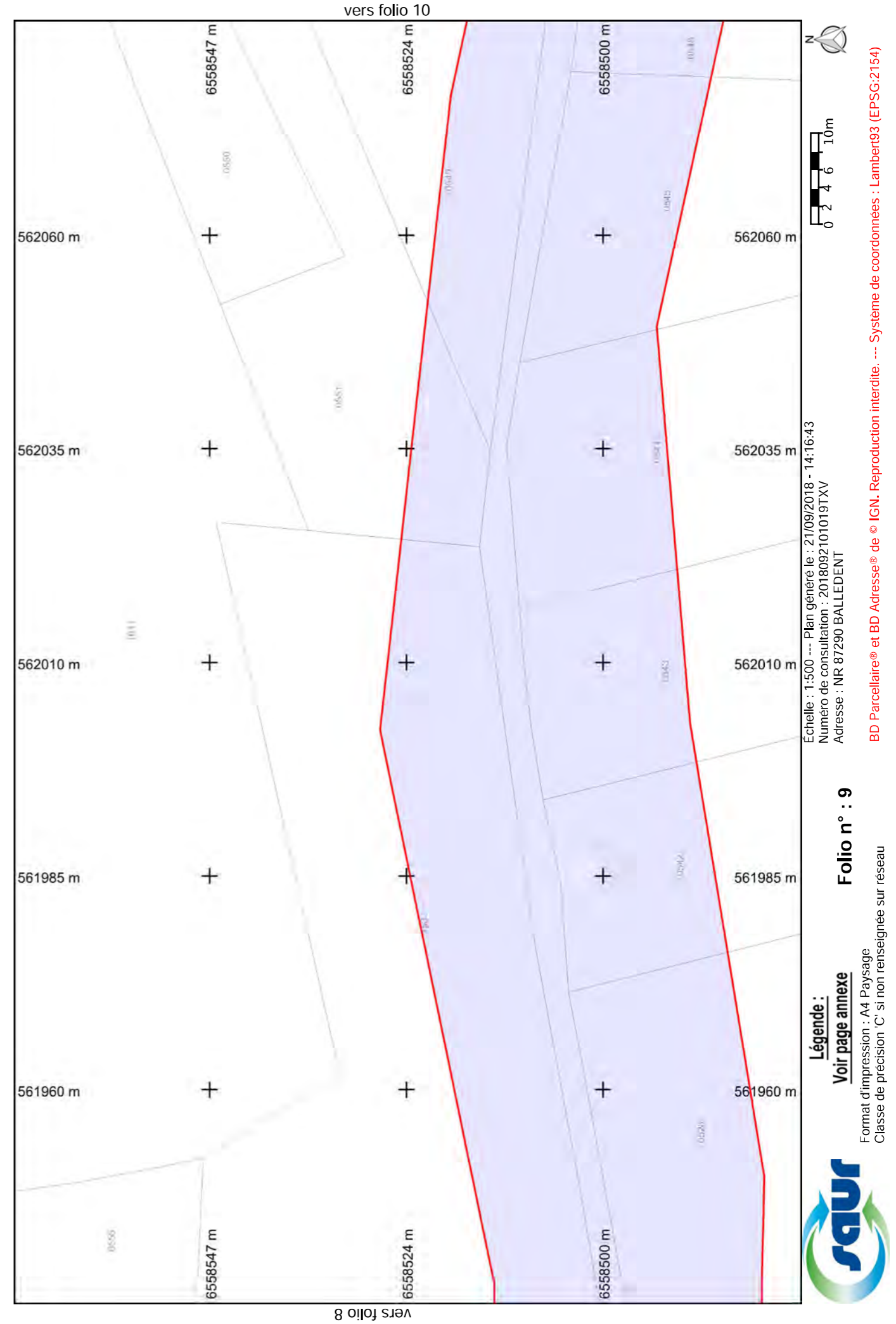
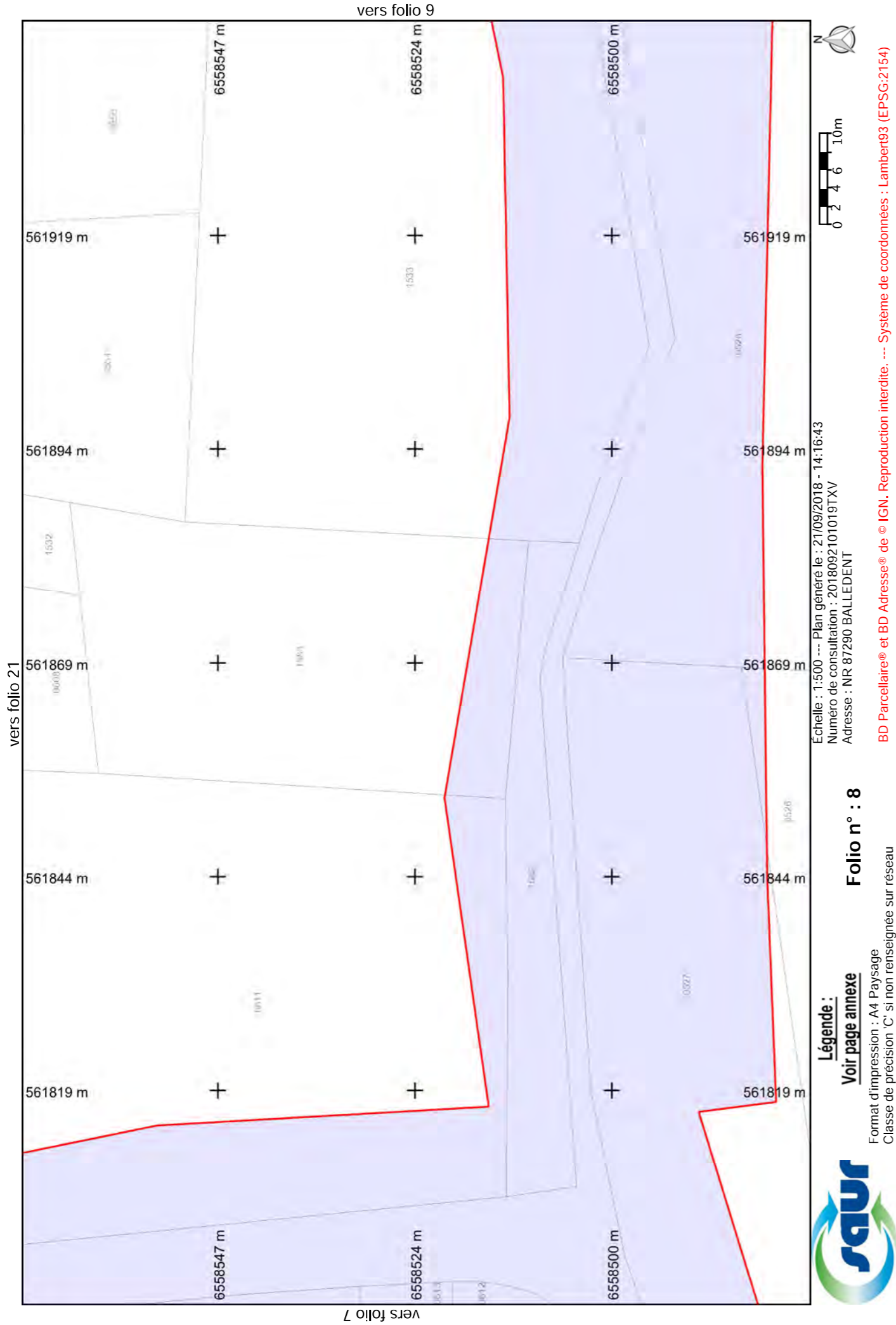
Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:43  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT



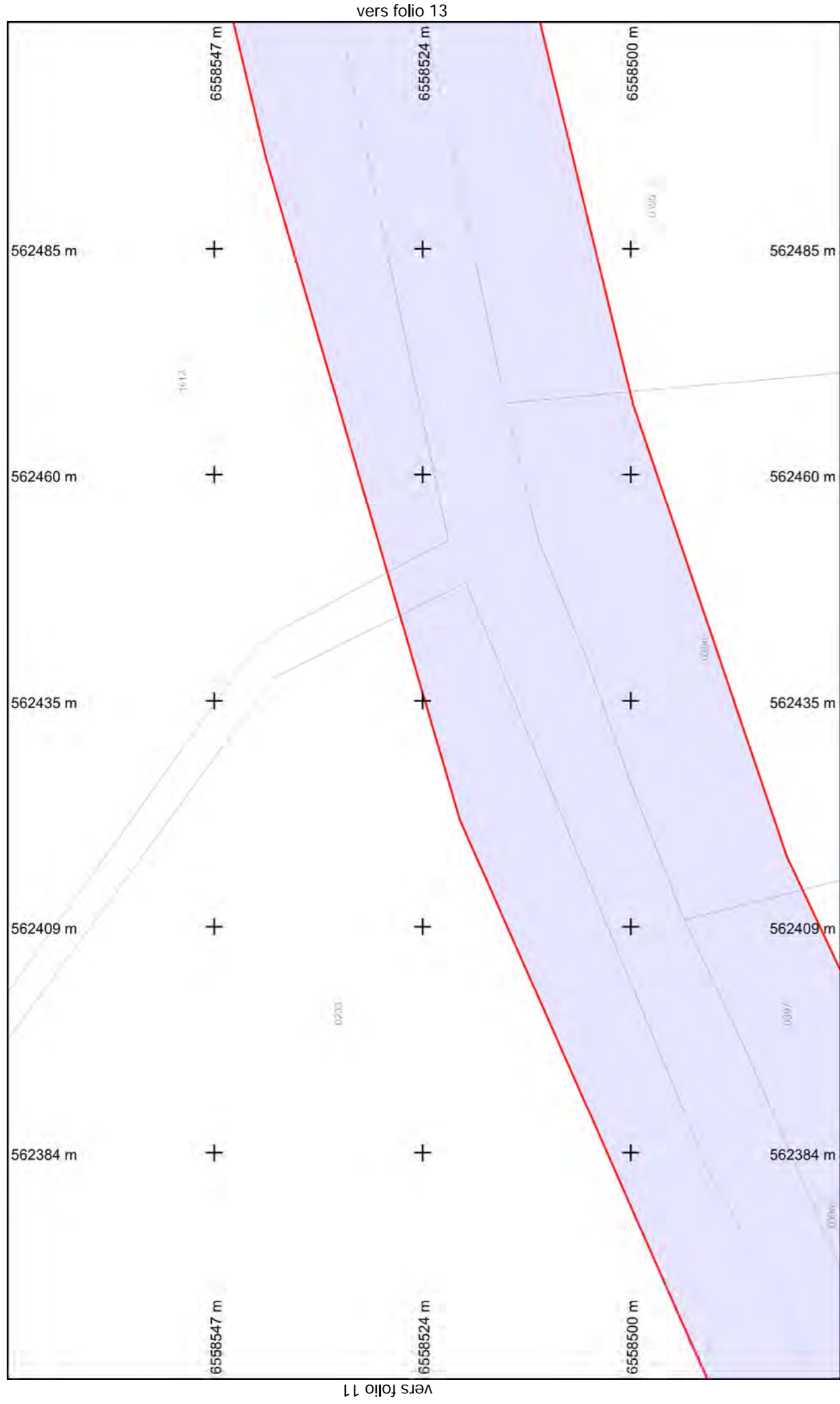
BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)









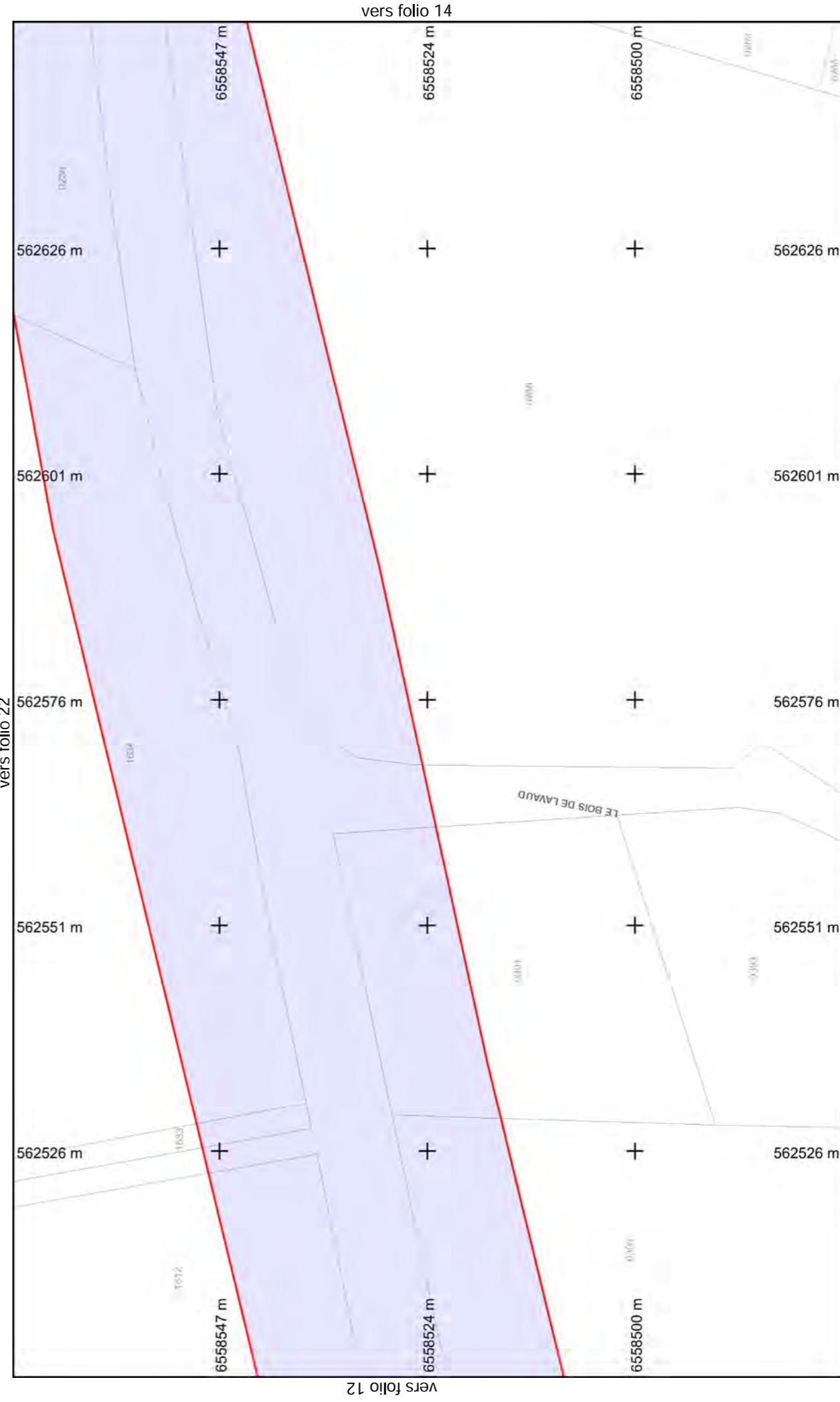
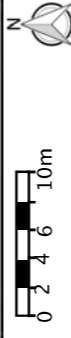


**Légende :**  
**Voir page annexe**  
**Folio n° : 12**

Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

vers folio 2  
 Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:43  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



**Légende :**  
**Voir page annexe**  
**Folio n° : 13**

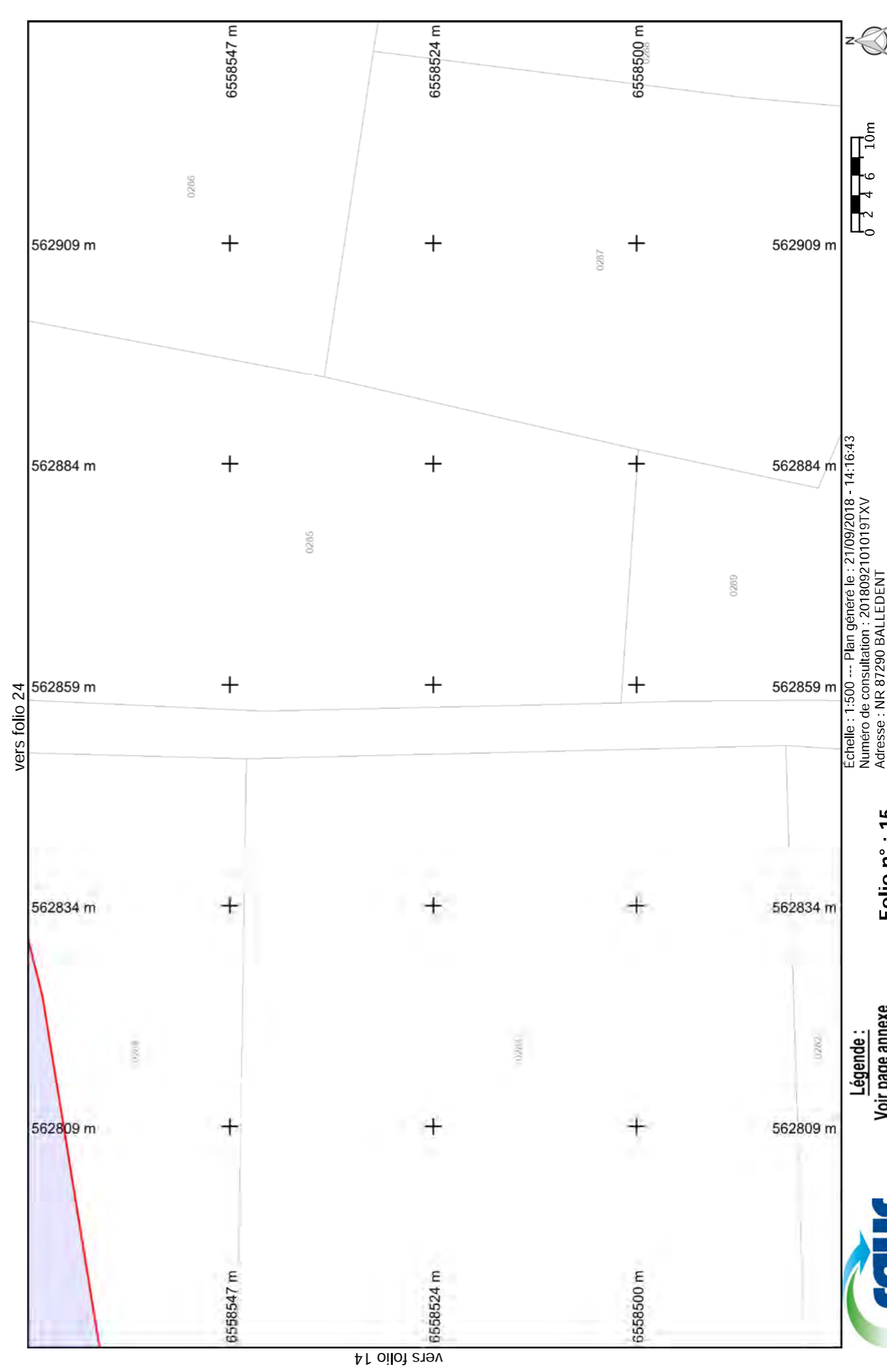
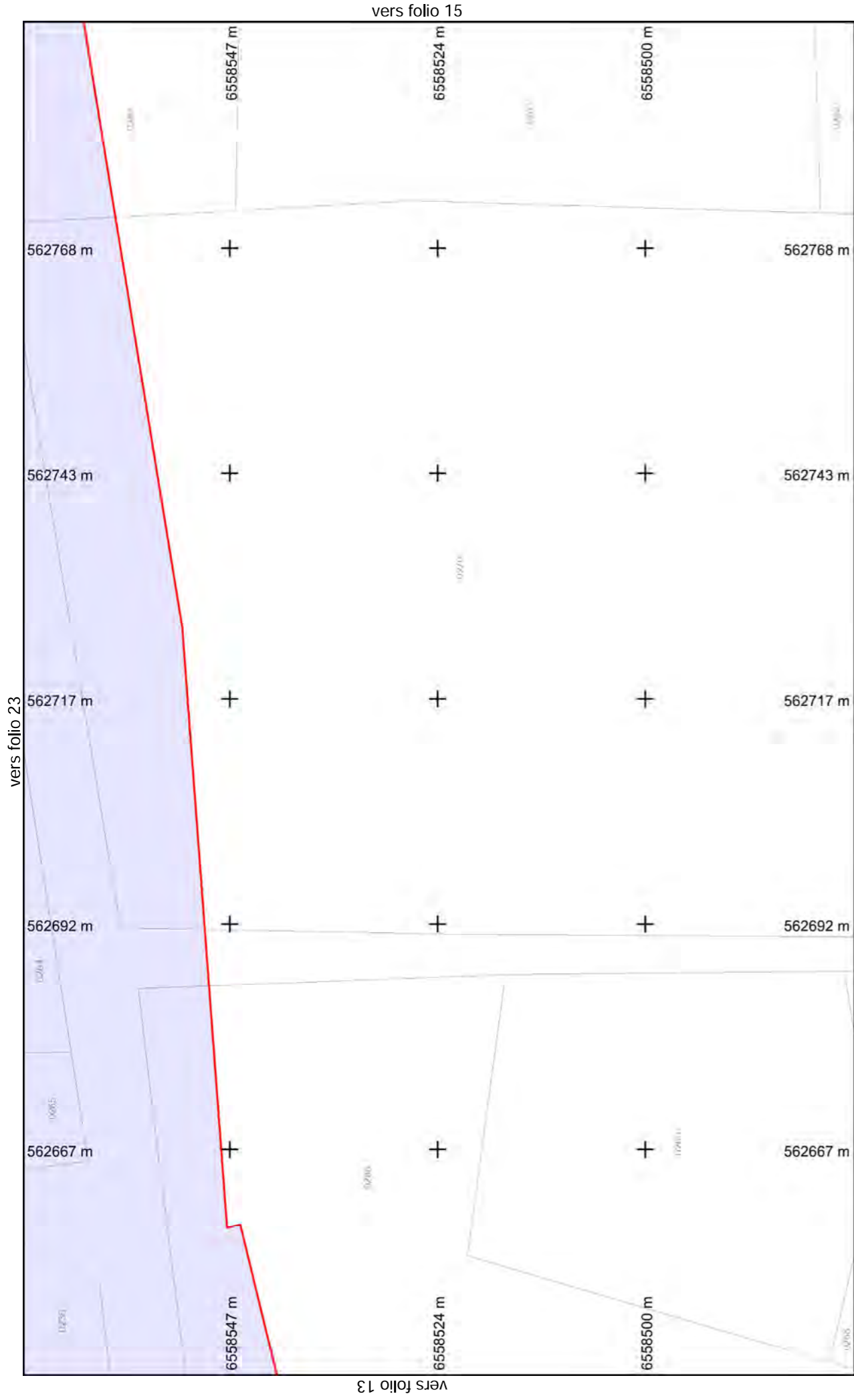
Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

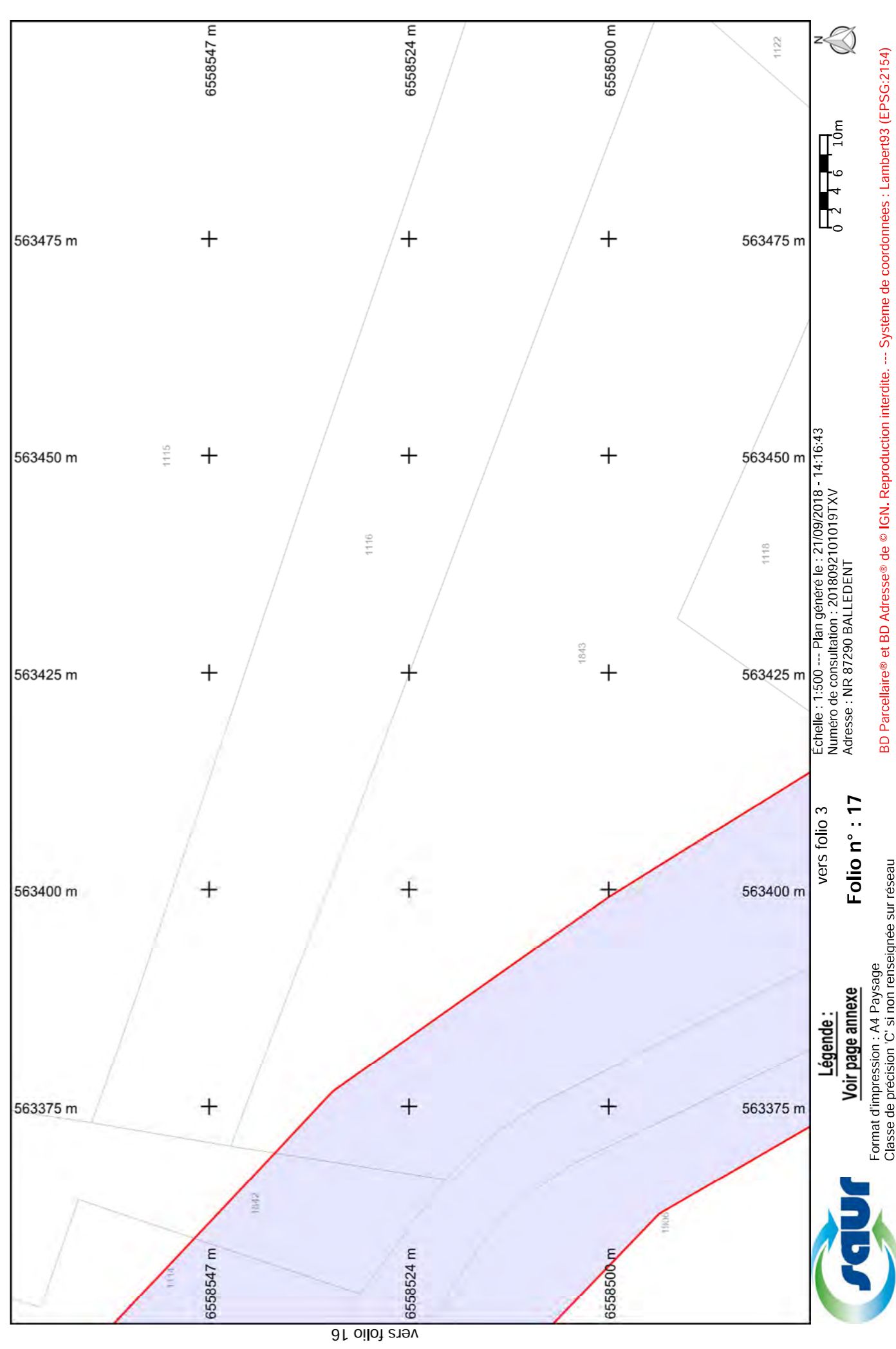
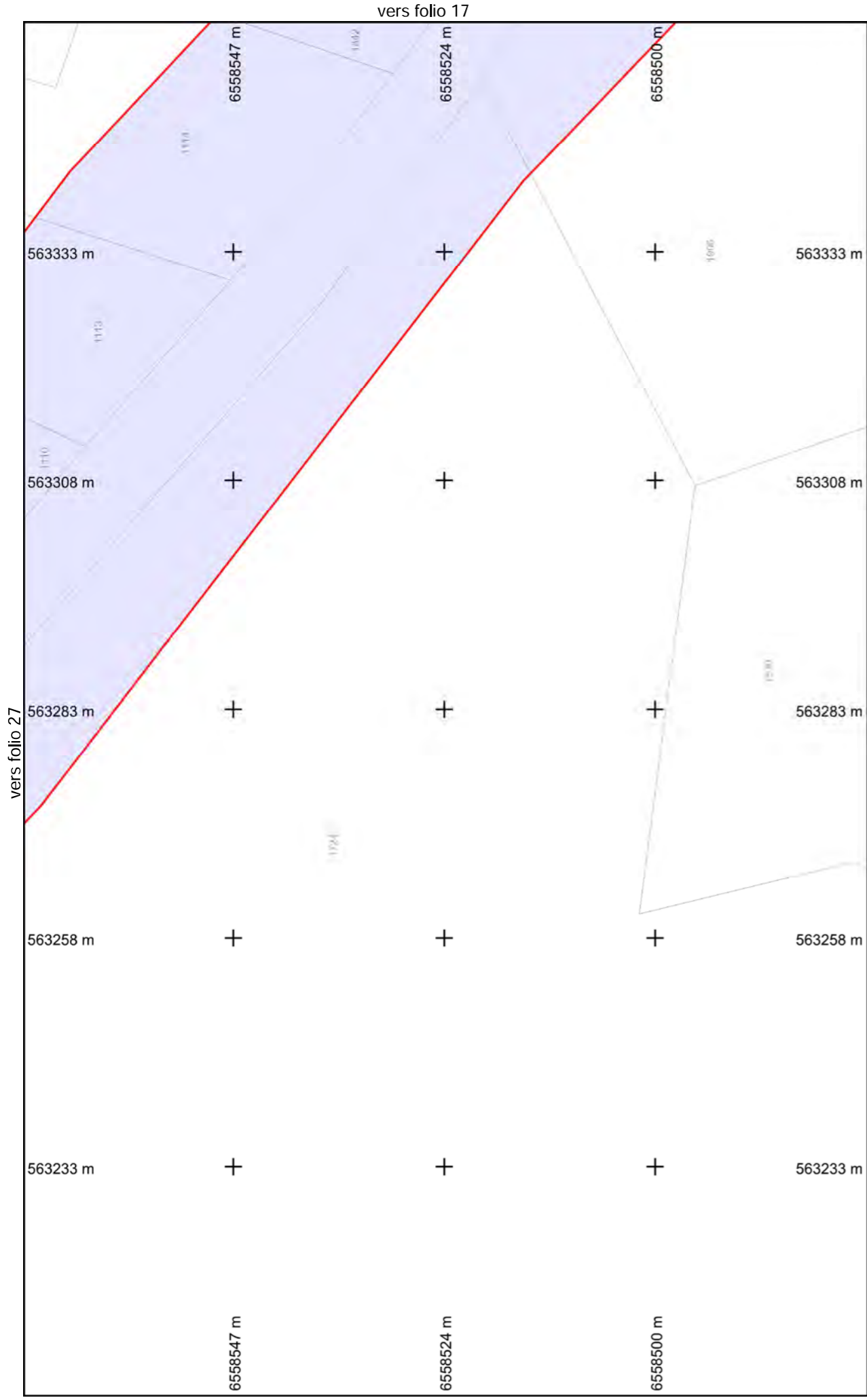
vers folio 22  
 Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:43  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT

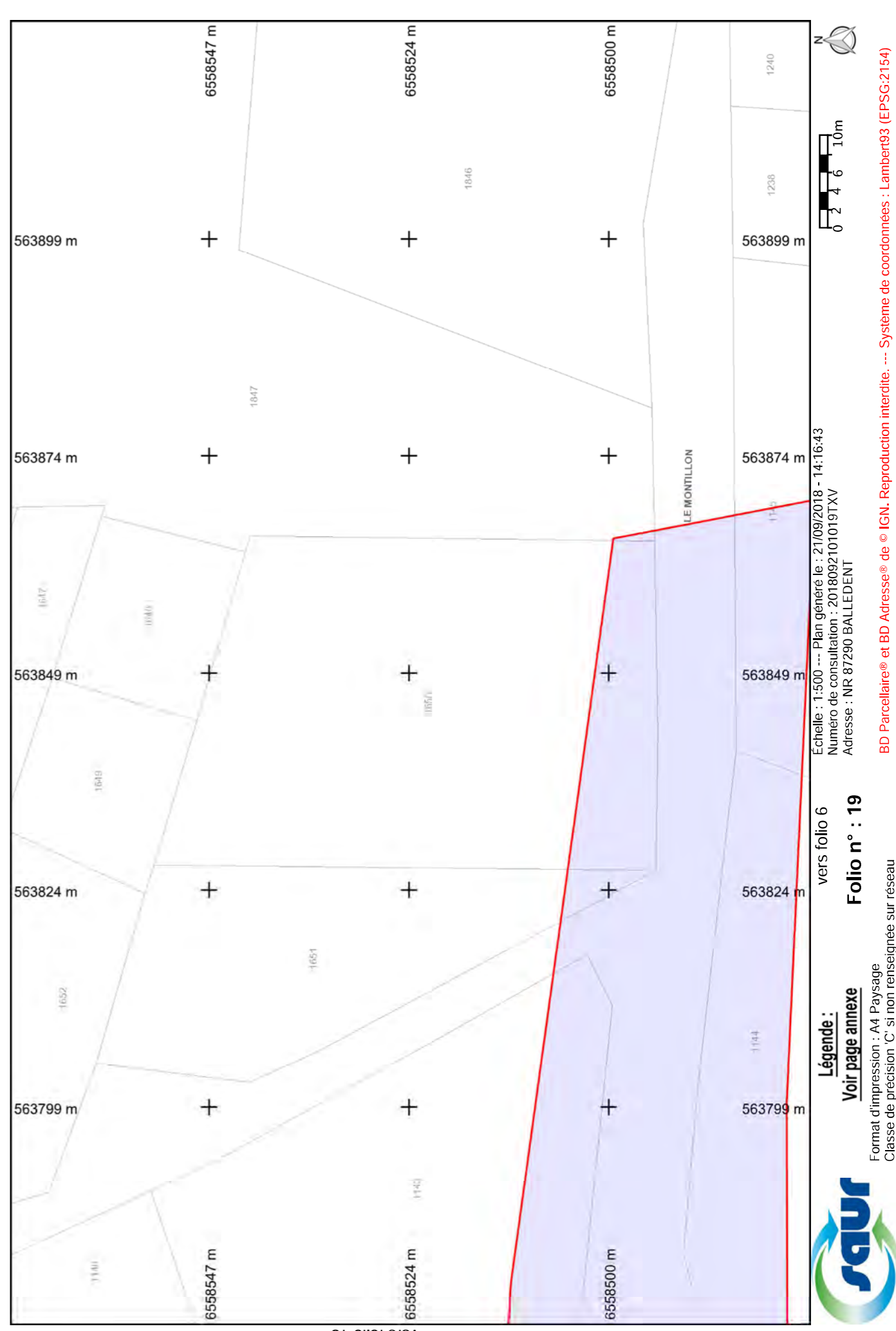
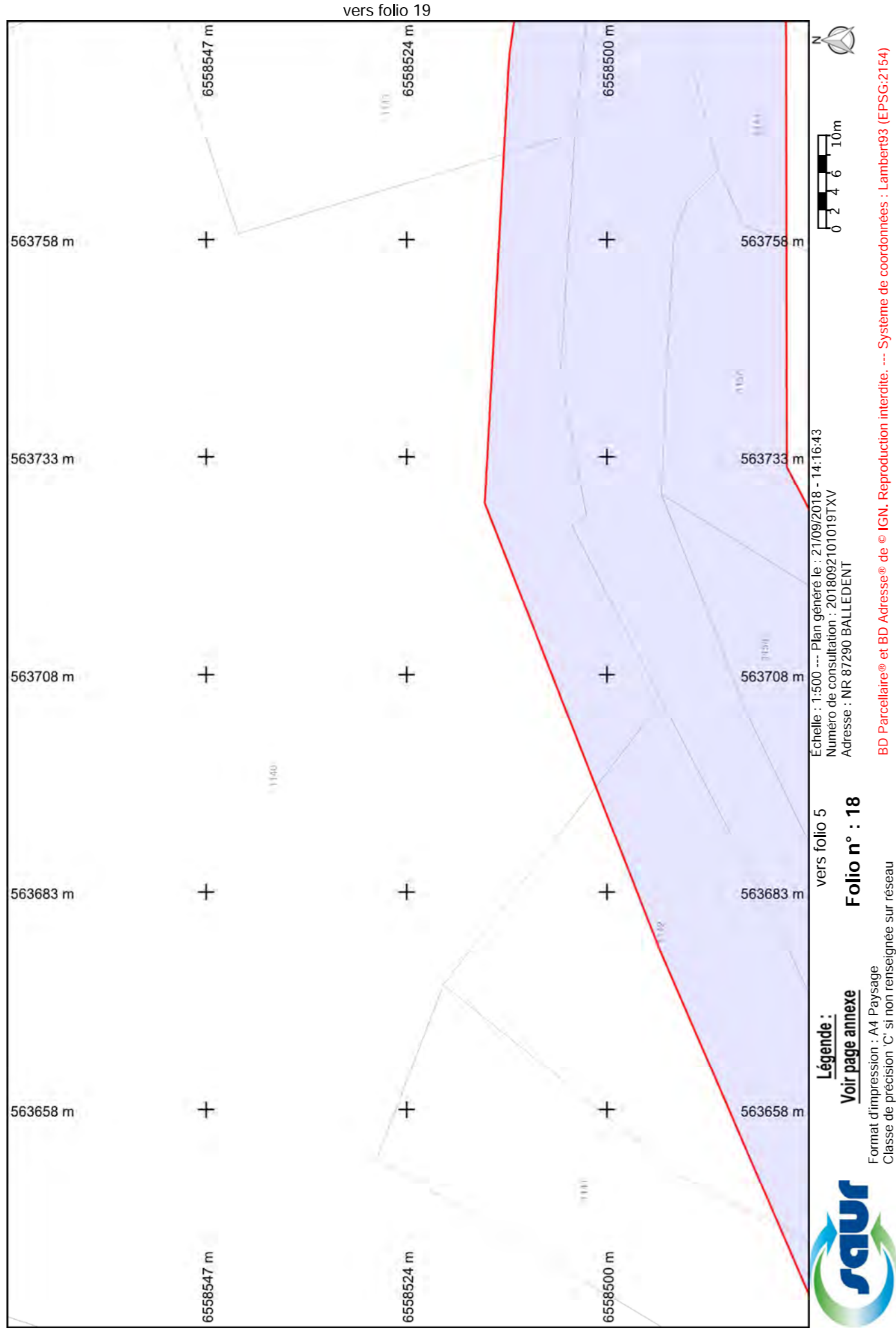
BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)

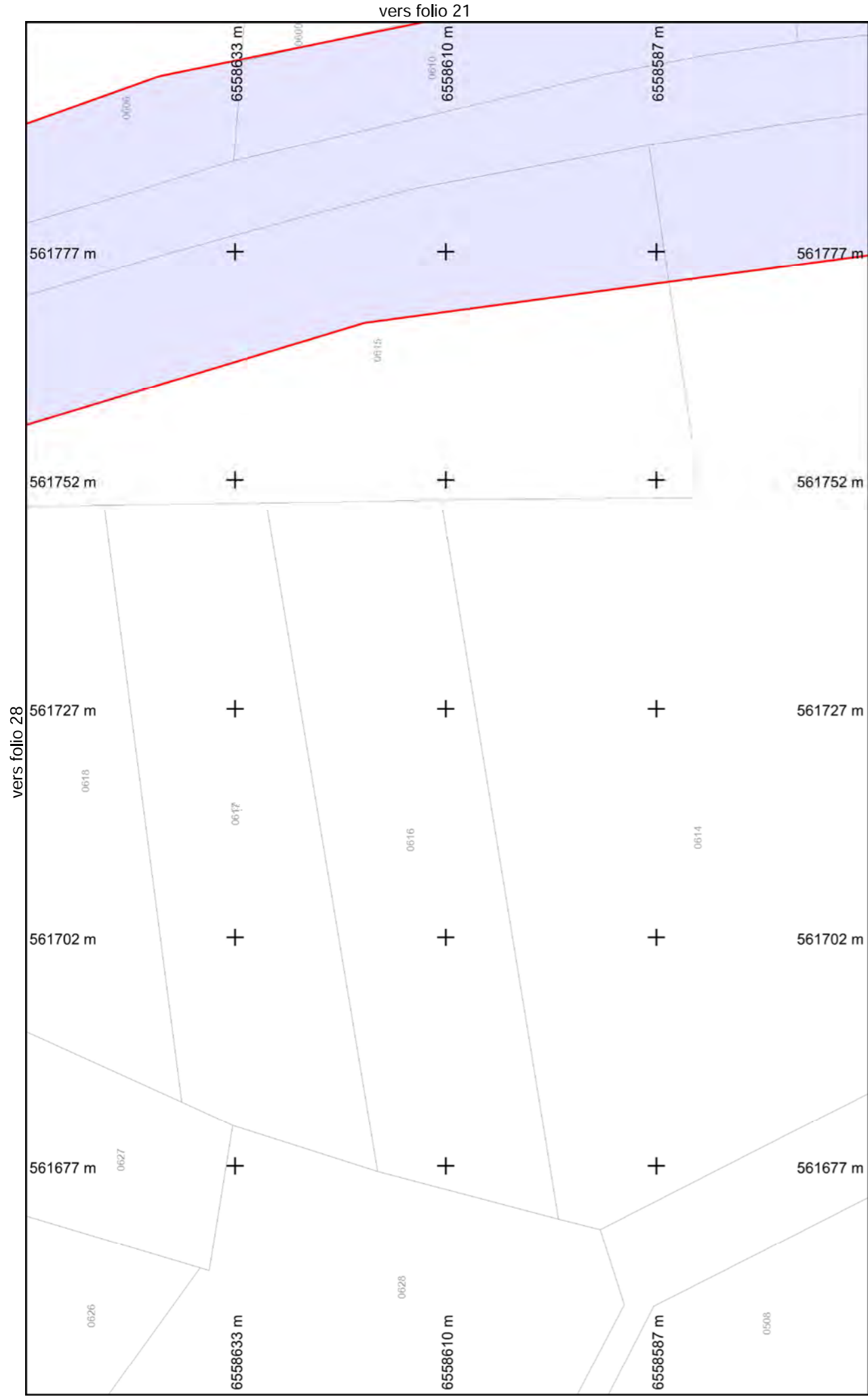








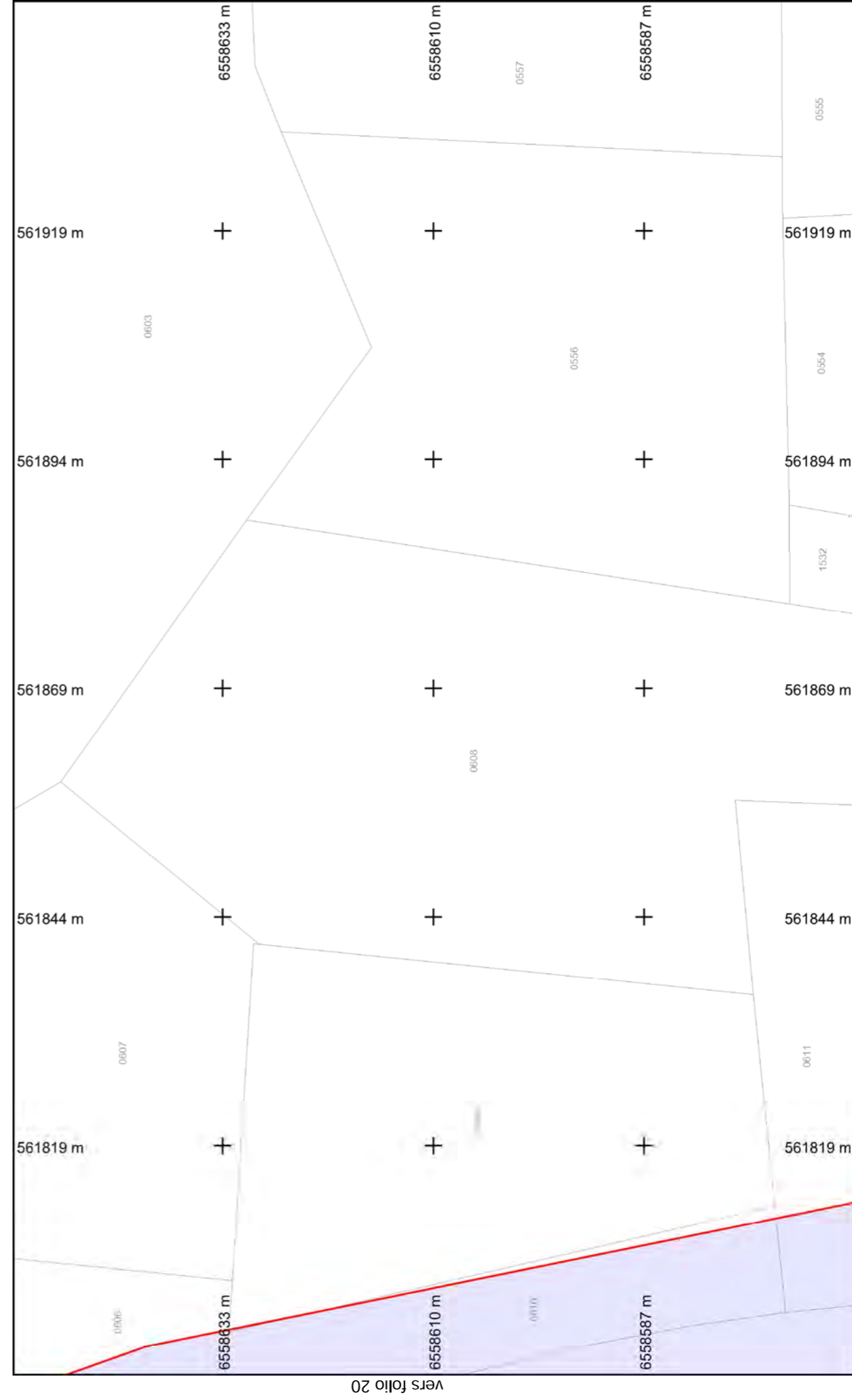




vers folio 7  
**Folio n° : 20**

Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

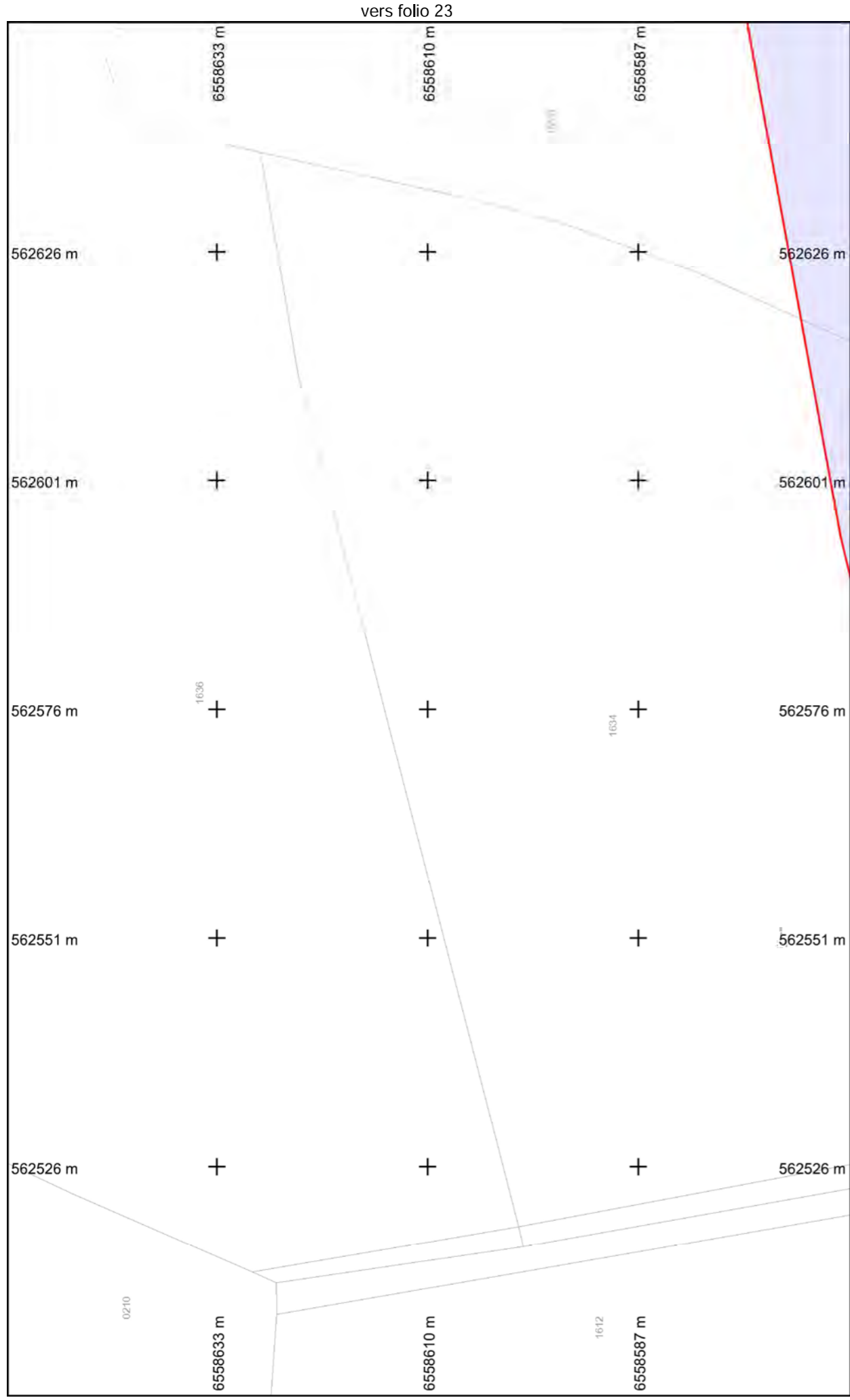
BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



vers folio 8  
**Folio n° : 21**

Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



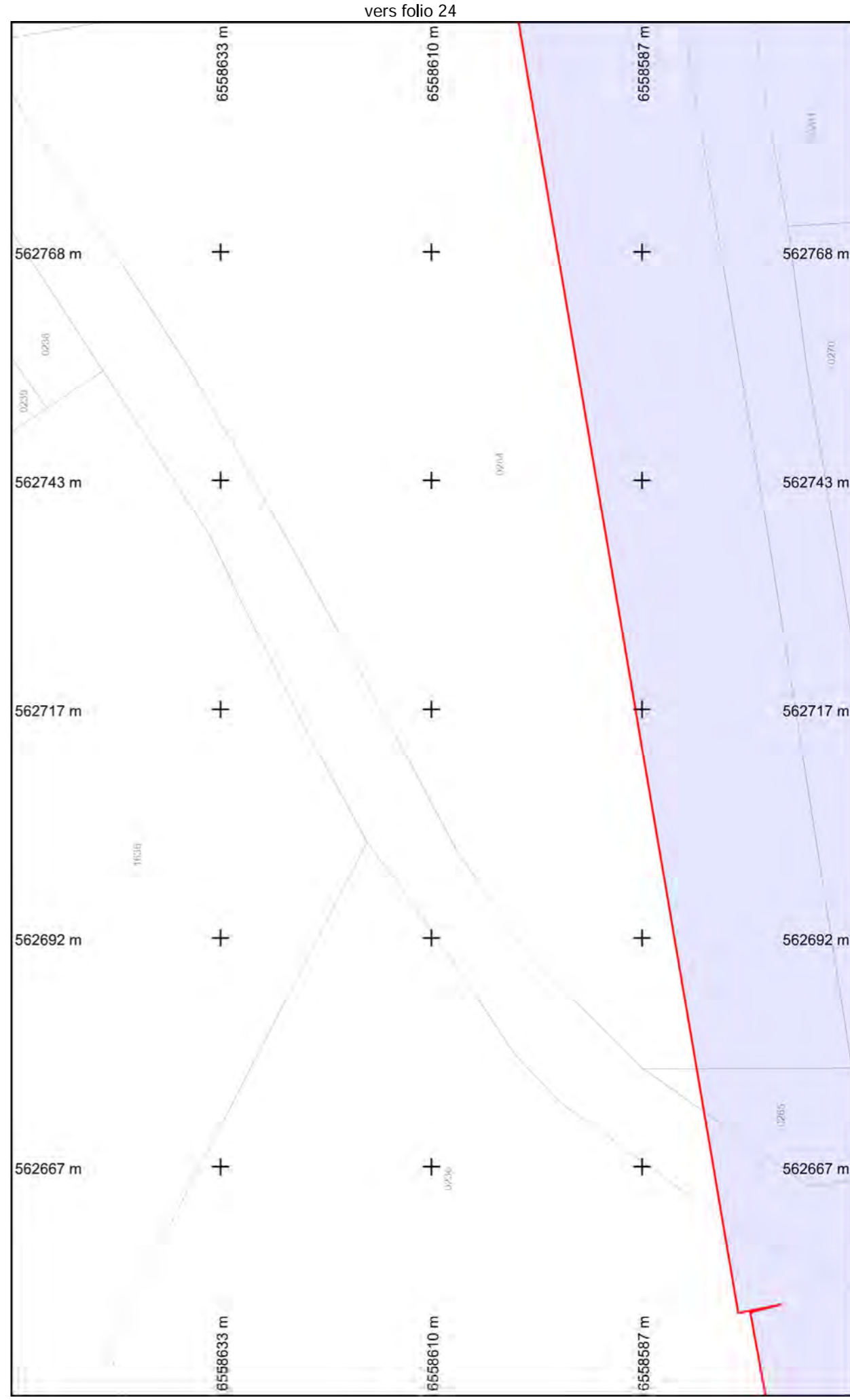
vers folio 13  
**Folio n° : 22**



Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

**Légende :**  
 Voir page annexe

vers folio 22

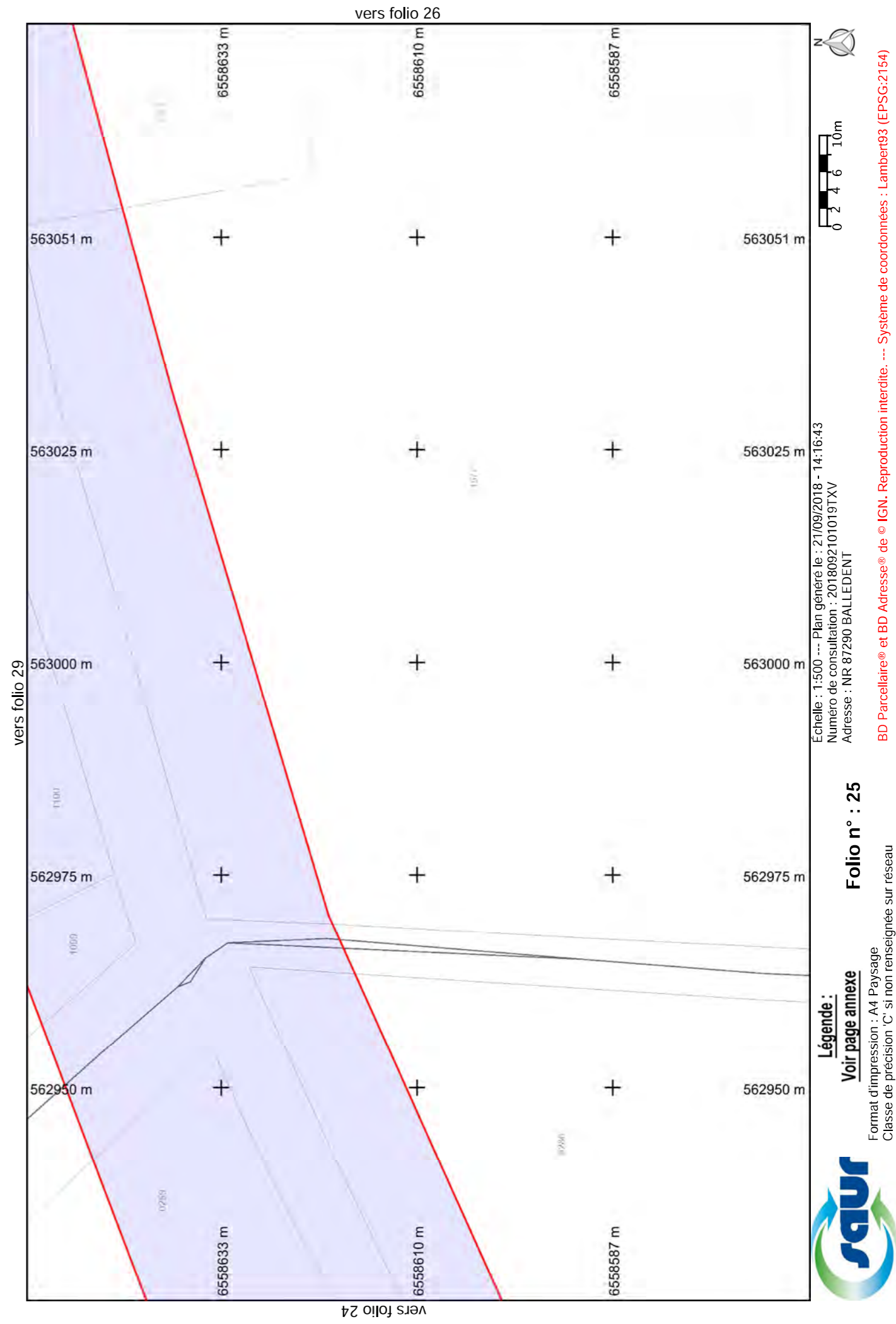
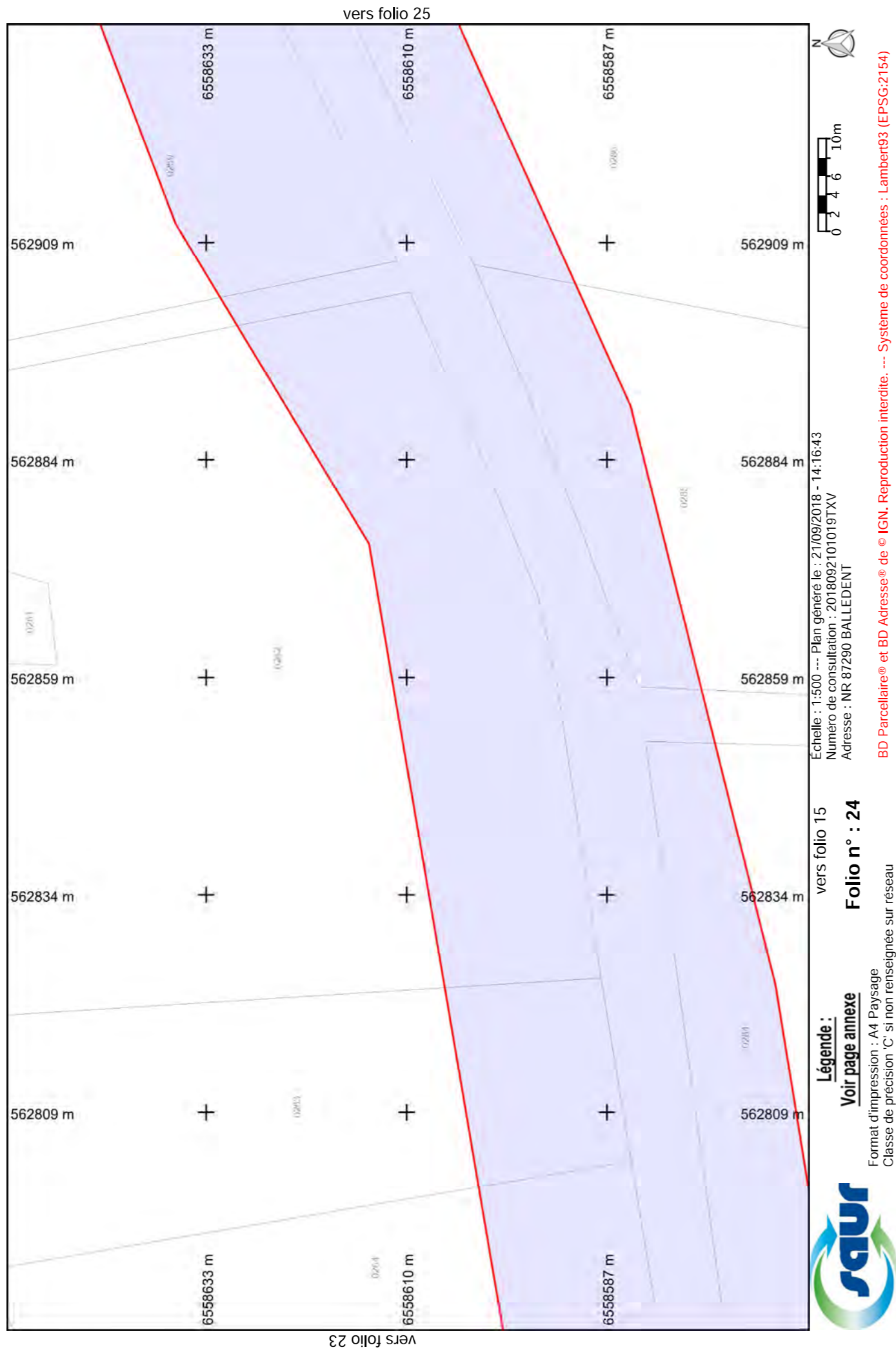


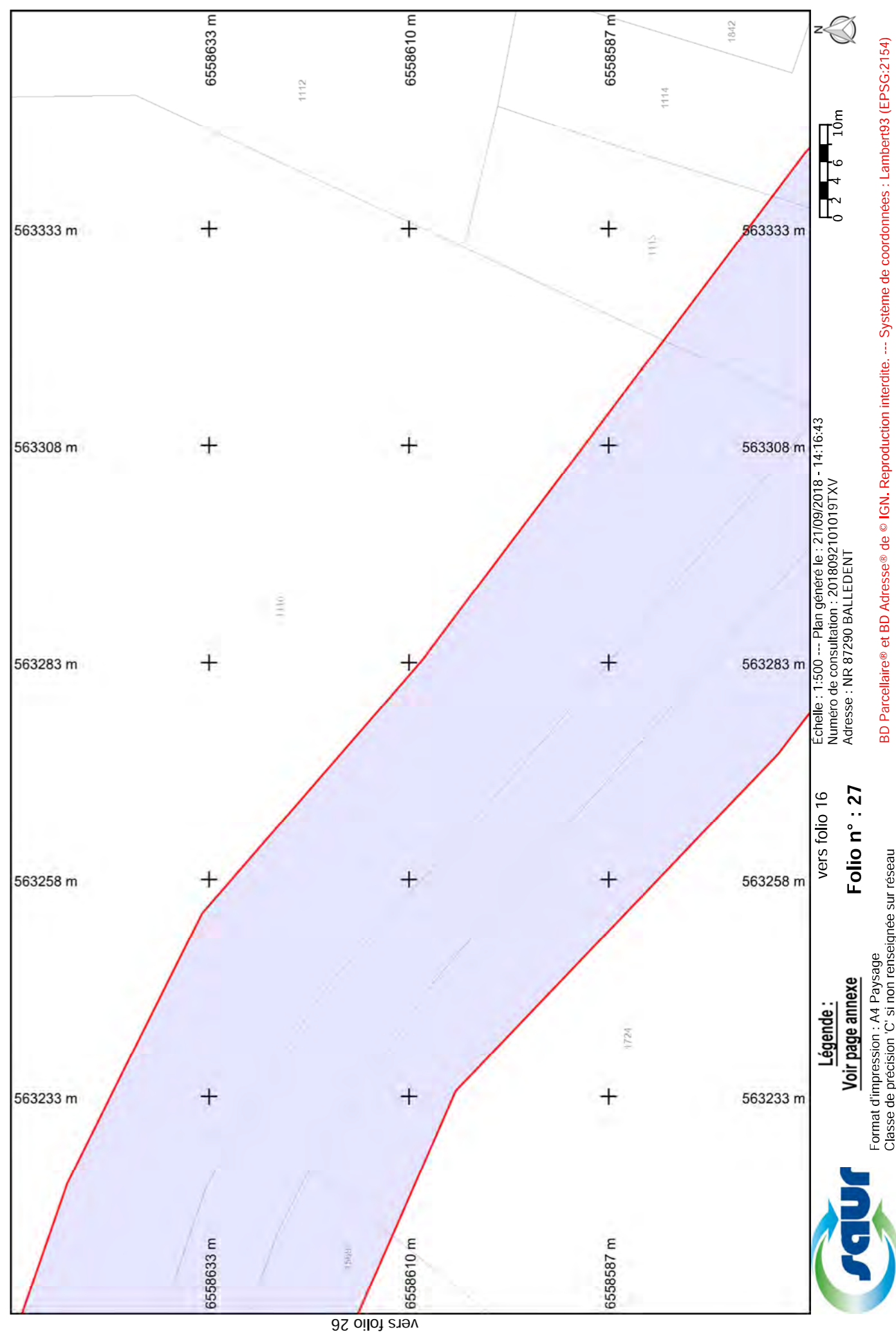
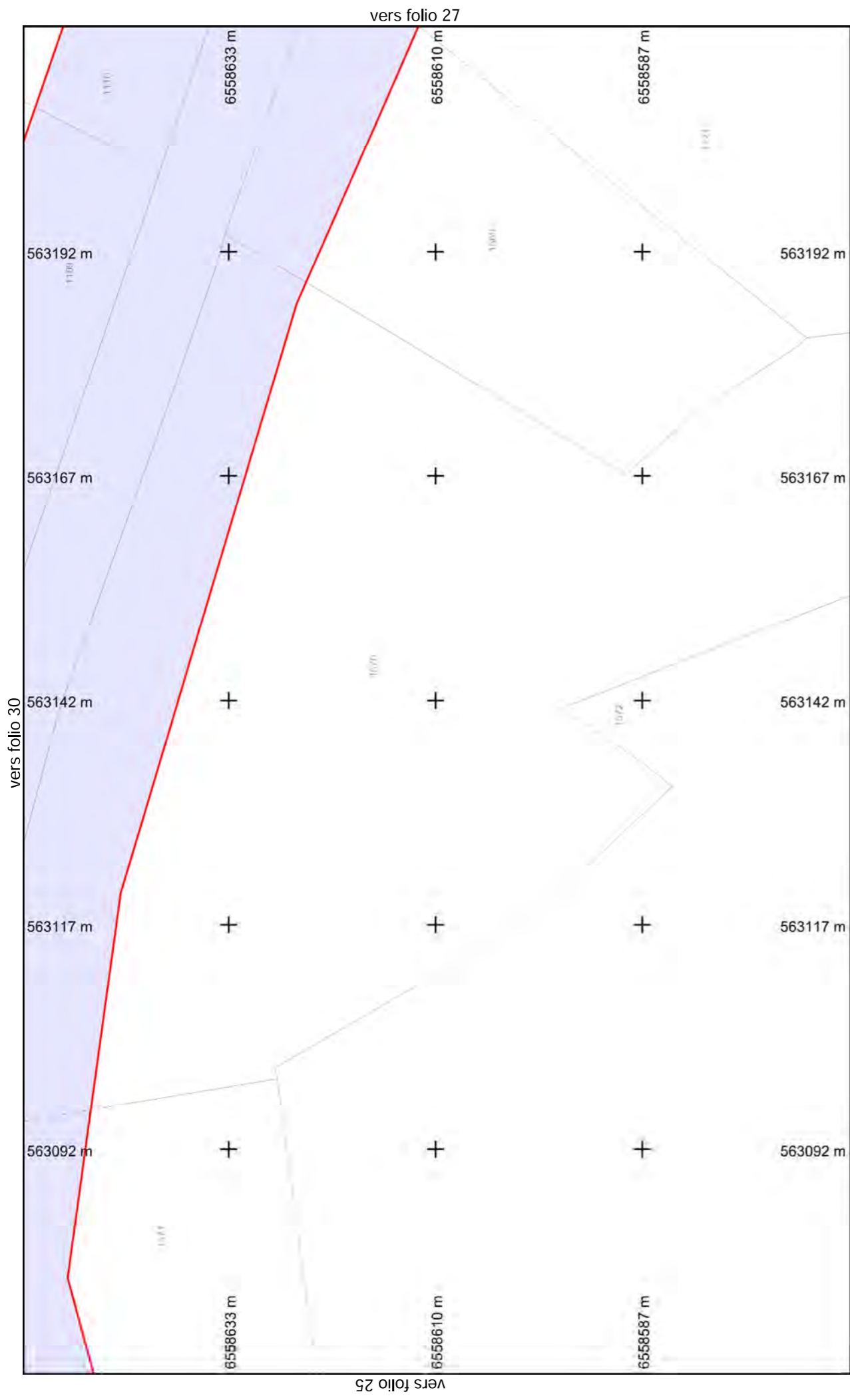
vers folio 14  
**Folio n° : 23**

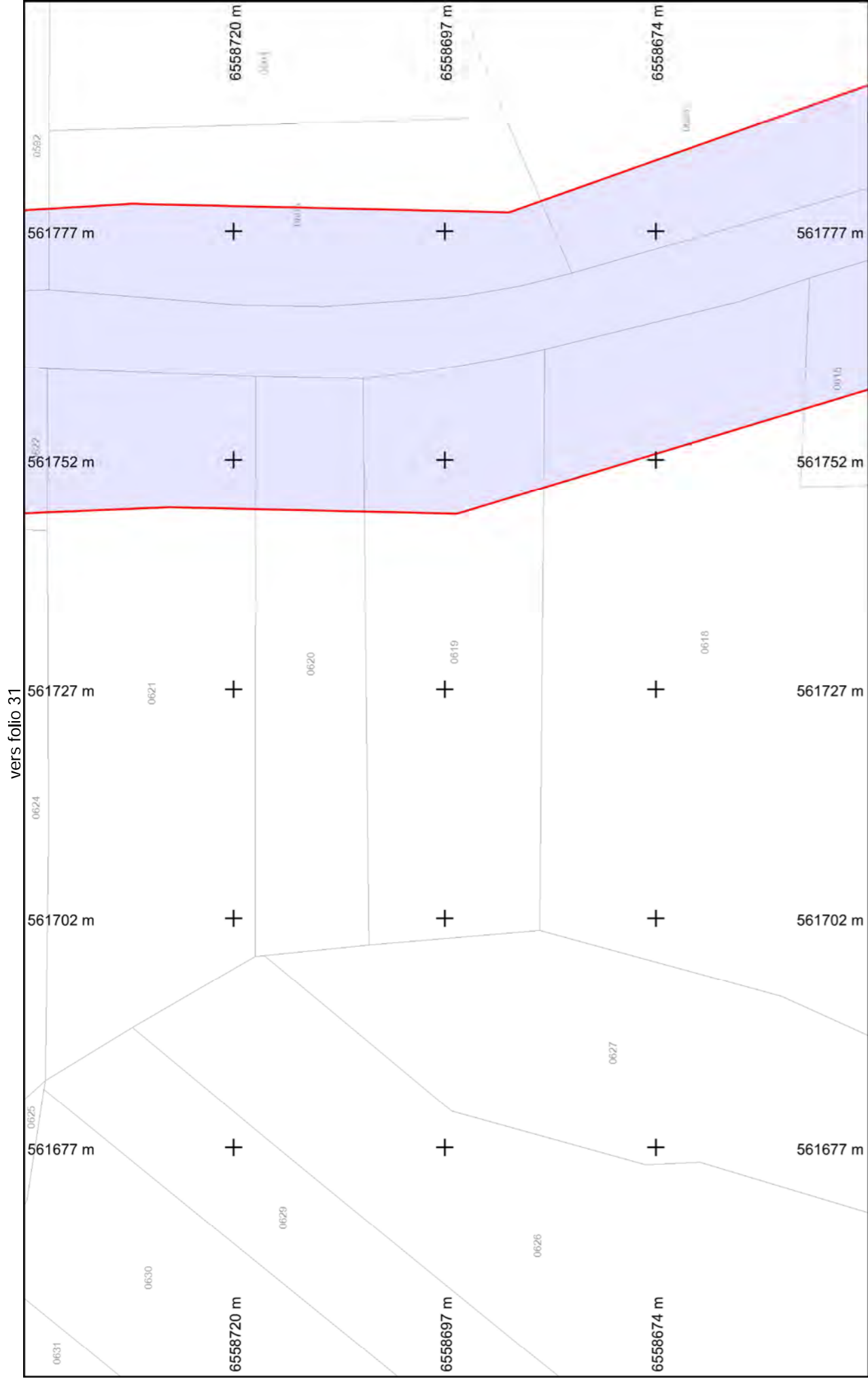


Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

**Légende :**  
 Voir page annexe







vers folio 31



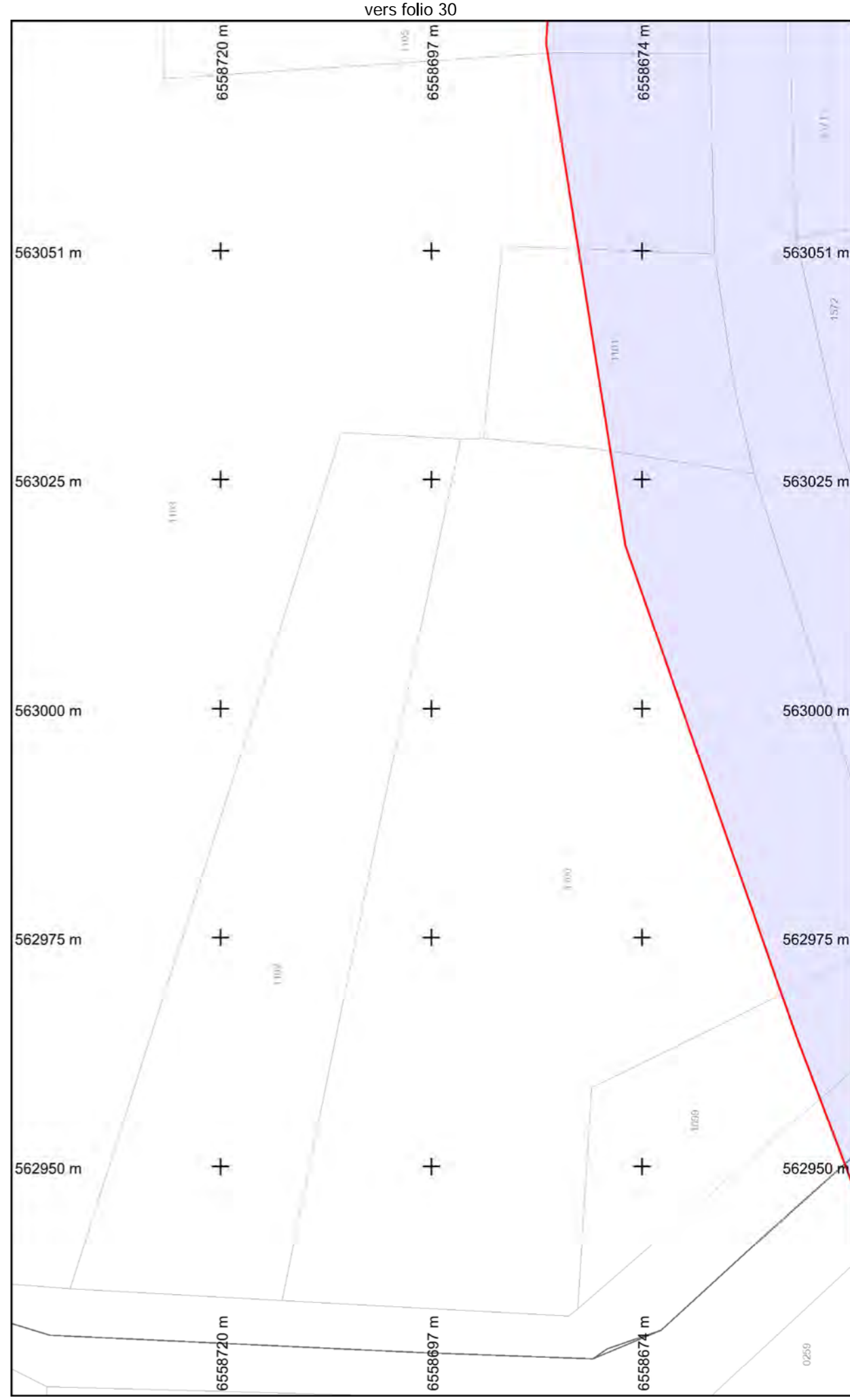
**Légende :**  
**Voir page annexe**

Format d'impression : A4 Paysage  
Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

vers folio 20  
**Folio n° : 28**

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:43  
Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



vers folio 30



**Légende :**  
**Voir page annexe**

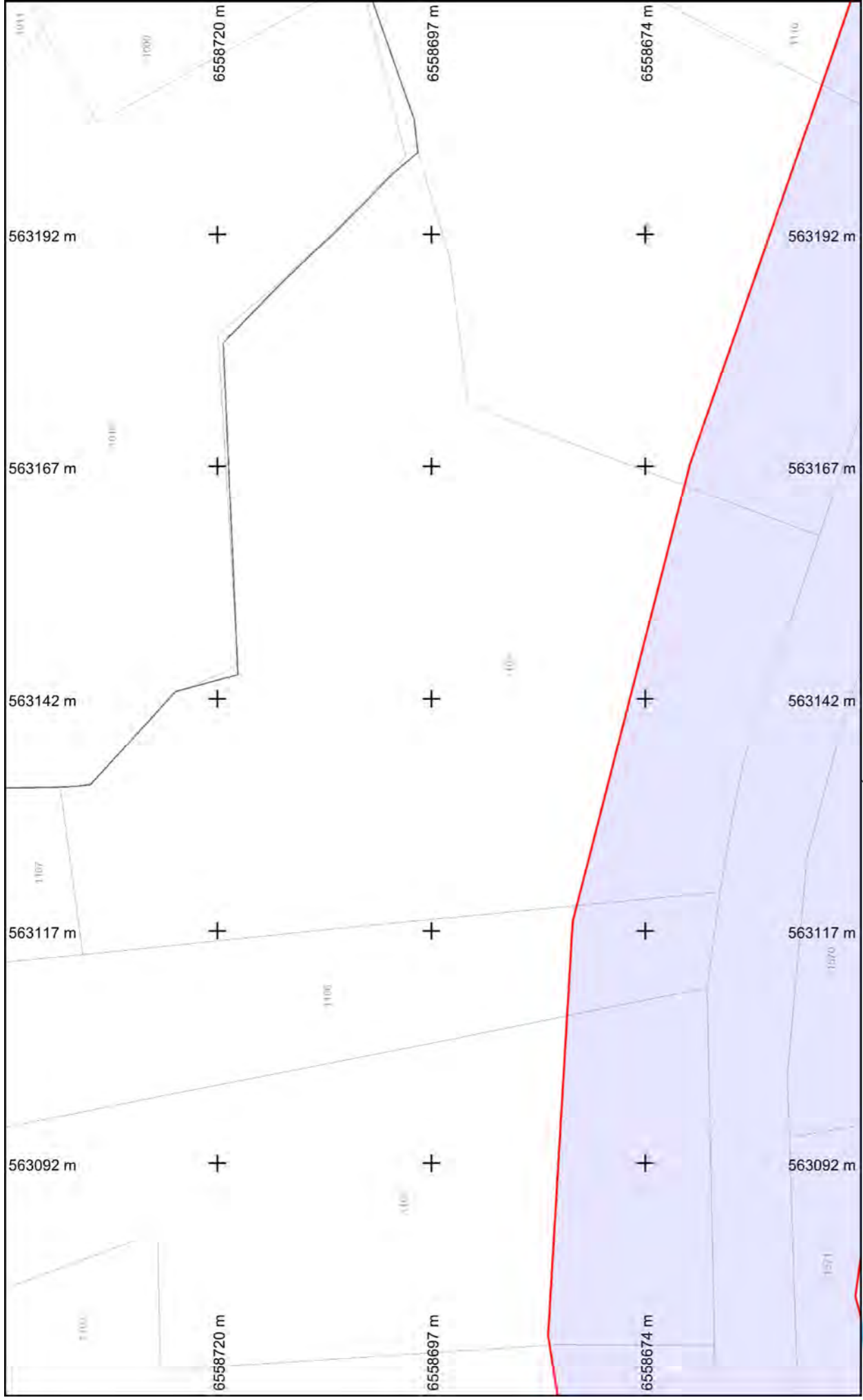
Format d'impression : A4 Paysage  
Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

vers folio 25  
**Folio n° : 29**

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:43  
Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)





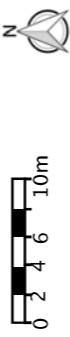
vers folio 29



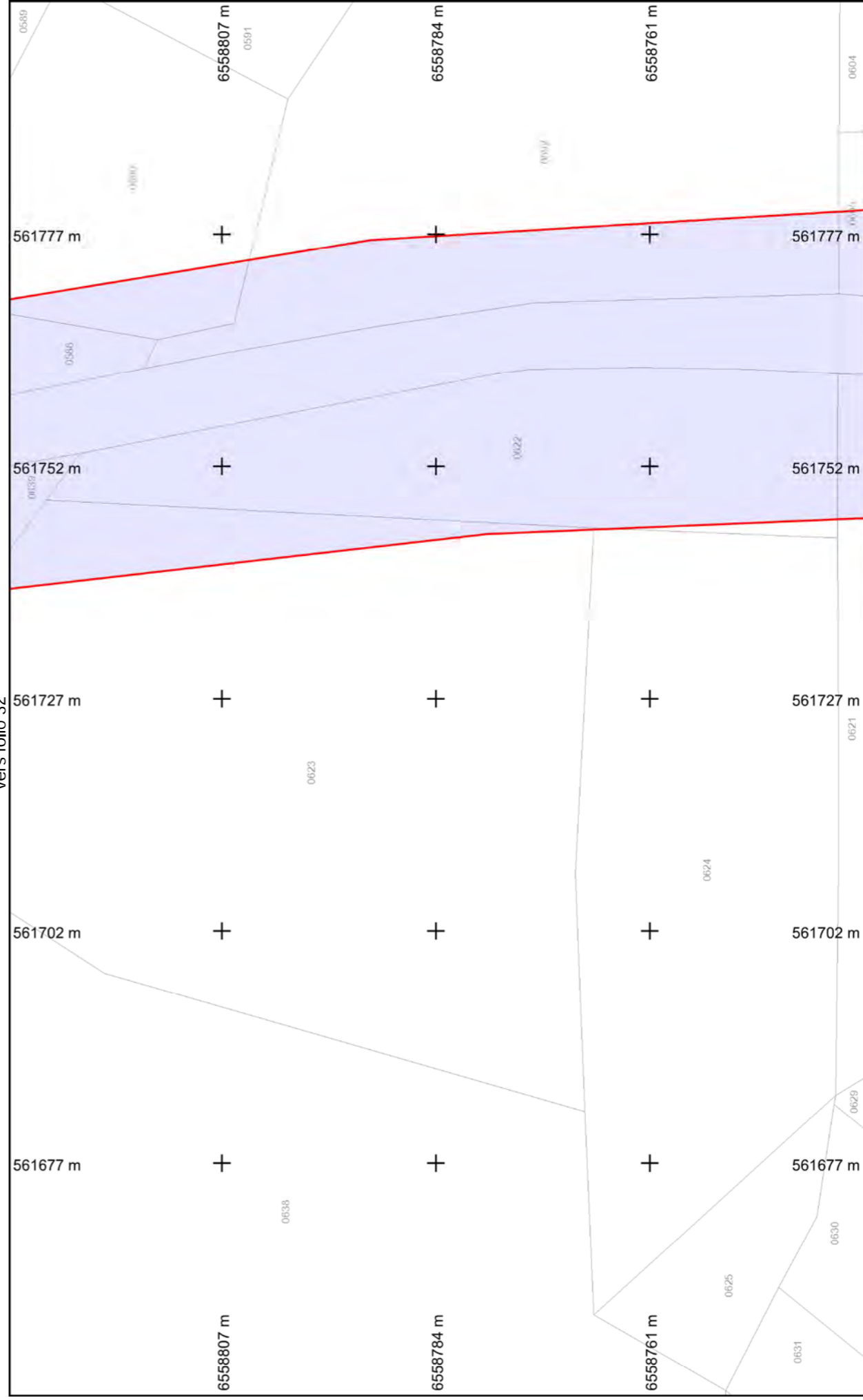
**Légende :**  
**Voir page annexe**  
**Folio n° : 30**

Format d'impression : A4 Paysage  
Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:43  
Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT



BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



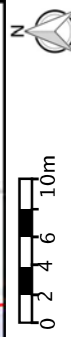
vers folio 32



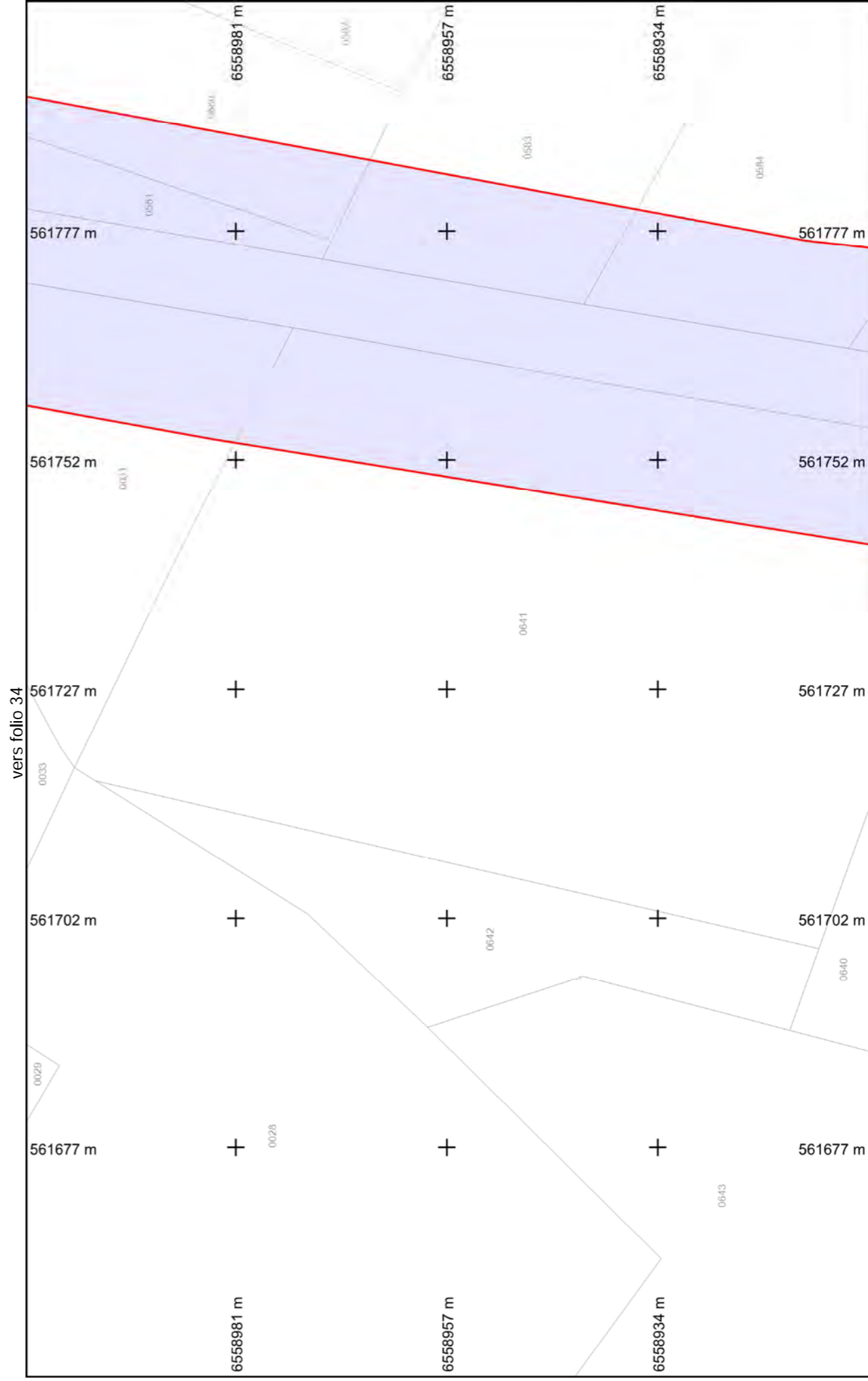
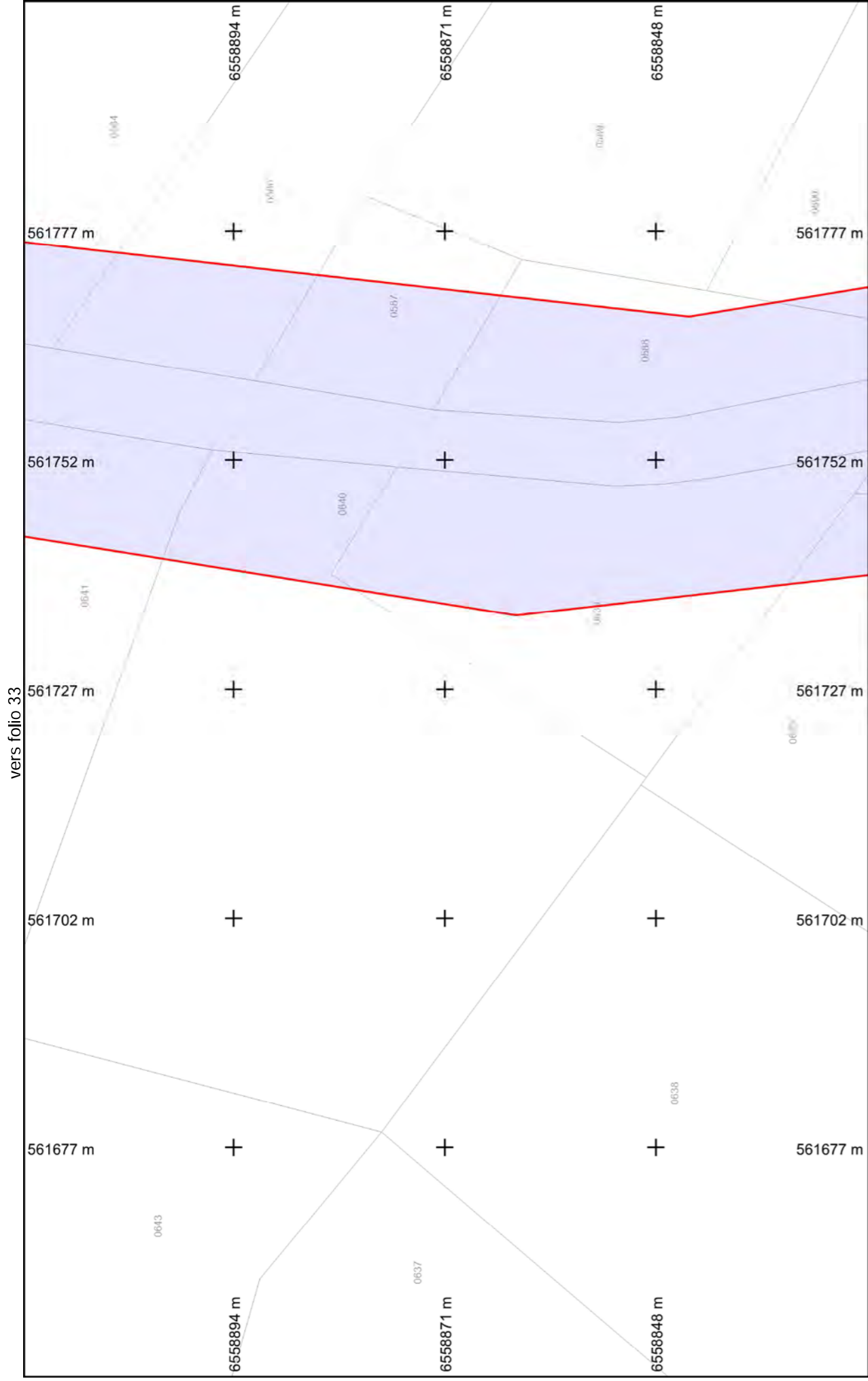
**Légende :**  
**Voir page annexe**  
**Folio n° : 31**

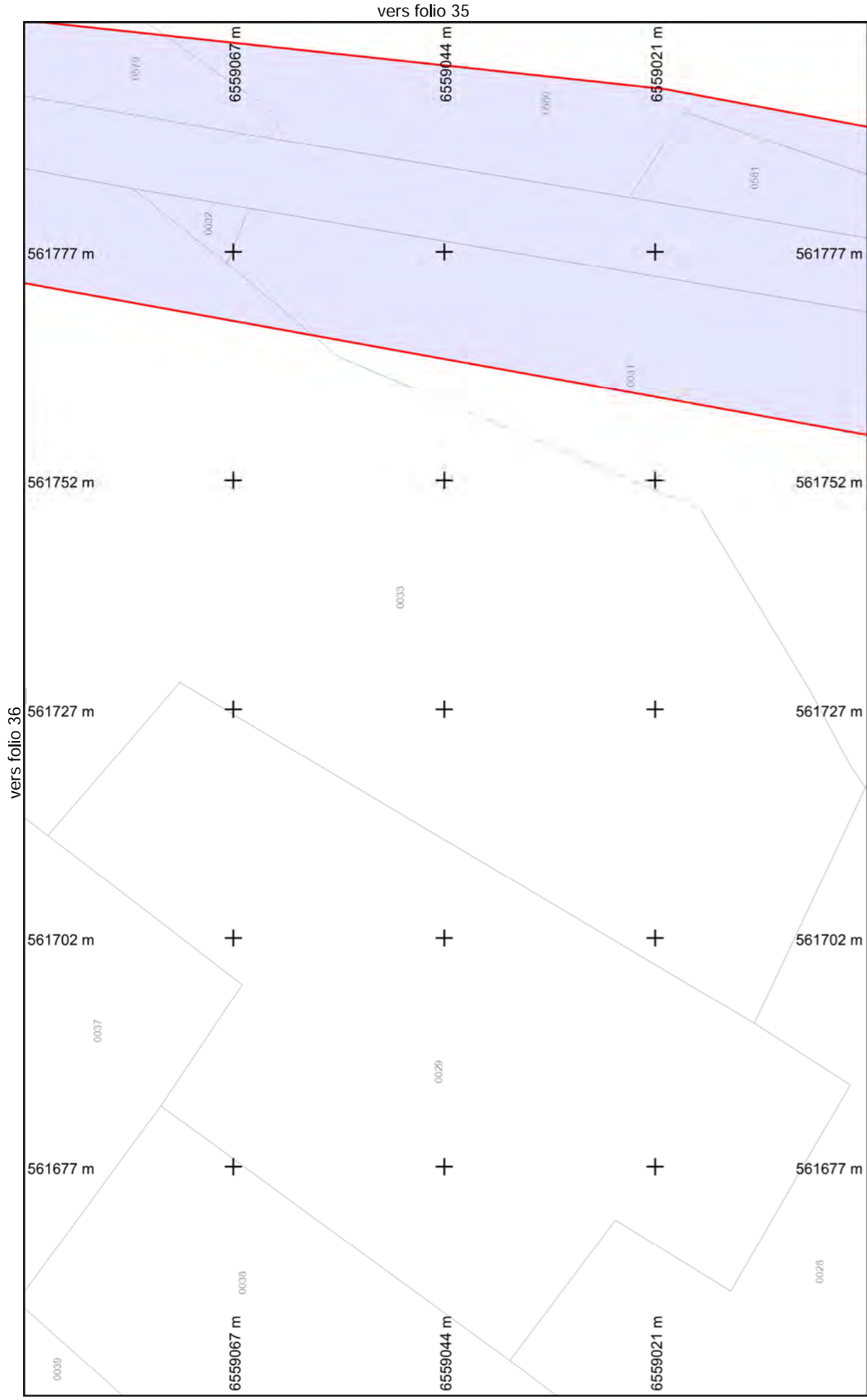
Format d'impression : A4 Paysage  
Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:43  
Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT



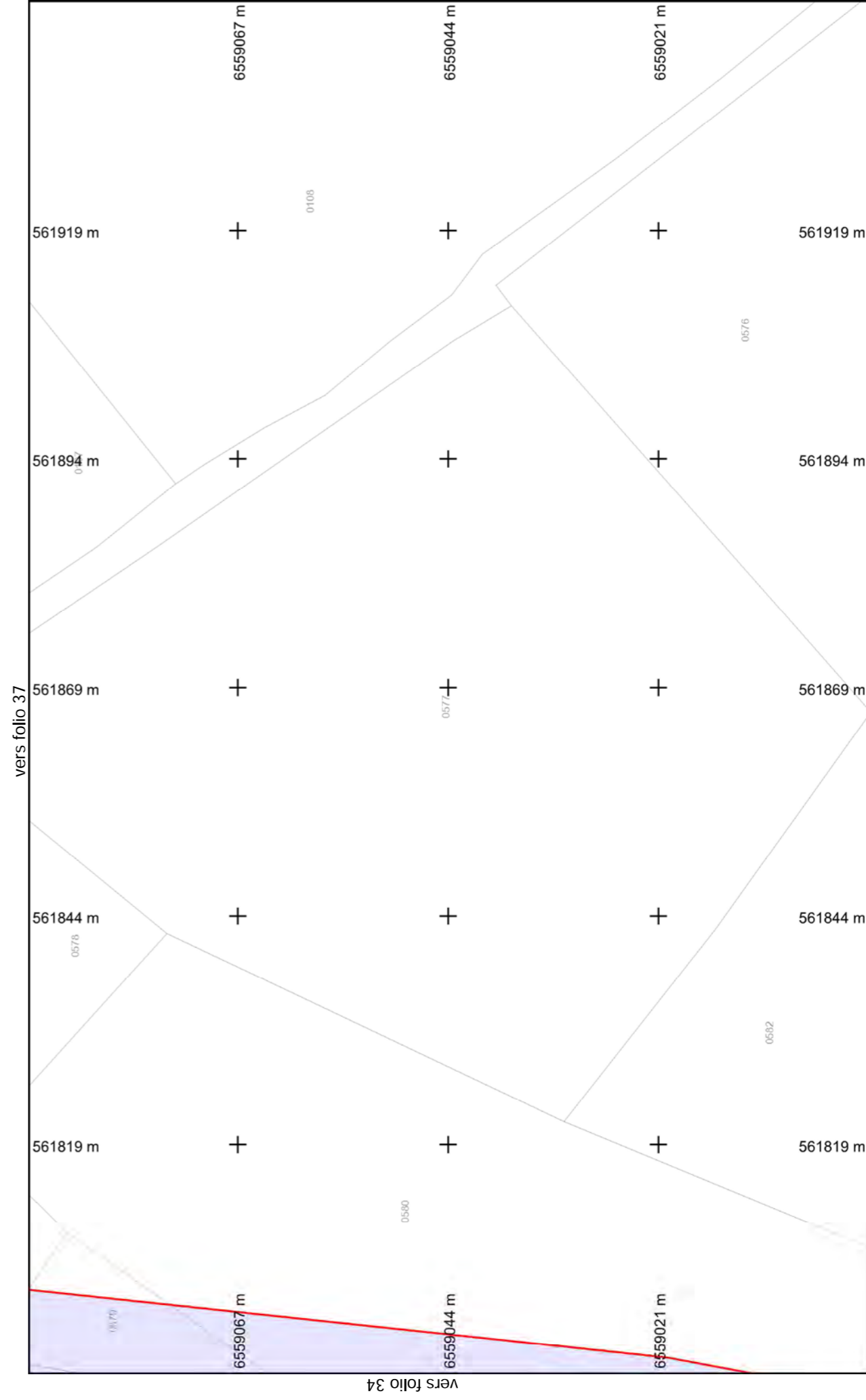
BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)





vers folio 33  
**Folio n° : 34**

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)

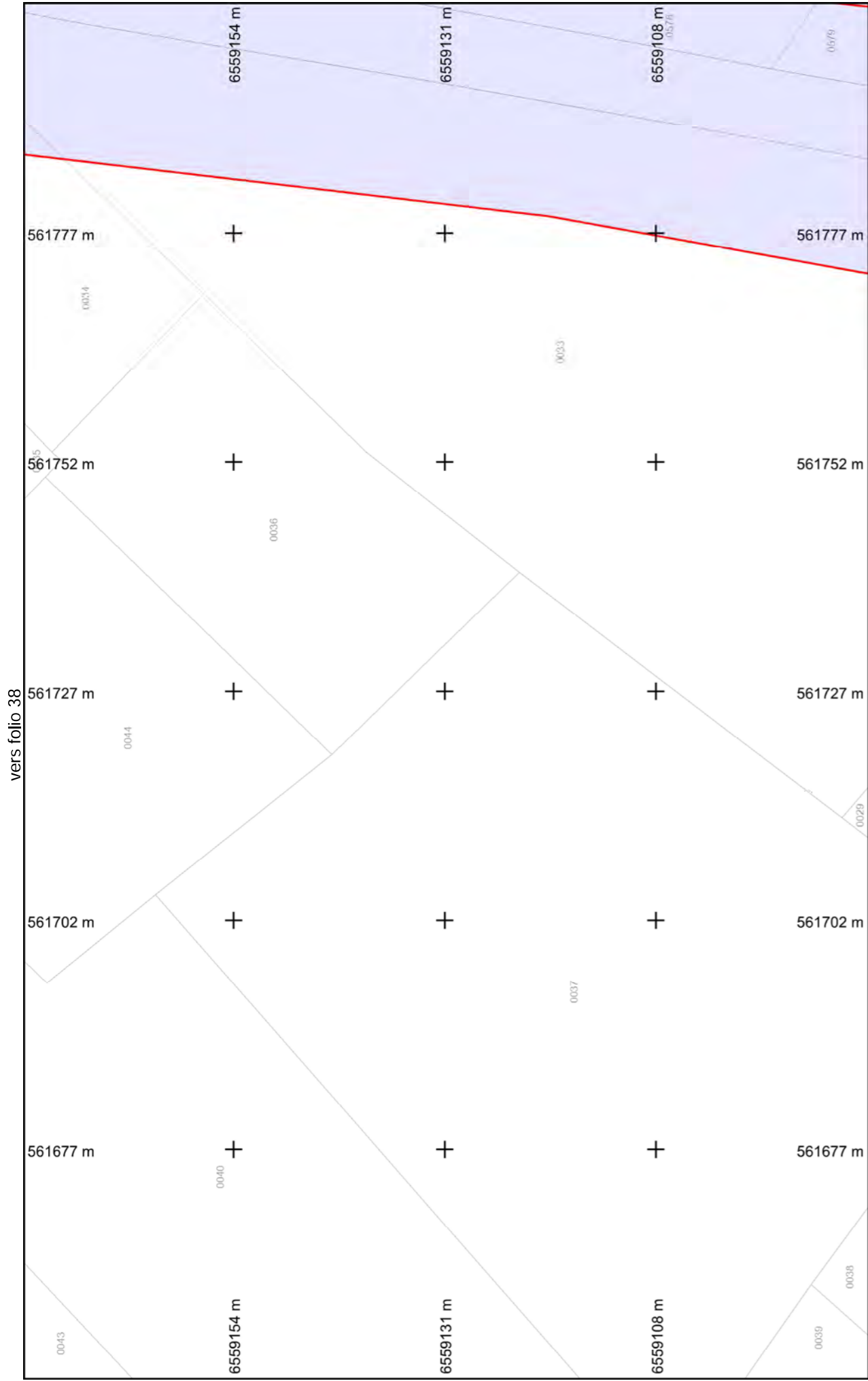


vers folio 37  
**Folio n° : 35**

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



vers folio 37



**Légende :**  
**Voir page annexe**  
**Folio n° : 36**

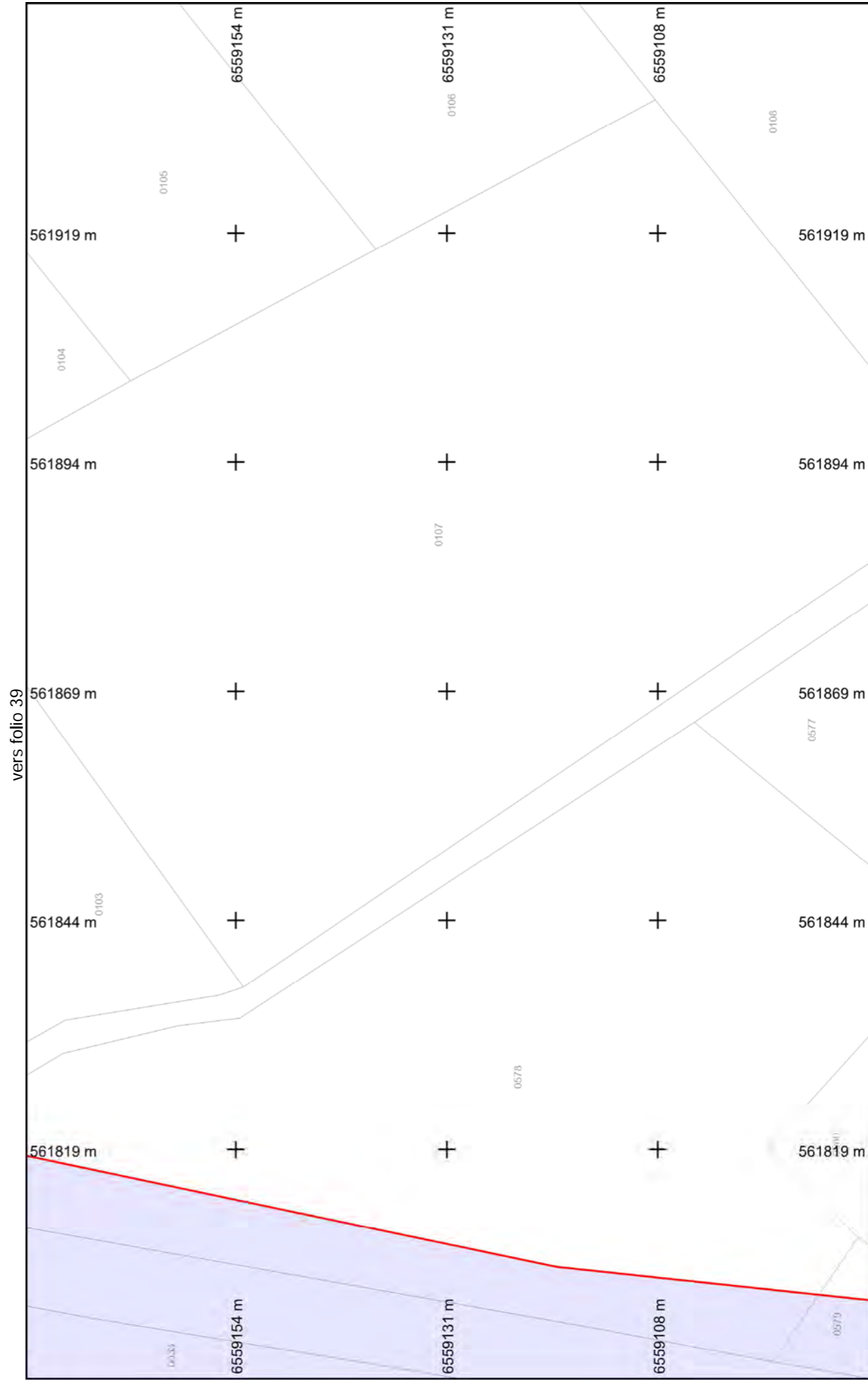
Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:43  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT



BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)

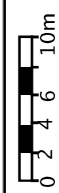
Vers folio 36



**Légende :**  
**Voir page annexe**  
**Folio n° : 37**

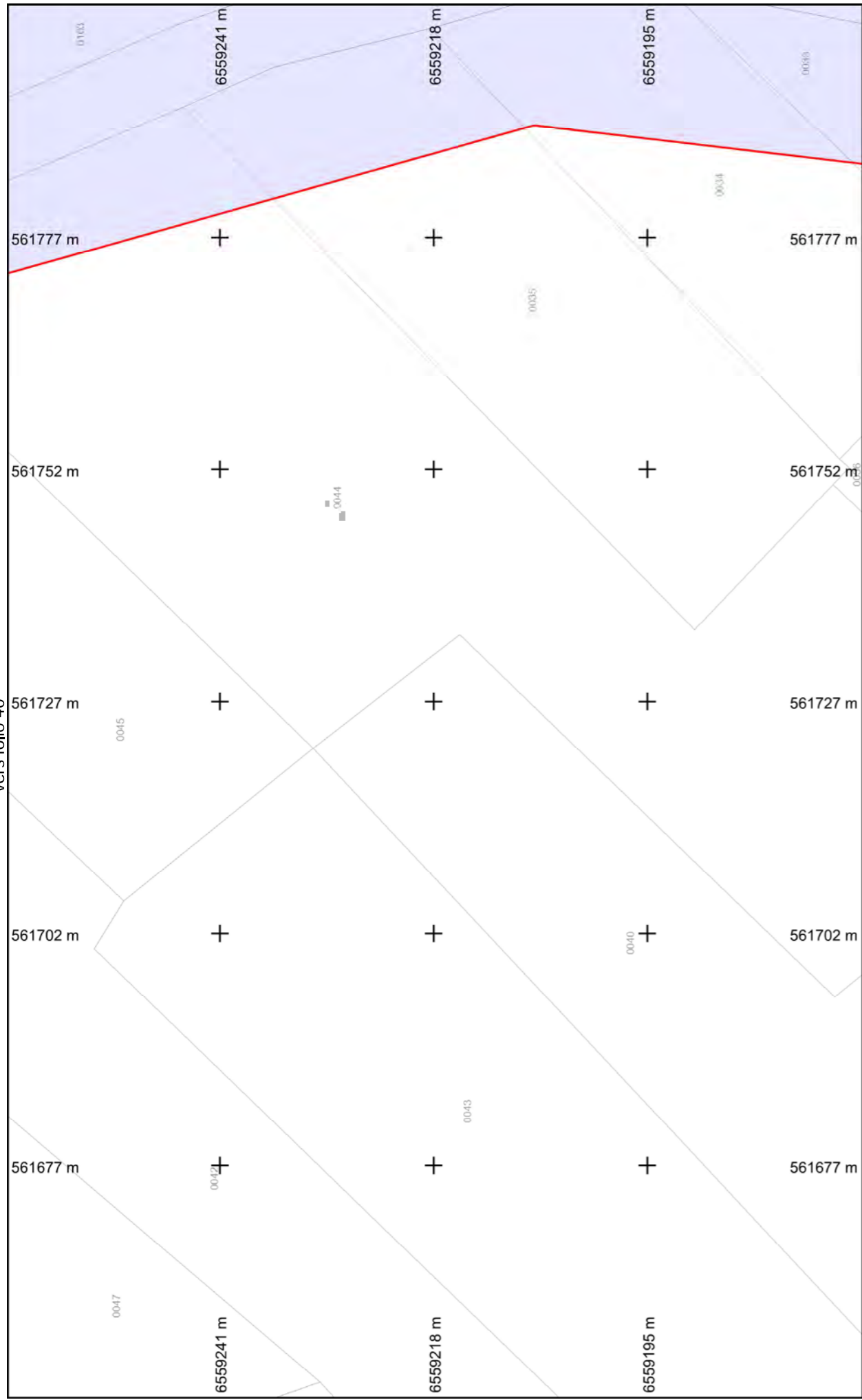
Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:44  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT



BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)

vers folio 39



**Légende :**  
**Voir page annexe**  
**Folio n° : 38**

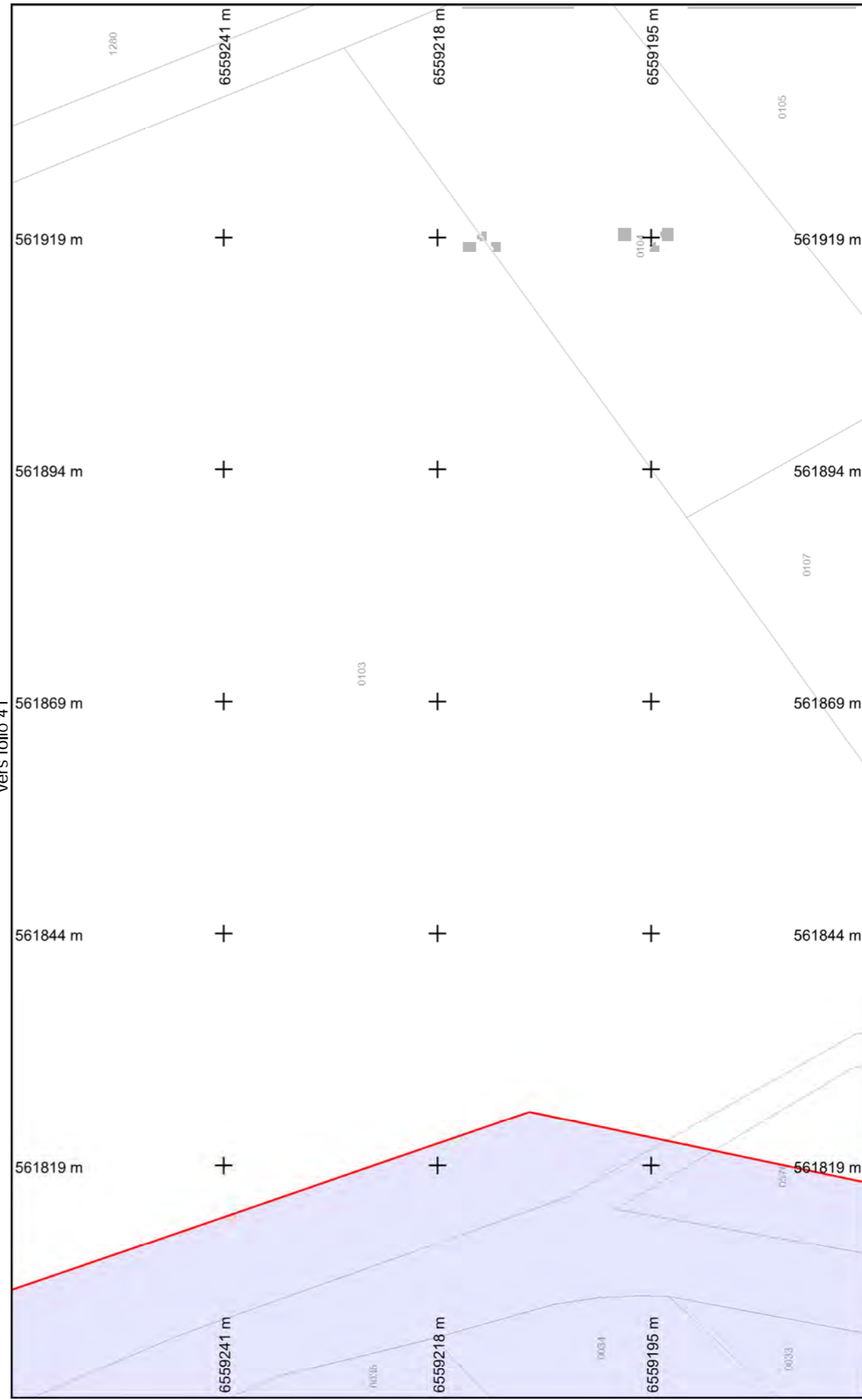
Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:44  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



vers folio 40



**Légende :**  
**Voir page annexe**  
**Folio n° : 39**

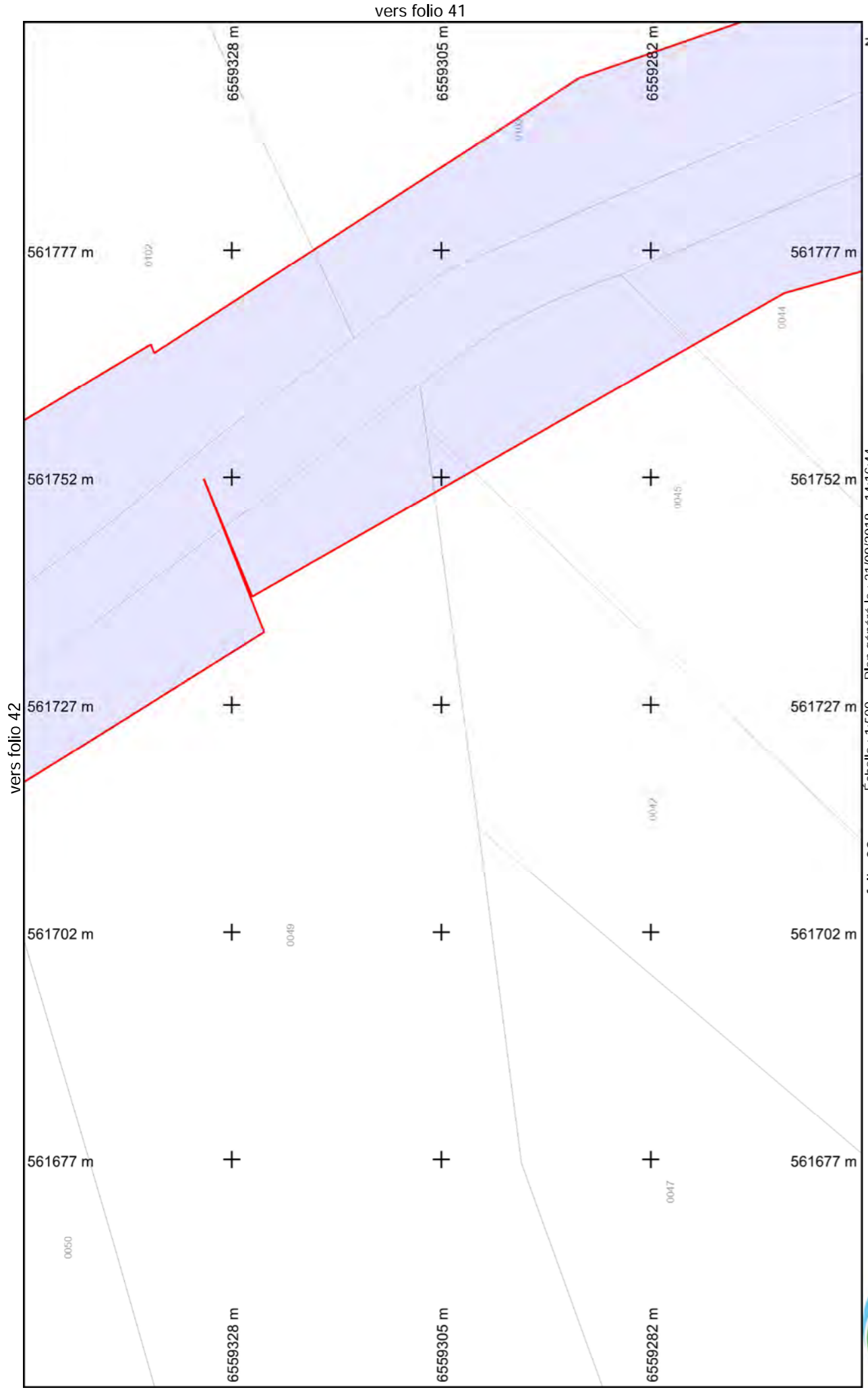
Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:44  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



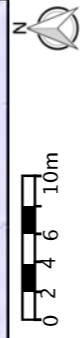
vers folio 38



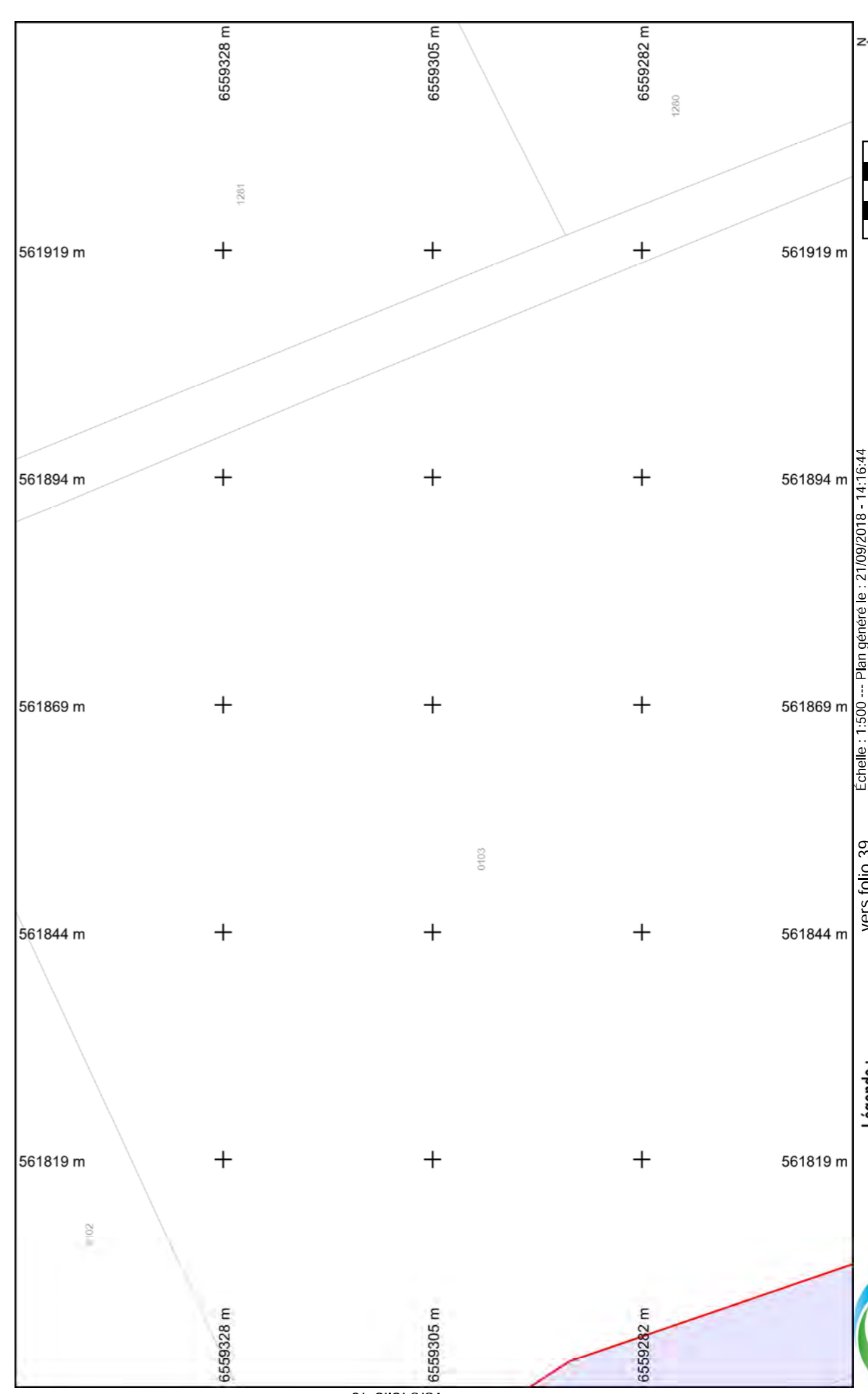
**Légende :**  
**Voir page annexe**  
 Folio n° : 40

Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:44  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT



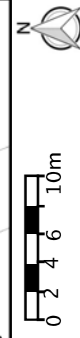
BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



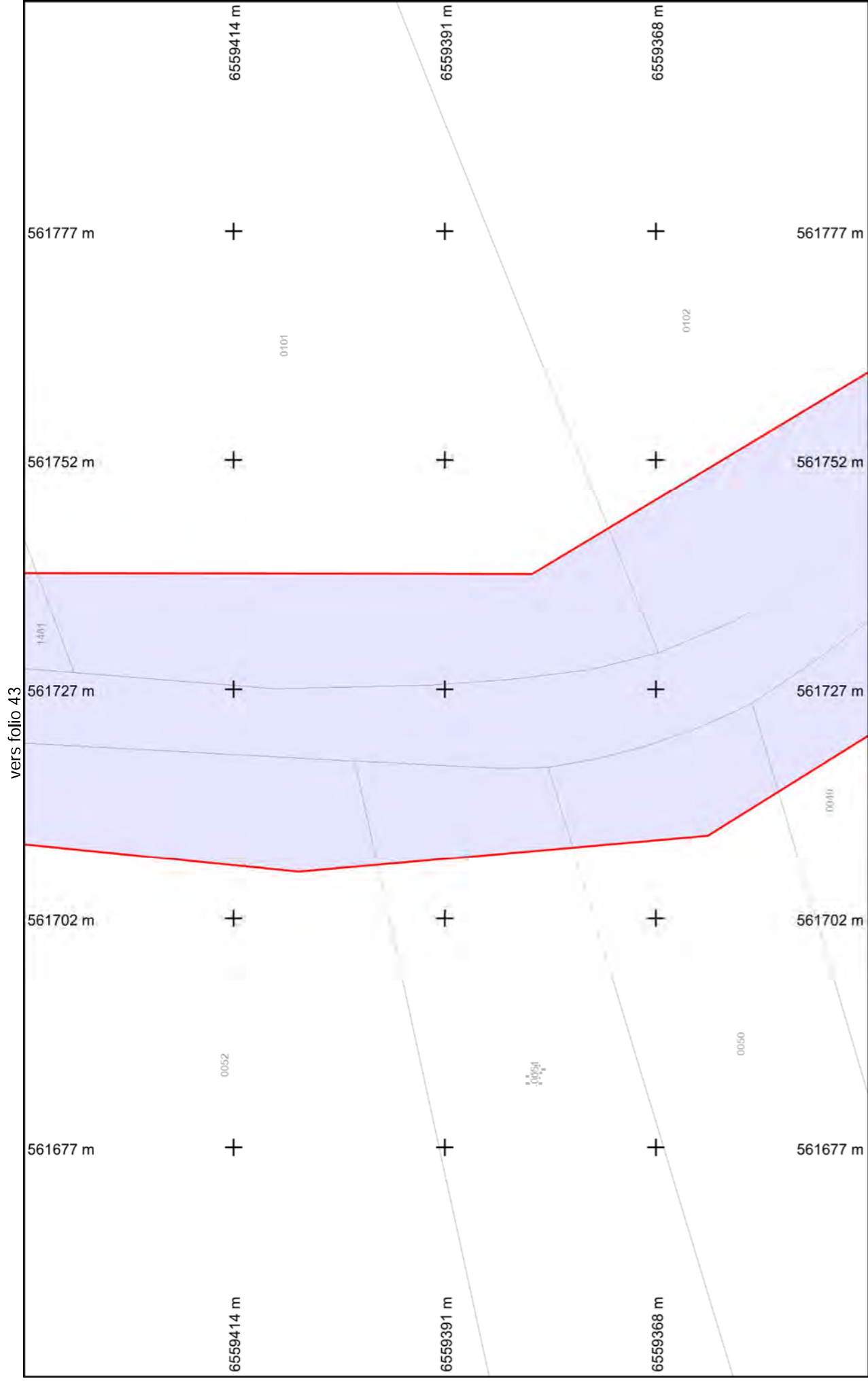
**Légende :**  
**Voir page annexe**  
 Folio n° : 41

Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:44  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT



BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)

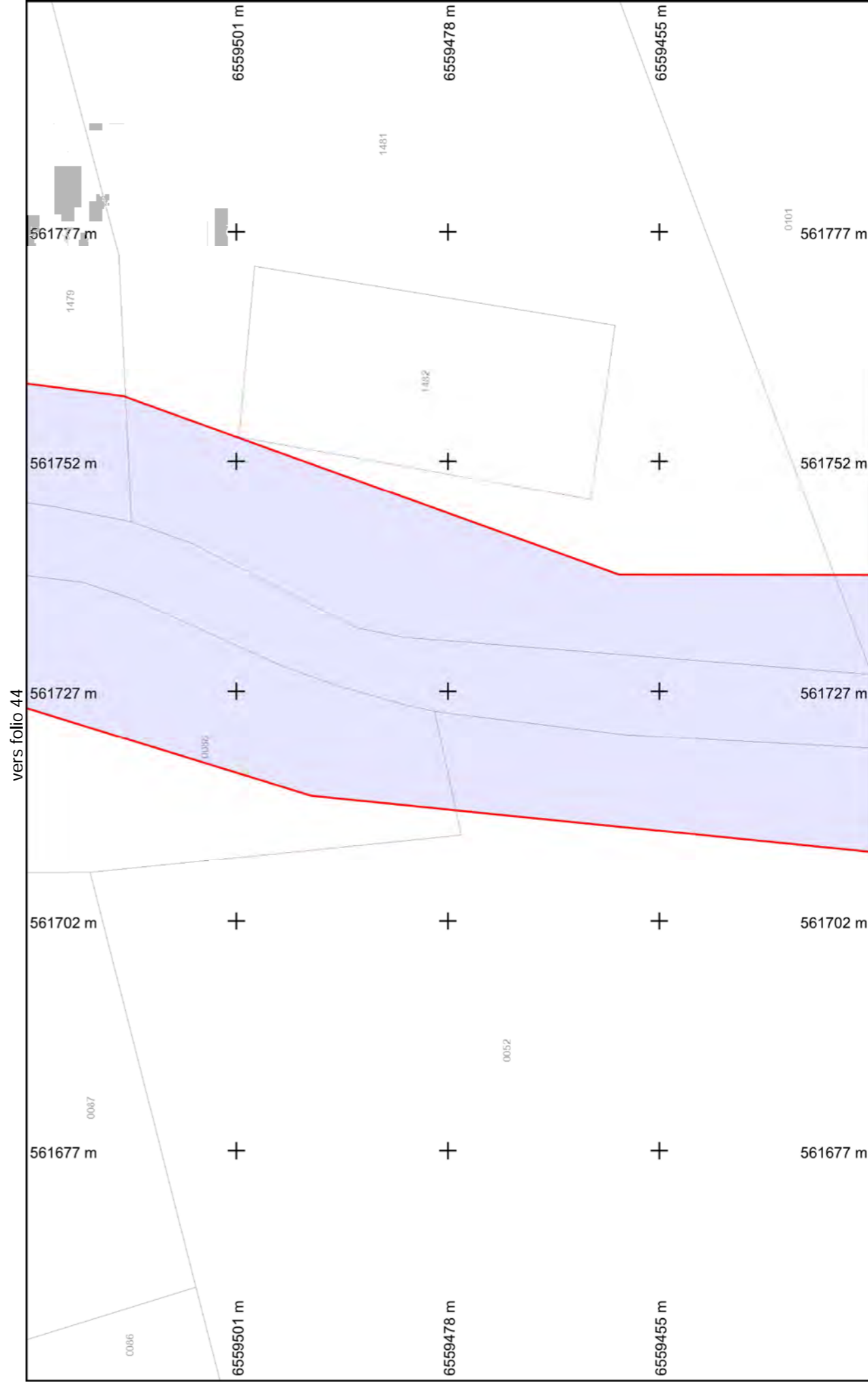


**Légende :**  
**Voir page annexe**  
**Folio n° : 42**

Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

vers folio 40  
 Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:44  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT

BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)

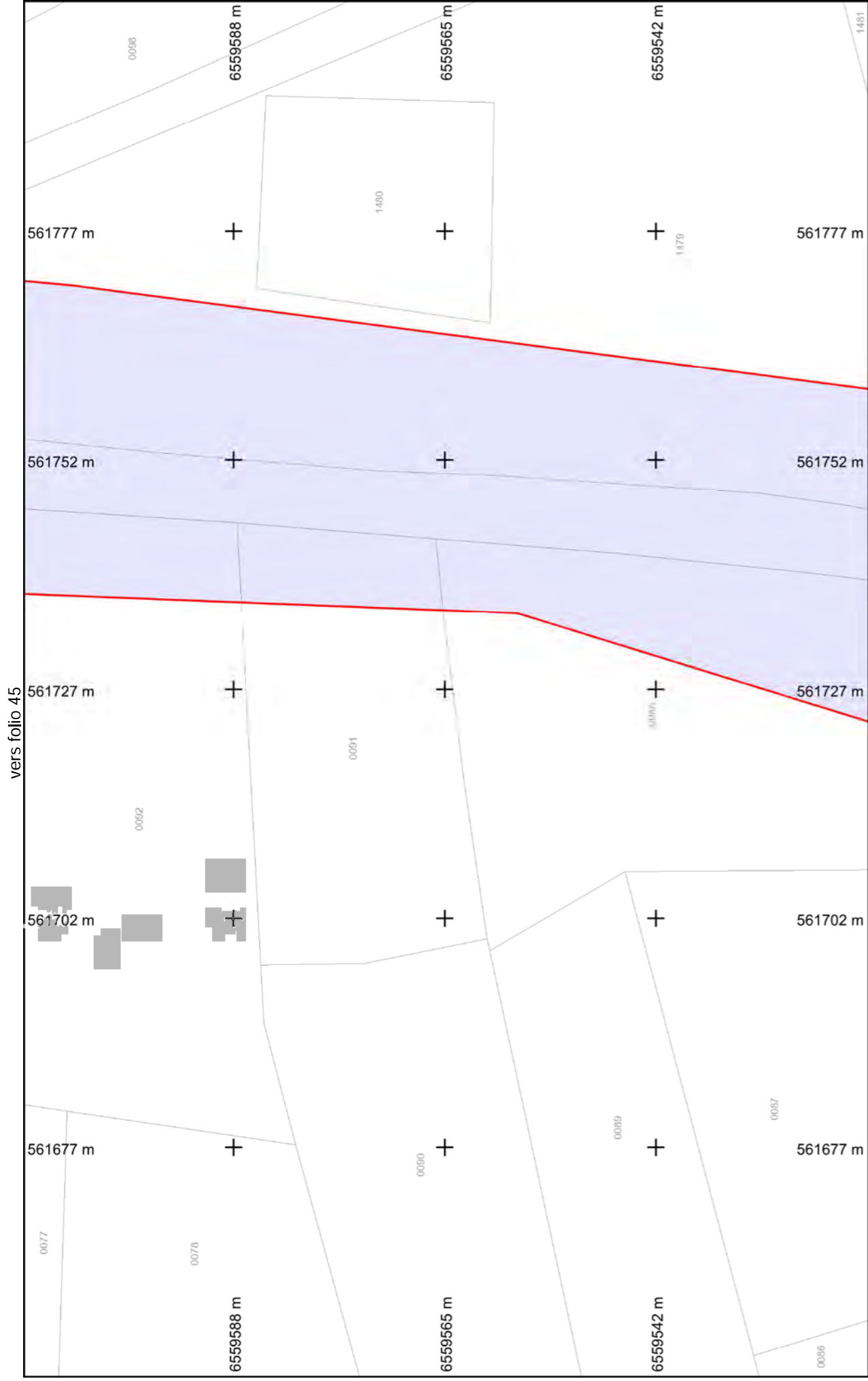


**Légende :**  
**Voir page annexe**  
**Folio n° : 43**

Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

vers folio 42  
 Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:44  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT

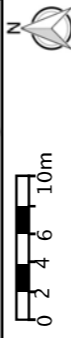
BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



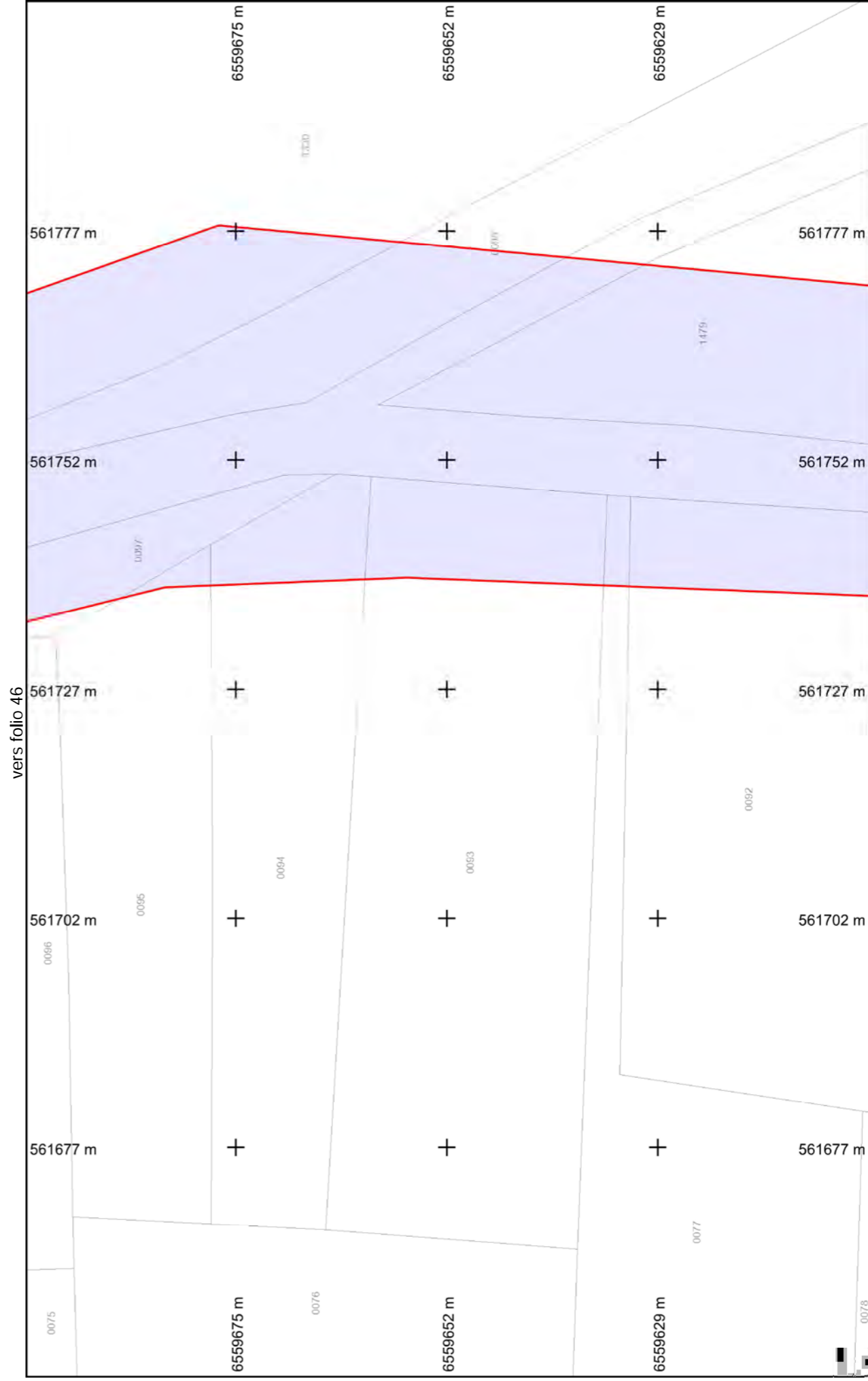
**Légende :**  
**Voir page annexe**  
**Folio n° : 44**

Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:44  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT



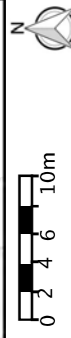
BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



**Légende :**  
**Voir page annexe**  
**Folio n° : 45**

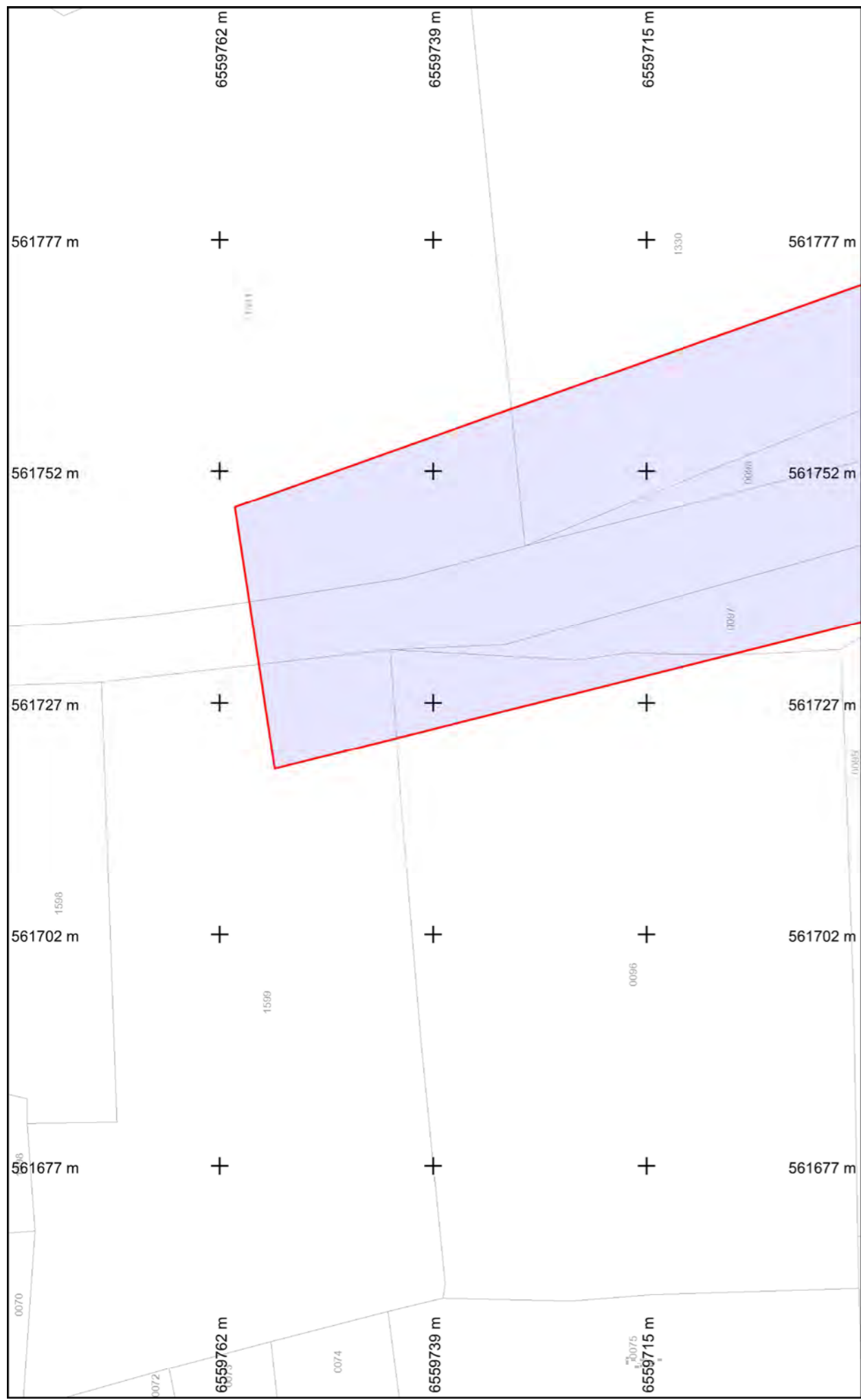
Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:44  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT



BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)



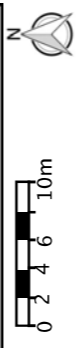


**Légende :**  
**Voir page annexe**

Format d'impression : A4 Paysage  
 Classe de précision 'C' si non renseignée sur réseau

vers folio 45  
**Folio n° : 46**

Echelle : 1:500 --- Plan généré le : 21/09/2018 - 14:16:44  
 Numéro de consultation : 2018092101019TXV  
 Adresse : NR 87290 BALLEDEMENT



BD Parcellaire® et BD Adresse® de © IGN. Reproduction interdite. --- Système de coordonnées : Lambert93 (EPSG:2154)